ESTIMATES

Industry Canada

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-61
ISBN 0-660-62517-2

2004–2005 Estimates

Report on Plans and Priorities

Minister of Industry

105-01042/

Contents

Section 1: Messages 1
Minister's Message 1
Management Representation 3

Section 2: Industry Canada's Business: Growing a Dynamic Economy 5
2.1 Industry Canada's Mandate 5

Section 3: Industry Canada — Plans and Priorities 7
3.1 Planning Overview 7
3.2 Industry Canada's Plans and Priorities by Strategic Outcome 8
A fair, efficient and competitive marketplace 11
An innovative economy 16
Competitive industry and sustainable communities 20

Section 4: Government-Wide Themes and Management Initiatives 27
Management Accountability Framework 27
Citizen-Focussed Service Improvement 27
Government On-Line 27
Citizen-Centred Service Delivery 28
People: Exemplary Workplace 29
Section 41 of the *Official Languages Act* 32
Sustainable Development Strategy 33

Section 5: Financial Information and Accountability 37
5.1 Accountability and Organizational Structure 37
5.2 Matching Resources to Strategic Outcomes 38
5.3 Planned Spending and Full-Time Equivalents 39
5.4 Financial Summary Tables 40

Section 6: Supplementary Information 62
6.1 Industrial and Regional Development Program 62

Index 63

Section 1: Messages

Minister's Message

As Minister of Industry, I am proud to report on Industry Portfolio initiatives to foster the creation and growth of a thriving, innovative economy. Through the programs of Industry Canada and the 14 other federal departments and agencies that make up the Industry Portfolio, we have encouraged progress on a number of priorities for Canadians, including improving Canada's business environment, continuing investment in the creation and commercialization of knowledge, building a skilled workforce, strengthening our communities, increasing health research and advancing sustainable development.

Canada is gaining recognition as a world leader in the knowledge economy. This is due in part to our significant investments in advanced research and groundbreaking developments by Canadians in new technologies. By increasing our focus on research and development and working in partnership with Canadian firms, post-secondary institutions and not-for-profit organizations, we have stimulated innovation and have improved the productivity and competitiveness of Canadian businesses.

The Industry Portfolio

- Atlantic Canada Opportunities Agency*
- Business Development Bank of Canada†
- Canada Economic Development for Quebec Regions*
- Canadian Space Agency
- Canadian Tourism Commission†
- Competition Tribunal
- Copyright Board Canada
- Enterprise Cape Breton Corporation* †
- Industry Canada
- National Research Council Canada
- Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
- Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
- Standards Council of Canada †
- Statistics Canada
- Western Economic Diversification Canada*

* Not a Portfolio member for the purposes of the Main Estimates.

† Not required to submit a Report on Plans and Priorities.

In the coming years we must make a concerted effort to improve Canada's performance even further by achieving greater successes in the industries that have brought Canada to where it is today. We must make it a priority for our businesses, large and small, to be leaders in developing the enabling, transformative technologies of tomorrow. As part of our commitment to building a thriving 21st century economy, we will foster the creation and growth of innovative Canadian companies by strengthening our focus on science and technology, increasing the commercialization of university research, and improving access to early-stage financing.

We are committed to supporting small business access to markets, promoting leading-edge technologies with emphasis on the health, environmental, and information and communications technologies (ICTs) sectors, and promoting the development of value-added industries, particularly those related to the resource sectors. We will make our expertise available to the small businesses that drive the social economy, and we will collaborate with key stakeholders to widen the scope of programs currently available to small and medium-sized enterprises to include social enterprises.

These initiatives will build upon the excellent work that has been achieved to date by the Department and its Portfolio partners. Their work will continue to drive Canada's economic growth in the future and allow us to seize opportunities that present themselves, enabling us to leverage and showcase Canadian creativity and expertise in the global marketplace.

It is my pleasure to present the *Report on Plans and Priorities* for Industry Canada. This report describes the Department's anticipated achievements and results over the next three years as we embark on building an economy for the 21st century. Some of the highlights of Industry Canada's plans and priorities include the following:

- supporting innovation through R&D spending and commercialization, and highly qualified personnel;
- enabling individuals, businesses and communities to take advantage of connectedness opportunities;
- continuing to improve marketplace framework instruments and their implementation;
- promoting the development of value-added industries in priority sectors; and
- supporting access to markets for Canadian businesses.

We are on our way to ensuring that Canada remains a nation with unique strengths that supports a growing economy and values social enterprise, a country where we can continue to build a better standard of living with quality jobs and competitive wages. We must create opportunities and overcome the economic and social challenges that will arise. In short, we must commit ourselves to the pursuit of excellence, leveraging the ingenuity and creativity of our people.

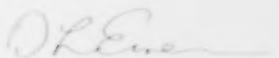

David L. Emerson
Minister of Industry

Management Representation

I submit, for tabling in Parliament, the 2004–2005 *Report on Plans and Priorities* for Industry Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the Preparation of the 2004–2005 Report on Plans and Priorities*:

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's budget and by Treasury Board of Canada, Secretariat.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

S L Hurtubise

Suzanne Hurtubise
Deputy Minister

23/8/04

Date

Section 2:

Industry Canada's Business: Growing a Dynamic Economy

2.1 Industry Canada's Mandate

The Department's mandate (**www.ic.gc.ca**) is to help make Canadians more productive and competitive in the knowledge-based economy, thus improving the standard of living and quality of life in Canada. Industry Canada's policies, programs and services help grow a dynamic and innovative economy that:

- provides more and better-paying jobs for Canadians;
- supports stronger business growth through continued improvements in productivity and innovation performance;
- gives consumers, businesses and investors confidence that the marketplace is fair, efficient and competitive; and
- ensures a more sustainable economic, environmental and social future for Canadians.

This Report on Plans and Priorities provides information about how Industry Canada will work to support the broad goals of the Government of Canada by continuing to work with its partners and stakeholders to improve the quality of life of Canadians.

The changes to government announced on December 12, 2003, have affected the way in which Industry Canada will focus its efforts to achieve its goals. The following portions of Industry Canada have been transferred to the new department, International Trade Canada:

- Investment Partnerships Canada
- International Business Opportunities Centre (Industry Sector)
- Trade Integration Directorate (Operations Sector)
- International Trade Centres located in the regions (Operations Sector)
- Those portions of International Trade and Investment Policy Branch, known as the Industrial Trade Policy Division, and the investment portions of the International Investment Policy Division, except those portions related to the administration of the *Investment Canada Act* (Policy Sector)

These changes required the Department to renew its existing strategic outcomes and concentrate its efforts on the following three strategic outcomes: a fair, efficient and competitive marketplace; an innovative economy; and competitive industry and sustainable communities. As required by Treasury Board of Canada, Secretariat (TBS), this report presents the plans and priorities based on these three strategic outcomes, which serve as the framework by which the Department works, in an integrated fashion, to achieve its goals.

In order to foster growth and create high-quality, well-paying jobs, the Government of Canada has set as one of its core priorities the building of a 21st century economy. Industry Canada will continue to work in support of this priority through its strategic outcomes. For example, sound marketplace frameworks help establish a business environment that supports innovation, investment and entrepreneurial activity. Fostering innovation in science and technology helps ensure that discoveries and breakthroughs happen here in Canada, and that the social and economic benefits of these innovations contribute to Canadians' standard of living and quality of life. Promoting economic development in communities encourages an innovative, knowledge-

based economy by supporting the development of skills, ideas and opportunities across the country. Taken together, the Department's strategic outcomes support growth in employment, income, productivity and sustainable development in Canada.

On December 12, 2003, the Government of Canada launched an expenditure review to be completed by fall 2004. This commitment to improve expenditure control and efficiency in order to meet the expectations of Canadians was further emphasized in Budget 2004. Industry Canada is committed to working with senior officials to review all departmental programs and expenditures to ensure that they remain consistent with the government's priorities. Decisions resulting from the recommendations provided to the Prime Minister by the Expenditure Review Committee will be implemented by the Department.

In addition, Industry Canada is working with TBS to achieve the savings targets, as directed under the ongoing initiative to reallocate $1 billion across government, which was announced in Budget 2003 (**www.fin.gc.ca/budtoce/2003/budliste.htm**).

Section 3:

Industry Canada — Plans and Priorities

3.1 Planning Overview

Industry Canada works in partnership with a variety of stakeholders in delivering its programs and services, and consults with these stakeholders in developing effective micro-economic policies. These partners include the private sector, universities and colleges, non-governmental organizations, communities, members of the Industry Portfolio, other government departments, provincial and territorial governments, foreign agencies, and consumer groups. Industry Canada will continue these cooperative partnerships to sustain Canada's economic growth and to identify new challenges and opportunities.

The Department also has a comprehensive legislative mandate to ensure that the Canadian marketplace is competitive and dynamic as the result of sound intellectual property, competition and telecommunications frameworks.

As announced in the 2004 Speech from the Throne, one of the areas on which the Government of Canada will focus is building a 21st century economy to foster growth and create high-quality, well-paying jobs. Fostering the creation and growth of innovative Canadian companies can be achieved by:

- strengthening the science and technology focus and assessing Government of Canada support for research and development (R&D);
- ensuring more effective commercialization of research;
- improving access to early-stage financing;
- supporting access to markets for small business;
- promoting leading-edge technologies;
- promoting the development of value-added industries, particularly those related to the resource sectors; and
- strengthening the social economy.

Industry Canada has a key role to play in support of these initiatives. The Department will build upon the results that have been achieved by all branches and sectors, and will work with its Portfolio partners.

The Department is also committed to building on its past accomplishments in sustainable development, and addressing emerging challenges and opportunities to ensure a more sustainable future for Canadians. Industry Canada's third Sustainable Development Strategy (SDS III) (**strategis.gc.ca/sd**) is for 2003–06 and supports a vision of Canada as a leader in the development, commercialization and adoption of sustainable development tools, practices and technologies throughout the economy. SDS III commits the Department to playing a strategic enabler role and promoting innovative sustainable development solutions through the following strategic outcomes:

- Innovation toward sustainable development
- Corporate and community sustainability
- Sustainable development capacity building within Industry Canada.

SDS III seeks, first, to reinforce Industry Canada's efforts to promote eco-efficiency tools and practices, and enable the diffusion of environmental technologies by Canadian industry. Second, it includes an expanded suite of initiatives to advance corporate and community sustainability. Third, it calls for further strengthening of Industry Canada's sustainable development capacity in terms of its sustainable development management system.

3.2 Industry Canada's Plans and Priorities by Strategic Outcome

The following table presents Industry Canada's key priorities by strategic outcome. The table also provides an approximation of the resources allocated to each strategic outcome. Further information on resource allocation by strategic outcome can be found in the detailed discussion of the plans and priorities and in the table on page 38.

Summary Table of Key Priorities by Strategic Outcomes

Strategic Outcome: A fair, efficient and competitive marketplace	**$161.6 million**
Key Priorities	**Planned Outcomes**
Support the Government of Canada's Smart Regulation initiative [Ongoing] (page 11)	To foster the competitive conditions to attract investment, encourage innovation and protect the public interest
Continue to modernize marketplace framework instruments and their implementation [Ongoing] (page 12)	To ensure responsive marketplace frameworks for business, consumers and investors
Continue to improve program and service delivery in accordance with stakeholder needs [Ongoing] (page 14)	To ensure that the marketplace operates fairly and effectively
Continue to develop world-class regulations and policies for e-business and the digital economy, and support the international standardization of e-commerce applications [Ongoing] (page 14)	To create a world-leading environment that encourages the adoption and growth of e-commerce
Improve compliance with marketplace rules through increased enforcement and stakeholder education, awareness and support [Ongoing] (page 15)	To ensure confidence in the Canadian marketplace

Strategic Outcome: An innovative economy	**$569.7 million**
Key Priorities	**Planned Outcomes**
Promote investments in R&D [Ongoing] (page 16)	To rank among the top five countries in R&D performance
Support and make strategic investments in the development of innovative technologies [Ongoing] (page 17)	To improve Canada's standing as a leader in emerging technologies
Build research capacity in Canada's private and public sectors [Ongoing] (page 17)	To continue to strengthen Canada's research advantage gained through previous investments
Encourage commercialization of R&D and improve technology adoption rates [Ongoing] (page 17)	To allow Canadians to realize the benefits of investments in research and develop better products and services
Invest in and promote research, development and the use of strategic enabling technologies, including the hydrogen economy [Ongoing] (page 18)	To develop knowledge in fields with good opportunities, including the hydrogen economy, which supports Canada in meeting its climate change goals
Strategic Outcome: Competitive industry and sustainable communities	**$849.7 million**
Key Priorities	**Planned Outcomes**
Strengthen partnerships with stakeholders and support trade, investment and retention, to promote the development of value-added industries [Ongoing] (page 20)	To promote the development of value-added industries and encourage growth in priority sectors
Strengthen the social economy [Ongoing] (page 21)	To promote and grow social economy enterprises
Support access to capital and increase understanding of the risk capital marketplace including debt, leasing and risk capital [Ongoing] (page 22)	To enable businesses with high growth potential to bring their innovations to market
Continue to build a skilled work force in partnership with Citizenship and Immigration Canada and Human Resources and Skills Development Canada [Ongoing] (page 23)	To ensure Canada has the highly qualified personnel required to develop and apply new ideas and technologies

Key Priorities	Planned Outcomes
Support economic and sustainable development in communities through targeted business development programs [Ongoing] (page 23)	To stimulate economic growth in targeted communities and improve their sustainability
Strengthen participation in the digital economy by positioning individuals, businesses and communities to take advantage of connectedness opportunities [Ongoing] (page 24)	To provide Canadians with the means to participate in the creation and sharing of knowledge
Ensure that Canadians have access to reliable, modern information and communications technology infrastructure [Ongoing] (page 24)	To allow Canadians in all communities to benefit from the digital economy
Improve on-line service to Canadians, in particular businesses and entrepreneurs, by leading the development of the government's service to business transformation agenda [Ongoing] (page 25)	To promote Canadian integrated, citizen-centred service delivery across a multi-channelled, multi-service delivery network
Continue to help companies achieve their sustainable development objectives through eco-efficiency, and corporate and community sustainability [Ongoing] (page 26)	To help Canadian businesses become more productive and competitive in the knowledge-based economy and thus improve the standard of living and quality of life of Canadians

Details on Plans and Priorities by Strategic Outcome

This section provides details on Industry Canada's plans and priorities by strategic outcome. It provides information on how the Department will implement its plans to achieve the priorities for this planning period. Also included is an approximation of the resources allocated by each sector whose work contributes to achieving the strategic outcome. A summary table showing sector contributions to all of the strategic outcomes can be found on page 38.

A fair, efficient and competitive marketplace

Estimated resource allocation by sector and number of full-time equivalents (FTEs)					
Policy Sector	Operations Sector	Spectrum, Information Technologies and Telecommunications	Chief Information Office	Office of Consumer Affairs	Competition Bureau
$7.3M 63 FTEs	$59.3M 1,334 FTEs	$51.5M 376 FTEs	$0.5M 8 FTEs	$4.6M 23 FTEs	$38.4M 393 FTEs

An effective marketplace is necessary to build and maintain consumer confidence and to foster an environment conducive to investment and sustainable development. A fair, efficient and competitive marketplace, combined with an effective regulatory framework, creates a business environment that is supportive of innovation and economic growth, while providing protection to individual Canadians. A robust marketplace also enables Industry Canada to explore the use of sustainable development policy instruments, which both harness the power of the market and advance the Department's sustainable development agenda.

Marketplace Service Organizations

- Canadian Intellectual Property Office
- Competition Bureau
- Corporations Canada
- Marketplace Framework Policy Branch
- Measurement Canada
- Office of Consumer Affairs
- Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada
- Spectrum/Telecom Program

One of Industry Canada's main priorities is to modernize marketplace framework instruments and facilitate their implementation. As indicated in the Smart Regulation initiative, frameworks must foster competitive conditions in order to attract investment, encourage innovation and protect the public interest.

Industry Canada's marketplace service organizations (MSOs) will continue to be active participants in the Government of Canada's Smart Regulation initiative. MSOs will continue to ensure that the marketplace is responsive to stakeholder needs. MSOs will look at developing cost-effective approaches — third-party delivery, alternative case resolution, and voluntary standards and codes — to address marketplace issues and ensure sustainable governance in those areas mandated by various legislative instruments.

The Policy Sector will complement the Smart Regulation strategy by creating and supporting a joint, private–public working group to identify practical and actionable ideas for reducing the paperwork burden on small businesses.

Budget 2004 Commitment

The government will work with small business groups to make measurable reductions in the paperwork burden, and report to parliamentary committees to ensure that progress continues to be made on reducing the paperwork burden in the future.

Modernizing Marketplace Framework Instruments

In order for the marketplace to be responsive, attract investment and protect consumers, marketplace frameworks must minimize the regulatory burden, where appropriate, and create the incentive to innovate, while discouraging illegal and fraudulent marketplace behaviour. To ensure that the marketplace remains effective and efficient, the Department's MSOs will continue to modernize their framework instruments, through various efforts.

Industry Canada continues to play a crucial role in ensuring the creation of a legal policy framework that enables and encourages the conduct of e-business. Strengthening consumer trust and business confidence in the commercial use of the Internet remains a high priority. The application of the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act* across the economy beginning in January 2004 has provided a legal basis for privacy protection for all Canadians. Measures have been taken to promote the alignment of federal and provincial/territorial privacy protection laws and the mutual recognition of legislative regimes internationally, giving the business community a clear and consistent set of ground rules governing the protection of personal information. The development of principles for electronic authentication and guidelines for consumer protection are further steps being taken to make Internet transactions safer and more secure.

Following a period of public consultations, the Competition Bureau will revise its Merger Enforcement Guidelines, which provide a framework for merger analysis in Canada. The revised guidelines will clarify the Bureau's current approach to reviewing mergers under the *Competition Act* and reflect recent developments in jurisprudence and economic analysis. The Competition Bureau has also agreed to review its Bank Merger Enforcement Guidelines, following the government's response to two parliamentary reports on the subject of large bank mergers. Revising the Bureau's merger enforcement guidelines will provide greater transparency and predictability for Canadian businesses, legal practitioners and consumers.

The Lobbyists Registration Branch administers the *Lobbyists Registration Act*, a law that requires individuals to register and disclose certain information if they are paid to make representations to, or lobby, the federal government. Recently, the Assistant Deputy Minister, Comptrollership and Administration Sector has been designated Registrar. In fall 2004, amendments to the *Lobbyists Registration Act* and regulations will come into force. An updated electronic registry will also be established at this time. These amendments and updates will ensure that Canada continues to have one of the world's most rigorous and transparent regimes for lobbying.

In May 2004, Bill C-9, *The Jean Chrétien Pledge to Africa Act*, received Royal Assent. By facilitating access to pharmaceutical products, the legislation will help to address public health problems affecting many developing countries that have insufficient manufacturing capacity. The Marketplace Framework Policy Branch (MFPB) will develop the necessary regulatory framework required to implement new processes related to the export of medicines to developing countries. Jointly with Health Canada, MFPB will also establish an expert advisory committee to make recommendations to the Government of Canada as to which pharmaceutical products should be eligible for export under the above-mentioned regime.

In addition, MFPB is committed to reviewing and reforming the *Copyright Act* to address the short-term copyright priority issues identified in *Supporting Culture and Innovation: Report on the Provisions and Operations of the* Copyright Act (Section 92 Report), tabled in Parliament in October 2002. The overall aim of the short-term priorities reform is to modernize the Act to make it more responsive to the challenges and opportunities presented by the Internet and digital technologies.

As announced in Budget 2004, MFPB will propose the creation of a new Not-for-Profit Corporations Act to promote a vibrant and accountable voluntary sector as an important partner in serving Canadians. *The Canada Corporations Act, Part II*, which governs more than 18,000 not-for-profit organizations across Canada, has not been substantially amended since 1917.

Budget 2004 Commitment

The Government of Canada is committed to creating a new Not-for-Profit Corporations Act that will help build a solid foundation upon which Canada's social economy can continue to develop.

MFPB will also propose a tailored reform to strengthen investor and public confidence in Canadian markets. This initiative, if implemented into law, is intended to bolster investor confidence that has been negatively affected by corporate scandals in Canada and abroad. The amendments to the *Canada Business Corporations Act* would ensure that the corporate governance standards of federally incorporated companies remain of the highest order.

MFPB and the Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada (OSB) (**strategis.gc.ca**) will examine proposals for the reform of the *Bankruptcy and Insolvency Act* (BIA) and the *Companies' Creditors Arrangement Act* (CCAA) in response to the recommendations made by the Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, and will prepare for the third set of amendments to the BIA and CCAA. The objective is to ensure that the Canadian system responds more effectively and with greater predictability to changing market needs.

Budget 2004 Commitment

The Government of Canada will propose an amendment to the *Canada Business Corporations Act* to enhance transparency and accountability of corporations towards investors and shareholders.

The Competition Bureau is committed to modernizing the *Competition Act* to ensure that the legislation fosters a competitive marketplace. In the face of a rapidly changing global economy, the Competition Bureau has developed an incremental approach to legislative reform. This approach ensures that Canada's competition policy remains effective in a knowledge-based economy. As part of this approach, a discussion paper was released in June 2003, which started a consultation process with a wide base of stakeholders. The paper includes options to amend the *Competition Act*, for example, by strengthening civil provisions, and by reforming the conspiracy and pricing provisions and market references. These options are aimed at enhancing confidence in the marketplace and compatibility with the competition laws of other jurisdictions.

To foster an innovative Spectrum Management Program that remains responsive to the marketplace, Industry Canada will bring reforms to its Spectrum Policy Framework. This framework contains the essential policy elements of Canadian spectrum management. The Department will release a discussion paper in fall 2004 that will focus on issues such as increased flexibility in the use of spectrum resources, facilitating the introduction of new technologies, smart regulation, access to underutilized spectrum, greater reliance on market-based licensing and availability of licence-exempt spectrum.

To ensure that Canada has a modern and world-class marketplace framework in the telecommunications sector, Industry Canada sought a parliamentary review of the restrictions on foreign investment in telecommunications. In responding to the Standing Committee on Industry, Science and Technology, the government acknowledged that there are benefits to removing the foreign investment restrictions for the telecommunications industry, as well as for the users of these services. However, given the conflicting recommendations of the Standing Committee on Canadian Heritage, that these restrictions be maintained, the government has undertaken a review, to be completed in 2004, to determine how best to reconcile the conflicting recommendations on this issue and examine possible solutions.

Developing world-class regulations and supporting international standardization contributes to expanding e-commerce in the Canadian marketplace. E-business is a driving force for economic growth and social development in the knowledge-based economy. It enables Canadian businesses to be competitive at home and abroad by increasing their productivity and innovation potential. To capitalize on the benefits of e-commerce, the Department's goal is to create a world-leading environment that encourages the adoption and growth of e-commerce across all sectors of the economy.

To promote the development and interoperability of e-commerce applications internationally, Industry Canada will continue to collaborate with the Canadian telecommunications industry to ensure that International Telecommunication Union (ITU) worldwide standards for e-commerce applications are in place. Membership in the ITU allows Canada to enhance its partnerships with other governments and the private sector, thus providing for more effective coordination on standard setting and spectrum allocations for global telecommunications networks and services, broadcasting systems, and the continuous development of communications technologies.

Improving Marketplace Programs and Services

The evolving marketplace, economic fluctuations and deregulation are among some of the many factors that necessitate the continual review of services, interventions and tools used by MSOs to ensure that the marketplace operates fairly and effectively. Setting the rules of the marketplace is not enough. As a result, Industry Canada will concentrate its efforts on improving marketplace programs and services, increasing education and awareness, and enhancing compliance and enforcement with marketplace rules and regulations through initiatives such as those described below.

In 2004, the Canadian Intellectual Property Office (**cipo.gc.ca**) will implement new International Searching Authority and International Preliminary Examining Authority services under the Patent Cooperation Treaty administered by the World Intellectual Property Organization. This will enable clients to acquire patent rights worldwide, reinforcing the Department's commitment to continued excellence in the area of service delivery.

The Office of Consumer Affairs (OCA) is playing a leadership role in the development of International Organization for Standardization (ISO) standards for codes of conduct and dispute resolution. Two of the OCA's recent publications, *Voluntary Codes: A Guide for Their Development and Use* and *Consumer Complaints Management: A Guide for Canadian Business*, will assist its efforts in this regard. Use of the ISO standards is expected to enhance consumer satisfaction with a firm's products, services and activities, thereby decreasing the need for government intervention. In addition, OCA will be undertaking an assessment to identify appropriate opportunities for consumer service transformation, in line with the Government of Canada's service transformation agenda.

In response to user demands, the OCA has developed the Complaint Courier — a leading-edge tool that enables consumers to file complaints more effectively and efficiently. It is a major enhancement to the Canadian Consumer Information Gateway (**consumerinformation.ca**), which is a single gateway providing quick and reliable access to an abundance of consumer information and services offered by Canada's governments, industry organizations, consumer groups and others. Thanks to this new technology, consumers save time, are able to submit well-documented complaints and can easily navigate through the consumer complaint process. The objective for the 2004–2005 fiscal year is to continue to enhance both the Canadian Consumer Information Gateway and the Complaint Courier in response to consumer needs, and to focus on client outreach activities.

In the current networked economy, it is paramount that consumers, businesses and innovators have access to state-of-the-art, user-friendly tools and information in order to make more effective decisions. For this reason, Industry Canada will continue to ensure that Canadians have

access to reliable information to increase their confidence, protection and effectiveness in the marketplace. For instance, the OSB will continue to expand its e-filing system, initially launched in December 2002. This will provide Canadians with a more efficient and effective system, as it facilitates the filing of all documents by the trustee community.

Corporations Canada (**corporationscanada.ic.gc.ca**) has developed an on-line system whereby individuals can incorporate their business federally and, in many cases, register provincially, in one seamless transaction. This initiative has reduced the costs and the burden for entrepreneurs who previously had to follow two entirely different procedures. In order to further improve this service, Corporations Canada will expand the number of provincial/territorial partners so that Canadian entrepreneurs can register with more provinces/territories in a single transaction.

The Spectrum, Information Technologies and Telecommunications Sector will explore opportunities to modernize the spectrum management software to increase use, service delivery, spectrum access and post-market surveillance.

In recent years, applications in communications, commerce, defence and other areas have become more dependent on the national network infrastructure. Forest fires, power blackouts and various security concerns have raised our awareness of the vital role that critical infrastructure plays during an emergency. Industry Canada's Emergency Telecommunications program (**spectrum.ic.gc.ca/urgent**) works to ensure that Canadians continue to have access to essential services in the event that the nation's critical infrastructures are disrupted. This ongoing work will help address and change Canada's capacity to deal with threats to the telecommunications networks (a critical infrastructure), therefore ensuring that Canadians have continued access to telecommunications services in times of emergency.

To complement Canada's strengths in the emergency preparedness areas, Industry Canada, in collaboration with the telecommunications industry, is committed to enhancing the cyber-security of Canada's telecommunications and information infrastructure. In addition, Communications Research Centre Canada, in partnership with other Canadian organizations, will undertake further research on the security of wireless networks.

Improving Compliance with Marketplace Rules

Compliance and enforcement activities are key to ensuring consumer confidence in the marketplace and in addressing the perception that Canada is a haven for deceptive telemarketing and deceptive mail operations. The Competition Bureau, through various partnerships, will concentrate its resources on continuing to pursue, investigate and prosecute individuals and companies involved in deceptive telemarketing and mail operations in Canada. The Competition Bureau will also continue to increase consumer and business awareness of deceptive telemarketing and deceptive mail practices through communication campaigns designed to decrease vulnerability and victimization.

Cartel activity directed to illegal and anti-competitive market arrangements negatively affects Canadians: it limits competition among businesses and harms consumers through higher prices and reduced product choice. The Competition Bureau will continue to dedicate significant resources to enforcement efforts that identify, prosecute and actively deter domestic and international cartels. The Bureau will continue to encourage greater participation and collaboration among competition authorities and jurisdictions around the world in the development of laws and enforcement practices that deter cartels and contribute to a more competitive, global marketplace.

Furthermore, the OSB will continue to build upon the successes of its risk-based trustee compliance strategy, such as the Initiative for the Orderly and Timely Administration of Insolvency Estates, which focussed on trustees with aging estate inventories and/or banking deficencies, in order to ensure a high degree of compliance with the *Bankruptcy and Insolvency Act*.

An innovative economy

Estimated resource allocation by sector and number of full-time equivalents (FTEs)										
Policy Sector		Industry Sector		Spectrum, Information Technologies and Telecommunications		Communications Research Centre Canada		Technology Partnerships Canada	
$44.6M	71 FTEs	$73.6M	97 FTEs	$1.5M	16 FTEs	$37.9M	421 FTEs	$412.1M	93 FTEs

Innovation includes both the creative process of generating and applying knowledge, and the outcome of that process (i.e. new products or new processes). It means coming up with new ideas about how to do things better or faster by applying knowledge to the development of products and services. In the current, knowledge-based economy, innovation is a key driving force in creating wealth, economic growth and social development for Canadians. Innovation is also critical for improving eco-efficiency and making progress on sustainable development. For this reason, Industry Canada will continue to foster an environment that is conducive to innovation.

To improve Canada's innovation performance, Industry Canada will work with its private and public partners to address concerns and challenges identified during the Innovation Strategy Consultations. By 2010, the objective is to at least double the Government of Canada's current investments in R&D, and to rank among the top five countries in the world in terms of R&D performance.

In order to heighten the visibility of science and technology within the federal government and on a national basis, a National Science Advisor to the Prime Minister has been appointed to work closely with the Advisory Council on Science and Technology (ACST). Industry Canada serves as the secretariat to the ACST, providing support for its operation in both an advisory and an administrative capacity.

Budget 2004 Commitments

The Government of Canada will, through the Minister of Industry and the National Science Advisor, study how Canada's commercialization environment can be improved and how Canada can become a global leader in commercializing our intellectual property assets.

To further support federal science, the Canadian Biotechnology Strategy (**biotech.ic.gc.ca**) focusses on identifying and managing the opportunities and challenges created by the increasing use of biotechnology across many sectors of our society. Using biotechnology to achieve economic, environmental and health benefits depends on governments, academia and industry carrying out their specific roles and working collaboratively for the greatest impact. External advice will be integrated through the Canadian Biotechnology Advisory Committee. The committee undertakes comprehensive analyses, informed by stakeholder consultations, on a range of issues arising from biotechnology and its implications in society. More information on this horizontal initiative can be found in the TBS Horizontal Results Database (**www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_e.asp**).

To achieve Canada's innovation goals, we must know where we stand. Assessing Canada's current innovation performance is vital for measuring our progress toward a more innovative economy. In this context, Industry Canada has commissioned, from The Conference Board of Canada, a report benchmarking our innovation performance. The report, which will be made public, will assess Canada's performance, based on a series of 17 innovation indicators, against 10 other countries, including those that are the best performers. Industry Canada will continue its efforts to better understand the strengths and weaknesses of our innovation systems through ongoing work to develop international innovation benchmarks and related indicators of performance.

Investing in Research and Development

Knowledge that is derived from R&D is a key driver of economic growth. In recent years, the federal government has invested heavily in research, particularly university research. This investment has been an important reason for Canada's improvement in R&D performance: from 15th to 12th place among Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) countries. To further enhance Canada's position, the Department will continue to develop mechanisms for building research capacity in all of Canada's universities.

The shift to a knowledge-based economy requires that Canada's investment strategy promotes the development of strategic enabling technologies, especially in areas such as information and communications technologies (ICTs), biotechnology, energy and environmental technologies, and nanotechnology. As announced in Budget 2004, the Government of Canada is committed to strengthening Canada's research capacity by providing Genome Canada (**genomecanada.ca**) with an additional $60 million for research in genomics, the study of the genetic code of people and other living things. Investing in these technologies will allow Canada to compete globally and will ensure that the priority of employment growth is met in the years to come.

Budget 2004 Commitment

The Government of Canada will provide Genome Canada with an additional $60 million to strengthen its research in genomics.

To ensure that cutting-edge small and medium-sized enterprises (SMEs) have the opportunity to undertake the necessary R&D, Technology Partnerships Canada (TPC) (**tpc.ic.gc.ca**), a special operating agency of Industry Canada, will continue to invest in SME technologies, both directly and through its partnership with the National Research Council Canada (NRC). For example, IRAP–TPC, a partnership with NRC's Industrial Research Assistance Program, invests in pre-commercial innovation projects that are being developed by companies with 500 or fewer employees and eligible project costs of $3 million or less.

Another priority of the Department is to provide Canada's research and education communities with high-speed optical networking capability via CA*net4 (**www.canarie.ca**). CA*net4 is a high-performance network that links research networks and institutions throughout Canada, enabling the country's research community to pursue advanced research and development of applications in areas such as e-health, e-business, e-content and the environment. In order to facilitate significant research activities across Canada and around the world, the Department, in partnership with industry and academia and through CANARIE Inc., will continue to support the operation of CA*net4 up to 2007.

Encouraging Commercialization

For Canada to live up to its innovation potential, we must do a better job at commercializing and using new ideas and technologies that emerge from our R&D efforts. The private sector in Canada has a significant role to play, through the commercialization and adoption of technology, in harnessing the social and economic benefits of R&D. Unfortunately, commercialization by the private sector continues to lag behind that of leading OECD countries. To improve our commercialization performance and technology adoption rates, and to take full advantage of the strong and diverse knowledge base Canada possesses, the Department is committed to reviewing government support in the areas of research and commercialization. The Department will place greater emphasis on achieving excellence by addressing key research gaps and making targeted investments to further the development and adoption of key enabling technologies. The objective is to facilitate and encourage private sector commercialization, in all parts of the country, particularly for SMEs. With respect to the commercialization of university research, opportunities should be taken to facilitate greater collaboration between universities, government laboratories and the private sector.

Industry Canada is participating in an interdepartmental effort to assess key issues raised by a number of industrial sectors during the 2002 innovation consultations and to develop an evidence-based analysis of the problems with commercialization in Canada. Examples of the issues raised by industry include industry access to publicly funded research, technology planning and skills development.

Budget 2004 Commitments

The Government of Canada will further strengthen the commercialization of university research through a five-year $50-million pilot competitive fund. A competitive $25-million fund for commercializing the results of research from federal labs will also be established.

An advisory committee will be established to provide guidance in designing and implementing these competitive processes.

In a global marketplace where companies are facing increasing difficulty in remaining competitive, technology planning is critically important. Industry Canada has developed an expertise in engaging industry and stakeholders in Technology Roadmapping, a planning process that provides a means to identify, evaluate and select among strategic alternatives for achieving technological objectives. Technology Roadmaps have recently been completed for Bio-based Feedstocks, Fuels and Industrial Products and Low-Cost Aerospace Composites. During 2004–2005, Technology Roadmaps for Cabin Management Systems (Aerospace), Prognostics and Health Management, and Biopharmaceuticals will also be completed.

Industry Canada's expertise with Technology Roadmaps has been recognized by the Asia-Pacific Economic Cooperation. Industry Canada has been invited to be a key participant in an international Technology Foresight / Technology Roadmapping exercise on future fuels.

Industry Canada will continue to encourage innovative growth by transferring technology developed by Communications Research Centre Canada (CRC) (**crc.ca**) to Canadian industry. CRC performs R&D on basic communications technologies across Canada: radio, satellite, broadcasting and fibre optics. Through various partnerships, CRC bridges the innovation gaps in Canada's telecommunications sector, enabling Canadian industry to develop competitive and innovative products and services. This also allows CRC to develop innovative and affordable solutions for bringing broadband services to all regions of Canada, especially underserved rural and remote areas.

In addition, through CRC's Rural and Remote Broadband Access Program, the Government of Canada will facilitate scientific and engineering research that will be used to enhance the affordability and availability of broadband services in rural and remote communities in Canada.

Promoting Strategic Enabling Technologies

Investing in and promoting research, development and use of strategic enabling technologies (nanotechnologies, biotechnologies, environmental and energy technologies, and ICTs) is a key part of the Government of Canada's overall strategy to develop knowledge in fields with good opportunities. These efforts will also help to provide innovative eco-efficient solutions to environmental challenges faced by industry. These fields include: pollution prevention, abatement and remediation, and sustainable energy alternatives such as hydrogen and fuel cell technologies.

The transition to a hydrogen economy presents a field with new opportunities and tremendous benefits for Canada. One of the Government of Canada's priorities is to maintain our position as a world leader in the evolution of a hydrogen economy. Industry Canada will continue to make strategic investments through TPC. For example, through TPC's Hydrogen Early Adopters (h2EA) program, launched in October 2003, the government is committed to working in partnership with industry to foster the development and early introduction in the Canadian

marketplace of hydrogen and hydrogen-compatible technologies, such as fuel cells and technologies used to produce, store, distribute and use hydrogen. The program also underscores the importance of producing energy in a clean and efficient manner.

Industry Canada will also facilitate the development of several Climate Change Technology Roadmaps with the objective of accelerating the development of cost-effective technologies for greenhouse gas mitigation in multiple sectors. This will be done by building the intellectual foundation for long-term technological advances and by forming alliances and partnerships to help advance R&D, innovation and commercialization.

In addition to providing a sustainable solution to climate change and pollution, particularly in our cities, and presenting new opportunities for growth and investment for Canadian industry, other potential benefits of the hydrogen economy include the creation of high-quality jobs, and overall improvement in the quality of life for all Canadians.

Competitive industry and sustainable communities

Estimated resource allocation by sector and number of full-time equivalents (FTEs)								
Policy Sector		Operations Sector		Industry Sector		Spectrum, Information Technologies and Telecommunications		Chief Information Office	
$12.3M	101 FTEs	$469.0M	479 FTEs	$185.1M	304 FTEs	$169.7M	249 FTEs	$13.6M	93 FTEs

Investment, capital formation and innovation are critical to building a dynamic economy and improving the standard of living of Canadians. Investments increase the productivity and capacity of the economy and lead to innovation that creates competitive economic advantages. New trade opportunities evolve from successful investments. New investment and reinvestment are also crucial for industry to achieve Canada's sustainable development and environmental goals.

Investment Priority Sectors

- Information and communications technologies
- Life sciences (biotechnology, medical devices and pharmaceuticals)
- Aerospace and defence
- Automotive
- Energy and environmental technologies
- Chemical/petrochemicals

Agriculture and Agri-Food Canada and Natural Resources Canada are key sectoral partners.

(investincanada.gc.ca)

Industry Canada, in partnership with government and industry stakeholders, seeks to stimulate and attract new investments. This entails identifying actions that can improve the investment climate and promoting Canada's advantages, especially those in priority sectors. The goal of these activities is to increase awareness among potential investors of Canada's advantages and to pursue identifiable opportunities. According to objective international sources, Canada ranks high in terms of its business advantages and investment climate:

- The United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) reports that Canada is a front-runner for foreign direct investment attraction (UNCTAD, *World Investment Report 2003*).
- Canada ranks first in having the lowest business costs in the G7 (KPMG, *CEO's Guide to International Business Costs*, 2004).
- Canada ranks first in the global business environment rankings forecast for 2004–2008 (The Economist Intelligence Unit, *Assessing the General Business Environment*, January 2004).
- Canada is forecast to rank eighth in global capital inflows for 2003–2007, capturing over 3 percent of world investment (The Economist Intelligence Unit, *World Investment Prospects*, March 2003).
- Canada's competitiveness rating is third overall, and second in the large country rankings (The International Institute of Management Development, World Competitiveness Yearbook 2004).

In emphasizing priority sectors, potential corporate investment opportunities are identified, particularly those value-added investments that address technology gaps and emerging technologies, and those with vertical and horizontal integration possibilities. The Department also responds to self-identified new investors and acts as a facilitator in the investment process. Industry Canada pursues these opportunities at selected international industry events and in meetings between corporate and government officials.

Economic growth also depends on international trade and access to foreign markets. An estimated one out of every four jobs in Canada is linked to success in the export market and the OCED has ranked Canada as the world's seventh largest exporter. With almost 50 percent of Canada's GDP resulting from international trade, Canada, more than any other G7 nation, relies on international trade for economic growth. In many sectors, significant potential exists for continued export growth into NAFTA markets, especially into Canada's most important market — the United States. According to a recent Bank of Nova Scotia report entitled *Global Research: International Views* (Summer 2004), markets in the Asia-Pacific region, Eastern Europe and South America will experience domestic growth rates exceeding those in the developed economies. Canadian companies and industries that are able to tap into this expansion should be able to realize higher rates of growth than those focussed solely on established markets.

Trade Priority Sectors

- Aerospace and Defence*
- Agriculture Products, Agri-Food and Seafood
- Automotive*
- Bio-Industries*
- Cultural Products Services
- Environmental Industries,*
- Health Industries*
- Information and Communications Technologies*
- Natural Resources Technologies and Services (partly Industry Canada)
- Plastics*
- Service Industries*
- Wood Products and Other Building Materials*

*Sectors for which Industry Canada is responsible.

On December 12, 2003, some trade-related activities were transferred to International Trade Canada. However, Industry Canada still has significant responsibilities for sectoral responses to the challenges and opportunities that increasing trade liberalization and globalization affords. Industry Canada focusses on trade promotion and sectoral assessments, and it actively promotes Canadian capabilities abroad through its leadership of the Trade Team Canada sectors, its participation in trade shows, incoming and outgoing business missions, and delivery of the Brand Canada program in partnership with ITCan and other Team Canada Inc members. In addition, the Department interacts with a broad range of trade-oriented industrial sectors and contributes its sectoral capacities to national efforts aimed at improving access to foreign markets, enhancing consumer and user access to competitive products and defending domestic industrial interests. In so doing, Industry Canada seeks to directly influence industrial policy and foreign trade, and contribute to Canada's economic development.

Budget 2004 Commitments

The Government of Canada will prepare a national strategic framework for the Canadian automotive sector in the 21st century, with a strong emphasis on R&D.

In Budget 2004, the Government of Canada emphasized its commitment to Canadian industry. For example, the government will prepare a national strategic framework for the Canadian automotive sector in the 21st century, with a strong emphasis on R&D. This strategic framework will consider the factors important to the longer-term growth of Canada's automotive sector, including a review of measures to support innovation related to the next generation of smart, fuel-efficient and hybrid vehicles, and renewable fuels.

In order to be sustainable in the long term, economic growth has to be paired with consideration for the environment. Industry Canada will continue to support a sustainable development strategy that enables Canadians to achieve a high standard of living, while investing in the well-being of future generations (*see pages 26 and 33 for more details on the strategy*).

Supporting the Social Economy

Social economy enterprises are run like businesses, producing goods and services for the market economy, but they manage their operations and redirect any profits in pursuit of social and

community goals. In recognition of the social economy sector's growing contribution to Canada's communities, Budget 2004 provides new funding for pilot programs to strengthen support in key areas, including capacity building and financing. Building upon existing community economic development programming and experience, Industry Canada — in partnership with Western Economic Diversification Canada, Canada Economic Development for Quebec Regions and the Atlantic Canada Opportunities Agency — will implement these Budget 2004 commitments.

Budget 2004 Commitments

Through Industry Canada and the regional development agencies, the Government of Canada will:

- lead a $17-million pilot program over two years to support strategic planning and capacity building of community economic development organizations; and
- lead a $100-million program over five years to increase lending to social economy enterprises and develop up to four regional "patient capital" funds for social enterprises.

Budget 2004 also increased support for the sector by confirming that it will become eligible for a wide range of programs currently offered to small business. These include programs that provide financing and contributions to small businesses. Industry Canada will identify the specific financing needs of social enterprises and work with members of the Industry Portfolio to ensure that relevant programs are accessible to social economy enterprises.

Furthermore, access to patient capital is often a critical factor in the ability of social economy enterprises to grow. Industry Canada will investigate the financing needs of social economy enterprises and design financing tools to implement the Budget 2004 commitment. A competitive process will be designed to determine the recipients of the funds.

Understanding Access to Capital

Access to capital is fundamental to building the 21st century economy in Canada. Firms at all stages of development may face barriers in accessing financing. For the coming year, Industry Canada's research and analysis will focus on high-growth SMEs and the financing of innovative firms in order to understand the marketplace gaps or barriers these firms face.

The continued availability of venture capital ensures that businesses with high growth potential are able to bring their innovations to market. Industry Canada has spent the past few years developing a research agenda to improve its understanding of the risk capital market for SMEs. The Department is now in the process of developing policy options and recommendations regarding risk capital.

Determining the financing needs of growing Canadian businesses is of primary importance. In June 1999, Industry Canada, Statistics Canada and the Department of Finance Canada were asked to partner in collecting data on SME financing issues. Through this SME Financing Data Initiative, and other research and analysis, a comprehensive picture of SME financing, covering the entire spectrum of financing products and services, is provided. The initiative will facilitate more effective decision making on issues related to SME access to financing. The partners report their findings to parliamentarians, key external stakeholders and SMEs on an ongoing basis.

In cooperation with Canadian embassies and other partners, the Department also provides coordinated support services in Canada and overseas for the investment needs of identified multinationals. In priority industrial sectors, sector-specific investment strategies are developed to address sector- and company-specific issues that are key for multinational investors making location decisions. In addition, the Minister of Industry will continue to meet with the private sector at events like the World Economic Forum in order to attract investment into Canada.

Building a Skilled Work Force

Over the coming decades, demographic changes will put increasing pressure on Canada's capacity to grow. Canada's economic performance in an era of slow growing labour will depend crucially on our ability to innovate and to improve our productivity performance. To achieve this, we need to ensure that our economy has an adequate supply of highly qualified personnel and that workers are provided with the right set of incentives to participate in the knowledge-based economy. Canada's development and retention of highly qualified workers at home and ability to attract additional workers from abroad are key steps in that direction and will be key determinants of our success in this regard.

The ability of workers to move freely within Canada is an important component of a well-functioning Canadian economy. The federal government has re-engaged with the provinces and territories in discussions to improve the Agreement on Internal Trade. A key priority of these discussions will be further progress on the recognition across Canada, of workers' occupational qualifications, including those from abroad.

Industry Canada, in partnership with Human Resources and Skills Development Canada and the Social Sciences and Humanities Research Council, is participating in a medium-term applied research program on skills. One of the main goals of that partnership is to develop a shared view on skilled labour policy in support of a more innovative economy (**strategis.gc.ca/epic/internet/ineas-aes.nsf/en/h_ra01877e.html**).

Furthermore, in partnership with Citizenship and Immigration Canada, Human Resources and Skills Development Canada, International Trade Canada, and other stakeholders, Industry Canada will continue working to fast-track skilled workers who are entering Canada with job offers, attract top international students, and break down barriers to the recognition of foreign credentials and prior work experience.

Community Economic Development

All of the innovation players come together at the community level. By providing SMEs and Aboriginal business with both financial support and advisory services, Industry Canada is investing in the future of communities and encouraging growth in employment, income and productivity.

An important program designed to benefit small businesses is the Canada Small Business Financing (CSBF) program (**strategis.gc.ca/csbfa**). The CSBF program increases the availability of loans and leases for establishing, expanding, modernizing and improving small businesses, by encouraging financial institutions and leasing companies to make financing available to small businesses. Canadians benefit from the CSBF program, as it helps businesses grow and create jobs, resulting in a more dynamic Canadian economy.

Canada-Ontario Infrastructure Program

Industry Canada believes that modern infrastructure is the key to developing communities that are strong enough to attract new economic development, retain existing businesses and enhance the quality of life of their citizens.

The Canada-Ontario Infrastructure Program (COIP), the $680.7-million Ontario component of the national Infrastructure Canada Program, is delivered by Industry Canada on behalf of Infrastructure Canada. Aimed at improving the quality of life for Ontario residents by investing in urban and rural areas of Ontario, the program's main priority is green municipal infrastructure. COIP also invests in sports, culture, tourism, transportation and innovation.

With the extraordinary and positive response to COIP, all federal funds currently available under the program have been earmarked for approved projects. In the months ahead, COIP expects to announce additional projects and the remainder of the federal commitment for Ontario.

(**www.ic.gc.ca/coip-pico**)

The CSBF program has a legislated comprehensive review every five years. The first review report must be tabled in both the House of Commons and the Senate by March 31, 2005. This review will determine if the program is meeting its dual objectives of cost-recovery and incrementality, and will assess if changes to the program are necessary.

Targeted programs in Northern and rural Ontario will continue to be priorities for Industry Canada. For example, the Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario (FedNor) will continue to be a key instrument for the Department, supporting the development and sustainability of Northern Ontario and rural Ontario communities. FedNor improves access to capital through loan loss reserves with financial institutions and through the provincial network of 61 Community Futures Development Corporations, which are strategically located throughout Northern Ontario and rural southern Ontario. Working in partnership with community and business leaders, FedNor will continue to support Northern and rural Ontario's adaptation to the knowledge-based economy. FedNor will also support projects involving communities, SMEs, technology centres and post-secondary institutions with a special focus on the resource sector. In addition, community innovation projects in rural southern Ontario will be supported through the Community Futures Program.

Budget 2004 Commitments

The Government of Canada will review the role of Community Futures Development Corporations and examine the possibilities for broadening and deepening their mandate.

Aboriginal Business Canada (ABC) (**abc-eac.ic.gc.ca**) will continue to promote the creation and expansion of viable businesses in Canada that are owned and controlled by Aboriginal people. ABC's investments leverage considerable additional investment in support of Aboriginal businesses across Canada.

Supporting Participation in the Digital Economy

In a global, knowledge-based economy driven by rapid technological change, success is determined by the power to innovate. Connectedness is pivotal in empowering Canadians with the skills, competencies and tools necessary to innovate and take advantage of Canada's world-class ICT infrastructure. It also promotes sustainable development and provides Canadians with access to education, knowledge, commerce and opportunities in the communities in which they reside, providing all Canadians with the means to participate in the creation and sharing of knowledge.

Building upon past successes and a decade of investment in connecting Canadians to each other and the world, the Department will continue to create opportunities for all Canadian individuals, businesses and communities to acquire the skills, competencies and tools required to fully participate in the digital economy.

Access to Reliable and Modern Digital Infrastructure

Although Internet penetration rates in Canada have increased significantly in recent years, a digital divide continues to exist. All Canadian communities are not at the same stage of ICT development. This is especially true in many rural and remote regions that lack advanced infrastructure and find it financially and technologically difficult to overcome these challenges without government assistance.

To meet this challenge, Industry Canada will use a multi-faceted approach — developing policies and implementing frameworks — in partnership with other departments, other levels of government and the private sector. The objectives are to advance the opportunities for Canadians to access a modern digital infrastructure, ensure that they have the skills necessary to fully benefit from the digital economy, stimulate the development of advanced applications and tools, and foster confidence in the digital economy.

Access to Reliable and Modern Digital Infrastructure

Industry Canada will continue to provide Canadians with access to a reliable digital infrastructure through:

- the Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program (**broadband.gc.ca**);
- the National Satellite Initiative (**broadband.gc.ca/pub/program/nsi**);
- the Emergency Telecommunications program (**spectrum.ic.gc.ca/urgent**), see page 15; and
- CA*net4 (**www.canarie.ca**), see page 17.

The Government of Canada is committed to ensuring that Canadians have equitable access to broadband services through such programs as the Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program, and the National Satellite Initiative. The Pilot Program and the National Satellite Initiative partners with communities, provinces/territories, other federal government departments, regional development agencies and the private sector to lead the deployment of advanced information and communications infrastructure in Canadian communities, especially those affected by the digital divide, such as First Nations, Northern, rural and remote communities. In Northern Ontario and rural eastern Ontario, this will be further supported by FedNor. In addition, a high-speed link connecting Iqaluit with CA*net4 has been implemented. This connectivity provides real-time interactive learning opportunities, such as virtual music lessons for students and teachers. Planning is in progress to extend the CA*net4 to Yukon and Northwest Territories.

Fostering the development and uptake of Canadian-made, innovative on-line applications and services continues to be a focus of Industry Canada's work. However, technologies and electronic applications are rapidly evolving. In order for Canadians to move confidently into the digital economy, the structural and organizational barriers that prevent Canadians from realizing the benefits of the digital economy need to be addressed. Industry Canada will identify and assess the gaps that currently exist for individuals, businesses and communities. The Government continues to develop an enhanced policy framework to stimulate the development of advanced, enabling applications to ensure lifelong learning opportunities for all Canadians; to help businesses compete more effectively in the global, knowledge-based economy; and to promote entrepreneurship.

To further e-commerce adoption by business, Industry Canada will continue its successful Student Connections initiative (**studentconnections.ca**). Student Connections leverages partnerships with colleges and universities across Canada to deliver practical e-commerce and Internet training to SMEs each year. Student Connections will add On-Line Research for Business to its *E-Commerce First Step* suite of training services for SMEs.

Industry Canada is active in promoting the use of ICTs internationally in the overall development agenda. The approach highlights Canada's expertise in using ICTs to achieve socio-economic objectives, and contributes to the development of foreign markets geared toward the 21st century economy.

The first phase of the UN World Summit on the Information Society in late 2003 built high-level international support for the Connecting Canadians model, and broad appreciation for Canadian expertise. In 2004–2005, the federal government will lead preparations for the second phase of the Summit, building on the success of the first to continue the growth of the information society in Canada, while creating opportunities for Canadian companies and organizations to take advantage of Canada's recognized leadership, particularly in the markets of developing countries.

Improving On-Line Service

Industry Canada will continue to play a significant role in providing government services on-line. The Government of Canada's Government On-Line (GOL) initiative aims to deliver integrated, client-centred services to Canadians, anytime, anywhere and in the official language of their choice by 2005. Industry Canada met its accelerated GOL target of placing all key services on-line as of 2003 — two years ahead of the Government of Canada's target. *(Additional information on GOL can be found in section 4 on page 27.)*

Having met the GOL target, the Department will continue to develop, in collaboration with TBS and partner departments, a service to business vision that will set post-GOL directions consistent with the Government of Canada's service transformation agenda — providing integrated,

citizen-centred service delivery across a multi-channel, service delivery network. This will include integrating the Canada Business Service Centres and **BusinessGateway.ca**, and doing further planning for BizPaL (an on-line federal/provincial/territorial/municipal permits and licences portal). This vision will enhance the interactions between business and government, improving the performance of both.

In partnership with the Canadian e-Business Initiative (CeBI), Industry Canada has helped raise private sector awareness and use of e-business to increase innovation, thus improving Canada's productivity performance. Two of Industry Canada's on-line products, SourceCAN (**sourcecan.gc.ca**) and ebiz.enable (**strategis.ic.gc.ca/ebizenable**), will be enhanced to further meet the needs of Canadian businesses. SourceCAN will add new feeds and integrate e-supply chain features with other departments to provide more opportunities to small and medium-sized enterprises (SMEs) and promote Canadian capabilities to a larger audience.

The content of ebiz.enable will be enhanced to ensure that it remains current, detailed and consistent with industry needs. These capacity-building exercises will enable Canadians to increase their share of the global digital economy and assist SMEs in overcoming the barriers they face in adopting e-business practices.

Through the Assistive Devices Industry Office and the Web Accessibility Office, the Department will also continue to support access for persons with disabilities and senior citizens. This is achieved through the Department's support of the Common Look and Feel Initiatives, its lead on the Assistive Technologies section of the GOL Disability Cluster and its support to the Web Accessibility Initiative.

Encouraging Sustainable Development Through Eco-efficiency, and Corporate and Community Sustainability

Industry Canada will also continue to help companies achieve their sustainable development objectives by offering information products and tools for implementing corporate responsibility and eco-efficiency practices in business and communities. Encouraging corporate sustainability reporting will be an important element in this process. The Department will also partner with the business community and others to further its understanding of how corporate sustainable development practices drive value, as well as how sustainable development can be factored into investment decision making.

An example of factoring sustainable development into investment and trade decisions is the Sustainable Cities Initiative (**strategis.gc.ca/epic/internet/inscin-idvd.nsf/en/Home**). The Sustainable Cities Initiative focusses on the urban challenges facing cities in developing economies. Begun as a pilot in 1999, the initiative has been extended to 2005–2006. The initiative encourages trade and investment by providing opportunities to showcase Canada's expertise in sustainable development technologies and services. It allows the Canadian government, as well as non-governmental and private sector organizations, to work together in the pursuit of sustainable development opportunities in cities abroad.

In support of sustainable development, Industry Canada will also continue to work with industries to strengthen and support their innovation capacity and performance through Technology Roadmaps initiatives, by encouraging collaboration between industry and universities, and by helping Canadian companies incorporate lean manufacturing practices into their operations. The Department is also pursuing opportunities to enhance the sustainability of communities, including addressing the broadband connectivity needs of unserved Canadian communities and facilitating the establishment of a national e-waste recycling network.

Section 4:

Government-Wide Themes and Management Initiatives

Management Accountability Framework

Industry Canada continues to be actively engaged in advancing the principles of sound resource management and effective decision making.

The 2004–2005 fiscal year will be a transitional year that will allow the Department to re-assess its modern management agenda in light of the new TBS Management Accountability Framework (MAF). The MAF provides a list of management expectations that reflect the current management responsibilities of deputy heads and all public service managers. Because of its ongoing and sustained efforts in the Modern Comptrollership Initiative and other government-wide management initiatives, Industry Canada is well positioned to carry out this work.

Building on the progress achieved over the past year, through the Modern Comptrollership Initiative, Industry Canada's plans and priorities to implement modern management principles are outlined on its Web site (**www.ic.gc.ca/mci**).

Citizen-Focussed Service Improvement

Government On-Line

The Government of Canada's GOL initiative is committed to providing integrated, client-centred on-line service delivery to Canadians by 2005. Industry Canada set an accelerated GOL target of 2003, and is pleased to report that all of the Department's 17 key services are now on-line. Furthermore, most of these services provide complex informational and transactional e-services. Key programs such as the Newly Upgraded Automatic Name Search (NUANS, the corporate and trademark name search service), bankruptcy, federal incorporations and spectrum provide database queries, on-line transactions, e-payments and authentication. *(Additional information on GOL can be found in section 3 on page 25.)*

Canada consistently ranks as a leader in e-government, based on the number of on-line services offered, as well as its sophistication and client-centred approach to service delivery. In fact, Accenture has once again ranked Canada first in e-government maturity. This is the fourth consecutive year that Canada has been ranked first out of 22 countries for its maturity in e-government, including service breadth, service depth and customer relationship management.

As the lead in developing a forward-looking vision for the Government of Canada's on-line service to business, Industry Canada is developing a strategy that will articulate how these services could evolve beyond 2005 to better meet the increasing demands and changing needs of Canadian businesses.

On behalf of the Government of Canada, Industry Canada manages **BusinessGateway.ca**, which is the federal business portal featured on the Canada Site (**canada.gc.ca**). To improve service delivery to businesses, Industry Canada is integrating the Canada Business Service Centres (CBSCs) and **BusinessGateway.ca** into a multi-channel information service network. The on-line content and functionality of the CBSC Web site and **BusinessGateway.ca** will be integrated into one on-line presence. This move will bring together the multi-jurisdictional content strength of the CBSCs and the topic clustering of information on **BusinessGateway.ca** for an enhanced, streamlined client experience.

In an effort to significantly reduce the burden that complying with multi-jurisdictional regulations poses on businesses, Industry Canada plans to develop a pilot project called BizPaL — a Web-based tool for the identification, application and management of all permits and licences offered through Canada's three levels of government. The pilot project would be developed in phases, starting with the identification of licences and permits for a limited number of sectors and with a limited number of partners from the three levels of government.

Strategis (**strategis.gc.ca**) is Industry Canada's program delivery Web site for the business community. Comprising more than 200 subsidiary components, it offers a wealth of information products and is the front door to the programs and services offered by the Department. Strategis increasingly showcases key policy developments; the Strategis of the future will engage economic stakeholders directly in a dialogue on the framework policies that will shape Canada's economic road ahead.

Industry Canada's Web operations will continue to focus on achieving real impacts that are highly cost-effective for Canadians. Strategis now welcomes more than 50,000 daily users, who have indicated in surveys that the Web site saves them time and offers vital insights for the operation of their businesses. Efforts are underway to improve Strategis by ensuring that its content remains up-to-date and focussed on the right priorities.

Industry Canada's grants and contributions programs will continue to evolve their on-line presence by gradually implementing a seamless, end-to-end on-line environment for external clients and Industry Canada employees. This will be done using a multi-year, modular approach with priority components selected by grants and contributions program managers. The new on-line environment will improve client satisfaction and employee effectiveness by streamlining policies and business processes, and encouraging the development of service components that are shared by the Department and the Government of Canada.

In conjunction with TBS, the Department sits on the Accessibility Domain Architecture Team, which has the objective of promoting fully accessible GOL services to all Canadians. The Department's Assistive Devices Industry Office is leading the development of the Persons with Disabilities sub-portal on the Canada Web site (**at-links.gc.ca**).

Citizen-Centred Service Delivery

As the Department's GOL progress reflects, Industry Canada is playing a lead role in delivering government-wide services for Canadian businesses and entrepreneurs. The network of CBSCs and **BusinessGateway.ca** continue to improve and orient services toward on-line delivery and support to clients using the Internet channel. These services combine to provide businesses with a "click, call or visit" choice in how they access information on business programs and services.

The CBSCs are piloting a new approach to obtaining feedback on client satisfaction which shifts away from a formal "snapshot" evaluation every two to three years to an approach that provides ongoing feedback across all channels. The pilot project, which uses common measures of client satisfaction recommended by TBS, is currently underway and will be rolled out across the CBSCs. **BusinessGateway.ca** will also work to align its metrics for Web site use and feedback with the approach used by the Canada Site and other gateways.

In a continuous effort to improve services, the CBSCs are undertaking the following:

- revamping the popular on-line Interactive Business Planner according to user feedback (**cbsc.org/ibp**);
- reconfirming client needs in terms of information on business regulations; and
- redesigning the desktop tools of front-line staff to enable them to handle each type of inquiry efficiently with the full range of delivery channels.

The recently completed inter-jurisdictional survey, "Taking Care of Business," provided businesses from across Canada with an opportunity to shape the evolution of the service delivery across all channels and all levels of government. In 2004–2005, the GOL Branch will analyse these findings and explore opportunities to improve service quality and service delivery. The focus will be on reducing the time businesses spend interacting with government and ensuring that businesses' and government's needs are met.

Other service improvement initiatives will also be undertaken across the Department. For example, FedNor is currently implementing its service improvement plan, which outlines measures to improve

- turnaround times on project proposals and payments;
- the overall proposal assessment and payment processes; and
- client communications.

These priorities were based on the results of client and staff surveys conducted in March 2002, using the Common Measurements Tool. Service improvement initiatives include client and staff training, e-business and the streamlining of internal processing systems. A second client survey in 2004–2005, will measure the degree of improvement in service delivery.

The Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada has been improving its electronic name search service and has increased the percentage of those using the on-line search service from 73 percent in 2001–2002 to 81 percent in 2003–2004. The OSB expects this trend to continue in 2004–2005.

On behalf of TBS, Industry Canada is leading the BizPaL pilot project, which will integrate licence and permit information for business from three levels of government. The project will also explore the specific challenges of funding and collaborative governance for this unique shared service.

People: Exemplary Workplace

Strategic Outcome: Industry Canada will pursue an integrated recruitment, representation, employee development and retention strategy responsive to business objectives and the provision of services to Canadians.
Key Result Commitment: General Human Resources Mandate
Priority: Ensure an up-to-date understanding of work environment issues and work force analysis (demographic trends, skills, employee perspectives) to be able to intervene with human resources management strategies that contribute to the fulfilment of departmental business objectives.
Plan: • Analyse demographic trends and identify potential impacts on recruitment, designated group representation, training requirements, career development, succession planning and retention strategies. • Identify and monitor key performance indicators for human resources management.
Key Result Commitment: Follow-Up to the 2002 Public Service Survey
Priority: Continue to respond to the results of the 2002 Public Service Employee Survey.
Plan: • Support employee advisory committees for designated groups, young professionals and employee engagement, and continue to engage managers and employees in improving our workplace and assessing our progress.

Key Result Commitment: Human Resources Modernization

Priority: Establish a state of departmental readiness for the implementation of the various components of human resources modernization.

Plan:

- Establish new terms of cooperation with unions, develop rules of engagement and a new Informal Conflict Management System.
- Develop and implement new accountabilities for the Deputy Minister, new staffing delegations and processes, and contribute to the development of a new Code of Values and Ethics.
- Develop the framework for building strategic work force planning capacity and human resources plans in the Department.

Key Result Commitment: Strategies and Strategic Advice

Priority: Promote and enable sound human resources management decisions.

Plan:

Strategies and Advice on Organizational Structures and Classification

- Promote the implementation of sound organizational structures and informed classification decisions.
- Establish clear accountabilities and responsibilities within organizational structures.
- Strengthen performance management.
- Enable the achievement of program delivery.

Work Force Information, Analysis and Advice

- Provide understanding of work force demographics and health of the organization.
- Identify trends and issues.
- Enable sound human resources management decisions and operational planning.

Strategies and Advice on Recruitment and Staffing

- Promote effective recruitment and staffing practices.
- Enable having the right people in the right place at the right time.
- Enable the achievement of program delivery.

Strategies and Advice on Human Resources Management

- Align human resources strategies with departmental business goals.
- Strengthen management knowledge of human resources.
- Promote informed management decisions.
- Facilitate management of change.
- Support workplace well-being.

Key Result Commitment: Direct Services and Operational Advice

Priority: Promote transparency and accountability. Support managers in meeting objectives and operational requirements.

Plan:

Advice on Resourcing and Recruitment

- Promote transparency and accountability.
- Encourage succession planning, continuity and retention of talent.
- Enable having the right people in the right place at the right time.
- Support managers in meeting objectives and commitments.

Corporate Training

- Contribute to continuous learning.
- Support learning activities related to Industry Canada's strategic outcomes and human resources management priorities.
- Support career development and succession planning.
- Improve morale and motivation.

Labour Management Consultation

- Promote better communications and harmonious relationships.
- Improve operational effectiveness and productivity.
- Reduce costs (i.e. grievances, conflict, absenteeism).
- Foster better employee relations, which supports Industry Canada as a workplace of choice.

Compensation Services

- Support implementation of collective agreements and compensation plans.
- Provide information on compensation and benefits.
- Enable employees to make informed choices.
- Ensure employees are paid accurately and on time.

Career Counselling / Mentoring

- Contribute to career development.
- Facilitate sharing of experience and transferring of knowledge.
- Help employees match interests and capabilities with work.
- Improve employee morale.
- Support retention strategy.

Key Result Commitment: Human Resources Systems, Information and Practices

Priority: Enable timely access to strategic and operational human resources management and operational information to support decision making and enable continual program improvement. Increase the integrity and credibility of the organization.

Plan:

Human Resources Information System

- Promote consistency and quality of information.
- Enable timely access to human resources planning and strategic information.
- Provide comprehensive, integrated information to facilitate management decisions.

On-Line Services and Tools

- Provide real-time information (i.e. leave).
- Provide information at a glance.
- Provide employees with easy access to information and tools.
- Reduce transactional costs.

Monitoring and Evaluation Programs

- Assess the quality and delivery of programs.
- Support departmental consistency in the management of human resources programs.
- Identify trends and issues.
- Enable continual program improvement.

Interpretation of Acts, Regulations, Policies, Procedures and Practices

- Promote consistent interpretation and application throughout the Department.
- Enable sound human resources management decisions.
- Increase the integrity and credibility of the organization.
- Reinforce corporate values and culture.

Key Result Commitment: Corporate Values and Culture
Priority: Promote the application of human resources management values throughout the Department. Position Industry Canada as a workplace of choice.
Plan: *Resourcing and Development Program* • Promote the application of human resources management values throughout the Department. • Encourage diversity and a representative work force. • Support employee learning and career development. • Strengthen the recruitment and retention capacity. • Encourage bilingualism and linguistic duality. *Labour Management Relations Framework* • Foster a more productive and collaborative environment. • Encourage behaviours that are consistent with corporate values. • Promote positive employer–employee relations. *Employment Equity Program* • Promote a respectful, inclusive workplace. • Encourage diversity and a representative work force. • Enhance the credibility of the organization. • Position Industry Canada to sustain a representative work force into the future. *Performance Management Program* • Improve quality of management practices. • Facilitate open communications. • Reinforce desirable behaviours. • Influence cultural changes. • Enhance business performance. *Strategies for Organizational Well-being* • Facilitate use of alternative work arrangements. • Provide personal advisory and information services. • Contribute to employee well-being and satisfaction. • Sustain work force performance. • Strengthen the recruitment and retention capacity.

Section 41 of the *Official Languages Act*

The Department and four regional development organizations have established a coordinated strategic framework to maximize participation by official-language minority communities in existing federal economic development programs and services. This framework integrates the government's *Action Plan for Official Languages*. Industry Canada and the regional development organizations will continue to implement this plan in 2004–2005 and consult with the minority communities to strengthen partnerships.

Sustainable Development Strategy

Industry Canada's third Sustainable Development Strategy (SDS III), 2003–06, commits the Department to playing a strategic enabler role and promoting innovative sustainable development solutions through the following strategic outcomes:

- innovation toward sustainable development;
- corporate and community sustainability; and
- sustainable development capacity building within Industry Canada.

These sustainable development strategic outcomes are being pursued through the results, deliverables and performance indicators presented in the following table.

In response to the recommendations in the *2003 Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development*, the new strategy includes a more focussed set of deliverables, a more results-based performance measurement framework (consistent with Industry Canada's Modern Comptrollership Initiative), and a renewed departmental sustainable development reporting system.

SDS III and its related performance reporting information is available on the Department's Sustainable Development Web site (**strategis.gc.ca/sd**).

Sustainable Development Strategic Outcome: Increase commercialization and adoption of eco-efficient tools and technologies.	
Target: Work in partnership with industry and others to demonstrate the contribution of eco-efficiency to enhancing productivity and environmental performance through capacity building in R&D and skills, promote technology innovation, and apply the tools in the marketplace. By December 2006, successfully complete 16 identified action plan items.	
Sustainable Development Strategic Outcome Area: Capacity building in R&D and skills	
Action Plan Items	**Performance Indicators**
• Supporting the Canada Foundation for Innovation (CFI) to build Canada's knowledge and research infrastructure	• Level of influence in providing policy advice and support to CFI project funding decisions
• Participating in the approval process for sustainable development-related research through the Networks of Centres of Excellence (NCE) in research fields related to automobiles, water, forest management and aquaculture	• Perceived influence of support to NCE project applicant assessment and selection process
• Increasing awareness and promoting the development of Canada's Green Advantage for developing bio-processes and bio-based industrial technologies, products and processes to reduce greenhouse gas emissions	• Level of awareness created through information dissemination and outreach efforts
• Building awareness of potential applications of nanotechnology by building research partnerships and eco-industrial clusters within government and industry to commercialize research	• Level of awareness created through information dissemination and outreach efforts
• Supporting the development of human capital / skills to address skilled worker shortages	• Level of support for the development, attraction and retention of highly qualified people

Sustainable Development Strategic Outcome Area: Promoting technology innovation	
Action Plan Items	**Performance Indicators**
• Investing in sustainable technologies through Technology Partnerships Canada (TPC)	• Number of sustainable development projects funded by TPC
• Supporting Phase III of Precarn's R&D program to develop intelligent solutions to meet industry's needs	• Number of sustainable development projects funded per annum
• Promoting a 25-percent increase in the fuel efficiency of new light vehicles by 2010 as per federal commitment	• Percent of new light vehicles with improved fuel efficiency
• Supporting the development, commercialization and early adoption of hydrogen-based fuel-cell technology in the automotive sector	• Increased hydrogen and fuel cell commercialization and early adoption
• Working in partnership with other federal departments and with industry associations to strengthen the position of renewable energies in the Canadian and international marketplace	• Strengthened market positioning of renewable energies in Canadian and international markets
Sustainable Development Strategic Outcome Area: Applying the tools in the marketplace	
Action Plan Items	**Performance Indicators**
• Encouraging the development of Technology Roadmaps (TRMs) for forecasting future market needs and planning best approaches for marketing climate change technologies	• Number of technologies identified, and number of industry commitments to technology development and commercialization-related actions arising from a TRM
• Promoting innovative construction and architecture/engineering solutions to achieve greenhouse gas emission reductions	• Extent of greenhouse gas emission reductions in buildings
• Building awareness and promoting the commercialization and adoption of innovative manufacturing practices by industry that lead to more sustainable product and process designs	• Number of companies that have implemented innovative manufacturing practices
• Supporting the adoption of environmental stewardship approaches and tools for small businesses	• Number of companies that have implemented environmental stewardship practices
• Advancing the adoption of environmental supply chain management tools for small businesses	• Number of companies that have implemented environmental supply chain management tools
• Promoting Canadian climate change technologies and services abroad	• Number of Canadian companies awarded contracts in overseas markets for environmental technologies and services

Sustainable Development Strategic Outcome: Increase use by industry, institutions and communities of corporate responsibility and sustainability practices.	
Target: Work in partnership with industry, government departments and others to promote corporate responsibility and sustainable development practices in businesses and encourage sustainable development for communities. By December 2006, successfully complete 10 identified action plan items.	
Sustainable Development Strategic Outcome Area: Promoting corporate responsibility and sustainability	
Action Plan Items	**Performance Indicators**
• Advancing innovative sustainable development policy frameworks within the Government of Canada to include effective corporate sustainability perspectives	• Effective and efficient regulatory regime for environmental protection
• Broadening corporate social responsibility (CSR) information and awareness within Canadian industry	• Enhanced knowledge and awareness by Canadian industry of CSR
• Developing CSR tools and management capacity to improve the substantive bases for Canadian industry to act on CSR	• Number of Canadian companies implementing CSR management tools and/or practices
• Increasing the quantity, quality and credibility of sustainability reporting by Canadian industry	• Number of new reporters per annum
• Facilitating the establishment of a national e-waste recycling network in Canada to implement take-back programs for consumer electronics	• Implementation of stewardship programs across Canada for electronic products
• Demonstrating stewardship for the Internet through participation in and support of the Media Awareness Network and Cybertip	• Level of participation and support for the Media Awareness Network's Web Awareness Canada initiative and Cybertip
Sustainable Development Strategic Outcome Area: Advancing local and global sustainability	
Action Plan Items	**Performance Indicators**
• Implementing the Computers for Schools (CFS) program, which facilitates the re-use of thousands of surplus computers and other information technology products each year	• Number of computers distributed to schools and libraries, and metric tonnes diverted from landfills to CFS re-use activities
• Continuing to address the broadband connectivity needs of unserved Canadian communities by ensuring Canadians have equitable access to the Internet, and to demonstrate the enabling effects of ICT applications	• Number of communities served • Diffusion and uptake of new applications by communities, institutions and users
• Promoting the Aboriginal Business Development Program for small businesses	• Number of Aboriginal businesses receiving Aboriginal Business Canada contribution funding
• Continued implementation and expansion of the Sustainable Cities Initiative (SCI) to improve the sustainability of cities in developing countries and demonstrate Canada's leadership in technology, expertise and products in support of urban sustainable development	• Development of roadmaps with SCI partner cities, identification and implementation of projects

Sustainable Development Strategic Outcome: Enhance the capacity of Industry Canada's sustainable development management system.	
Target: Enhance the capacity of Industry Canada's management systems by focussing on the planning, performance measurement and evaluation functions, and improve the integration of sustainable development in decision-making processes. By December 2006, successfully complete six identified action plan items.	
Sustainable Development Strategic Outcome Area: Improving sustainable development planning, performance measurement and evaluation	
Action Plan Items	**Performance Indicators**
• Integrating sustainable development in the Department's strategic planning and reporting frameworks	• Extent of further integration of sustainable development language and commitments in corporate planning documents
• Renewing the Greening Operations plan	• Data on procurement, automotive fleet operations, non-hazardous materials and solid waste
• Updating sustainable development evaluation initiatives	• Completion of mid-term evaluation of SDS III • Completion of SDS IV internal scan • Refinement of the SDS III evaluation framework to provide a practical approach for the SDS III mid-term evaluation and the cumulative evaluation • Development of the SDS IV evaluation framework
• Improving sustainable development training and awareness	• Number of participants in courses, lectures and workshops
• Promoting sustainable development through senior management champions	• Level of senior management support
• Supporting Industry Canada's sustainable development challenge	• Number of participants registered in sustainable development challenge • Calculated emission reductions • Fitness levels of employees

Section 5:

Financial Information and Accountability

In accordance with TBS guidelines, the figures provided throughout this section reflect the new organization announced on December 12, 2003. Those functions transferred to the new department, International Trade Canada, are not included.

5.1 Accountability and Organizational Structure

Industry Canada's organizational chart depicts the Department's accountability structure. Included in the chart are the number of full-time equivalents across the organization. The Department reports on plans and priorities, and performance, according to its strategic outcomes. Financial reporting is done by business line, in accordance with the Department's Planning, Reporting and Accountability Structure.

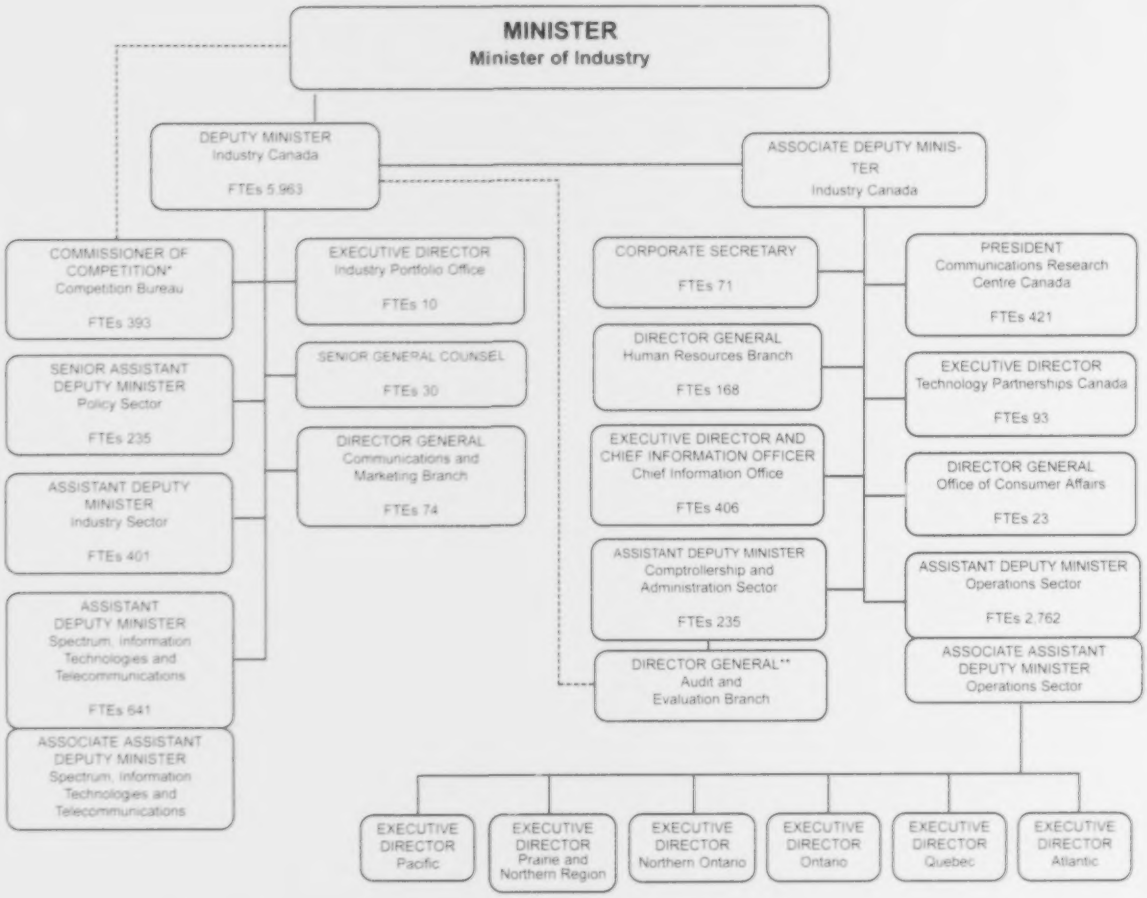

* Reports to the Deputy Minister for administrative and financial purposes and reports to Parliament via Minister in respect of independent law enforcement role.

** Reports to the Deputy Minister as chair of the Audit and Evaluation Committee.

5.2 Matching Resources to Strategic Outcomes

Departmental Resource Allocation by Strategic Outcomes

The figures provided in the following table represent an approximate allocation of funds to each strategic outcome.

Departmental Resource Allocation (millions of dollars) **Net Planned Spending***	**A fair, efficient and competitive marketplace**	**An innovative economy**	**Competitive industry and sustainable communities**	**Corporate Management and Governance**	**Sector Total**
Industry Canada Sectors	Total	Total	Total	Total	Total
Policy Sector	7.3	44.6	12.3		64.2
Industry Sector	0.0	73.6	185.1		258.7
Competition Bureau	38.4	0.0	0.0		38.4
SITT Sector	51.5	1.5	169.7		222.7
Operations Sector	59.3	0.0	469.0		528.3
Communications Research Centre Canada	0.0	37.9	0.0		37.9
Technology Partnerships Canada	0.0	412.1	0.0		412.1
Office of Consumer Affairs	4.6	0.0	0.0		4.6
Chief Information Office (Program delivery)	0.5	0.0	13.6		14.1
Other**				120.7	120.7
Total	**161.6**	**569.7**	**849.7**	**120.7**	**1,701.7**

* Figures are based on the Budgetary Main Estimates for 2004–2005, net of revenues, including Employee Benefits Plan (EBP) and planned spending adjustments.

** Represents organizations such as Comptrollership and Administration Sector, Human Resources Branch, and Chief Information Office (Corporate Services). The total includes other planned spending adjustments not yet identified to a particular strategic outcome.

The information in the following financial tables is presented in accordance with the Department's approved Planning, Reporting and Accountability Structure and corresponds to its three principal lines of business: Micro-Economic Policy, Industry Sector Development, and Marketplace Rules and Services.

5.3 Planned Spending and Full-Time Equivalents

Departmental Planned Spending				
(millions of dollars)	Forecast Spending 2003–2004*	**Planned Spending 2004–2005**	Planned Spending 2005–2006	Planned Spending 2006–2007
Micro-Economic Policy	556.7	**48.5**	40.7	40.7
Marketplace Rules and Services	268.3	**305.2**	306.5	315.6
Industry Sector Development	1,142.9	**1,204.2**	849.7	615.6
Corporate and Management Services	119.9	**114.4**	113.6	113.7
Budgetary Main Estimates (gross)	2,087.8	**1,672.3**	1,310.5	1,085.6
Industry Sector Development	0.0	**0.8**	0.8	0.8
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	0.0	**0.8**	0.8	0.8
Less: Respendable Revenue	166.4	**194.6**	205.5	212.9
Total Main Estimates	1,921.4	**1,478.5**	1,105.8	873.5
Adjustments (Planned Spending not in Main Estimates):				
Budget 2004:				
Genome Canada		**60.0**	0.0	0.0
Community Access Program		**25.0**	25.0	0.0
SchoolNet Program		**25.0**	25.0	0.0
Commercializing Federally Sponsored Research		**10.0**	10.0	10.0
FedNor — Economic Development Needs in Eastern Ontario		**10.0**	0.0	0.0
Competition Bureau		**8.0**	8.0	0.0
Supporting Social Economy — Financing		**7.0**	7.0	7.0
Commercializing Research Performed in Federal Labs		**5.0**	5.0	5.0
Supporting Social Economy — Capacity Building		**3.5**	3.5	3.5
Reducing Paperwork Burden for Small Business		**1.0**	1.0	1.0
Protection of Children from Sexual Exploitation on the Internet		**0.6**	0.6	0.6
Budget 2003:				
Official Languages Action Plan, Economic Development (Remainder)		**0.5**	0.5	0.5
Budget 2000:				
FedNor — Community Futures Program		**0.0**	7.4	7.4
Lawful Access to Information and Communications to Ensure Public Safety and Security		**0.0**	0.3	0.3
Budget 1999:				
Youth Employment Strategy, SchoolNet and Community Access Programs		**16.3**	16.3	16.3
Youth Employment Strategy, Student Connections Program		**3.5**	3.5	3.5
Access to Repayable Contributions Receipts:				
Technology Partnerships Canada Program (TPC)		**28.0**	0.0	0.0
Other		**19.9**	37.1	29.4
Other Adjustments:				
Canadian Apparel and Textiles Industries Program		**2.3**	4.9	4.9
Canadian Biotechnology Strategy Fund		**0.0**	9.5	9.5
Transfer to International Trade Canada (excluding indirect costs)		**0.0**	(17.4)	(17.4)
TPC Vote Transfer — Accomodation Costs		**(0.2)**	(0.2)	(0.2)
Transfer to new Office of the Ethics Commissioner		**(1.3)**	(1.3)	(1.3)
Total Adjustments to Planned Spending	0.0	**224.0**	145.6	79.9
Net Planned Spending**	1,921.4	**1,702.5**	1,251.4	953.4
Less: Non-Respendable Revenue	245.0	**390.0**	409.8	461.7
Plus: Cost of Services Received Without Charge	77.2	**75.0**	71.2	77.3
Net Cost of Program	1,753.6	**1,387.5**	912.8	569.0
Full-Time Equivalents	6,015	**5,963**	6,038	6,038

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

** Includes Non-Budgetary Main Estimates amount of $0.8M.

Planned spending in 2004–2005 is lower than that forecasted for 2003–2004. This is mainly due to lower planned spending in the Micro-Economic Policy business line. This is a result of a $500-million grant to the Canada Foundation for Innovation in 2003–2004, announced in Budget 2003. (This grant was delayed from 2002–2003.) The Department received additional funding for a number of initiatives as announced in Budget 2004. These initiatives, as shown in Table 5.3, include the following:

- Genome Canada received $60 million in funding for 2004–2005 (*see pages 17 and 51*). This grant builds on previous investments that fund research in genomics.
- Following a review of all programs and initiatives under the Connecting Canadians umbrella, SchoolNet and the Community Access Program (*see pages 44 and 46*) received an additional two years of funding, $25 million each for 2004–2005 and 2005–2006.

Planned spending for 2005–2006 and 2006–2007 decreases as a result of reductions in current planned funding for grants and contributions programs, and the transfer of some responsibilities to International Trade Canada:

- Canada-Ontario Infrastructure Program, Technology Partnerships Canada, the Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program, Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative, and Structured Financing Facility are programs that currently show reductions in overall planned spending.
- The transfer of some portions of Industry Canada to International Trade Canada will result in reductions of $17.4 million in planned spending (excluding indirect costs) for 2005–2006 and 2006–2007. For 2004–2005, a reduction of $20.7 million was already included in the Main Estimates figures.

5.4 Financial Summary Tables

Table 1: Summary of Capital Spending by Program and Business Line

(millions of dollars)	Forecast Spending 2003–2004	**Planned Spending 2004–2005**	Planned Spending 2005–2006	Planned Spending 2006–2007
Industry Sector Development	0.3	**5.7**	1.1	0.1
Total	0.3	**5.7**	1.1	0.1

Table 2: Details on Project Spending

(millions of dollars)	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 2004	**Planned Spending 2004–2005**	Planned Spending 2005–2006	Planned Spending 2006–2007
Industry Sector Development					
Communications Research Centre Canada — Photonics Facility Project Implementation Phase (Effective Project Approval)	7.8	0.3	**5.7**	1.1	0.1
Total	7.8	0.3	**5.7**	1.1	0.1

Table 3: Summary of Transfer Payments by Business Line

(millions of dollars)	Forecast Spending 2003–2004	**Planned Spending 2004–2005**	Planned Spending 2005–2006	Planned Spending 2006–2007
Grants				
Micro-Economic Policy	517.8	**17.8**	6.8	6.8
Marketplace Rules and Services	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Industry Sector Development	88.5	**60.0**	0.0	0.0
Total Grants	606.4	**77.9**	6.9	6.9
Contributions				
Micro-Economic Policy	0.2	**0.6**	0.0	0.0
Marketplace Rules and Services	1.8	**1.7**	1.7	1.7
Industry Sector Development	807.2	**1,118.6**	767.3	518.3
Total Contributions	809.2	**1,120.9**	769.0	520.0
Total Grants and Contributions	1,415.6	**1,198.8**	775.9	526.9

Table 4: Details on Transfer Payments Programs ($5 million and over)

Business Line: Micro-Economic Policy

International Telecommunication Union, Switzerland

$6,808,000

Objectives

To secure Canada's rights in international communications matters affecting radiocommunication, standardization and development, consistent with the Minister of Industry's authority as stipulated in the *Radiocommunication Act* and the *Department of Industry Act*.

Planned Results

Membership allows Canada to achieve results across a broad range of issues affecting the international management of radio frequency spectrum and satellite orbits, the efficient and timely production of international standards, and the facilitation of connectivity in developing countries to help bridge the digital divide.

Milestones

Activities with an impact on the International Telecommunication Union (ITU) program include the following:

- Preparation for and participation in the 2004 World Telecommunication Standardization Assembly
- Preparation for and participation in the annual meetings of the ITU Council, the ITU Radiocommunication Advisory Group, the Telecommunication Development Advisory Group, and the Telecommunication Standardization Advisory Group
- Preparation for and participation in various meetings for the 2007 World Radiocommunication Conference and Assembly

The Medical and Related Sciences (MaRS) Discovery District

$10,000,000 (**marsdd.com**)

Objectives

- To facilitate commercialization of the results of Canadian medical and related scientific research by bringing together the best in the science and business communities.
- To support nascent biotechnology companies that spin off from medical research institutions by providing them with the physical infrastructure as well as the business and financial services they need to be successful.

Planned Results

MaRS will deliver its comprehensive commercialization program by means of its physical infrastructure and its virtual infrastructure. The Discovery District, with its laboratories, business, and financial services, constitutes the physical part, while a network throughout Ontario and across the country will comprise the virtual part. A powerful virtual cluster will support a network of science parks, research centres and institutes where medical science is converging with disciplines not traditionally related to medicine. MaRS will help Canadians achieve the full social and economic benefit of their investments in innovation.

Milestones

Construction of the main building of the MaRS Discovery District will be completed by March 2005. At that time, MaRS will welcome its first tenants, offering these very young companies a full range of financial and business services to help them commercialize research discoveries.

Business Line: Industry Sector Development

Aboriginal Business Canada Programs (Aboriginal Business Development Program and Aboriginal Business Loan Insurance Program)

$38,250,000 (**abc-eac.ic.gc.ca**)

Objectives

To increase the number of viable businesses in Canada that are owned and controlled by Aboriginal Canadians, and improve access to business opportunities, increase self-reliance and provide a supportive business environment for Aboriginal Canadians in all areas of Canada.

Planned Results

Aboriginal Business Canada (ABC) has confirmed its long- and short-term outcomes through the development of a logic model. The ultimate outcome for ABC is the creation and expansion of viable businesses in Canada that are owned and controlled by Aboriginal people.

Milestones

The milestones in achieving the ultimate outcome are categorized as immediate and intermediate outcomes.

Immediate outcomes include the following:

- Increased take-up of grants and contributions funding, especially in enhanced program and gap areas
- Enhanced program service delivery, including enhancements to external networks of external development organizations / alternative service delivery organizations, as well as internal enhancements
- Enhanced availability of developmental loan capital, including improved operations and administration of Aboriginal business development organizations and Aboriginal financial institutions
- Departmental expertise in Aboriginal issues

Intermediate outcomes include the following:

- Improved access to business financing
- Improved business management skills
- Improved access to markets
- Strengthened Aboriginal business and financial organizations
- Increased coordination and coherence of federal business development policies and programs

The Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program

$76,500,000 (**broadband.gc.ca**)

Objectives

- To contribute to the Government of Canada's goal of ensuring that all Canadian communities have access to affordable broadband services.
- To assist communities in developing and implementing business plans for broadband connectivity, thereby providing an incentive for private sector deployment.
- To increase the number of communities with broadband access.

Planned Results

The Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program will bring broadband, or high capacity Internet, to unserved rural, remote and First Nations communities. By strengthening the competitive advantage of such communities through broadband infrastructure, the program facilitates a new and growing potential for non-urban communities to access e-government, e-learning, e-health and applications for e-commerce, including the possibility of marketing community services worldwide.

Thus far, the Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program has demonstrated its capacity to leverage more than $2 for every $1 provided to recipient communities. Complementary investments by other federal government departments, regional development agencies, provinces, territories and the private sector have also made significant contributions to the extension of broadband networks to unserved communities.

Milestones

In 2004–2005, the Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program will begin bringing connectivity to approximately 762 unserved Canadian communities, including 139 First Nations communities, through the roll-out of its first and second rounds of implementation projects.

Canada-Ontario Infrastructure Program (COIP)

$208,916,000 (**ic.gc.ca/coip-pico**)

Objectives

To improve the quality of life by investing in municipal infrastructure, with the following goals:

- Enhancing the quality of our environment
- Supporting long-term economic growth
- Improving community infrastructure
- Building a 21st-century infrastructure through innovative partnerships, new approaches and best practices

Planned Results

Federal and provincial contributions to urban and rural municipal infrastructure projects in Ontario are expected to stimulate more than $2 billion in capital investments over the life of the program. Investment targets are 40 percent for "green" municipal infrastructure projects (e.g. water and waste-water systems) and a minimum of 15 percent for projects in rural communities.

Milestones

With the extraordinary and positive response to COIP, all federal funds available under the current program have been earmarked for approved projects. In the year ahead, additional announcements will be made accounting for the remainder of the $680.7-million federal commitment under the program.

Canada Small Business Financing Program

Liabilities under the *Small Business Loans Act*: $16,630,000
Liabilities under the *Canada Small Business Financing Act* — Loan Component: $89,340,000
Liabilities under the *Canada Small Business Financing Act* — Lease Component: $200,000
(**strategis.gc.ca/csbfa**)

Objectives

To encourage private sector lenders and lessors to increase the availability of loans and capital leases for the purpose of the establishment, expansion, modernization and improvement of small businesses.

Planned Results

The Department will deliver a loan and lease loss-sharing program (under the authority of the *Canada Small Business Financing Act*) in partnership with private sector lenders and lessors to increase access to financing by small businesses.

Milestones

Two major undertakings are planned for 2004–2005. The first is an evaluation of the loan component of the Canada Small Business Financing Program in accordance with the Results-Based Management and Accountability Framework. The second is a comprehensive review resulting in a report to be tabled in Parliament by March 31, 2005.

Canadian Apparel and Textiles Industries Program (CATIP)

$6,681,000

Objectives

To encourage Canadian enterprises to identify and undertake innovative projects, diversify their products, develop niche markets, and adopt technology best practices.

Planned Results

CATIP has three major components:

1. **Firm Component:** Assist apparel and textile firms with efforts to improve productivity, evaluate export market opportunities, develop and implement e-commerce initiatives, and develop comprehensive business plans. Expected to conclude on March 31, 2005, and is no longer accepting new funding requests. An additional 50 to 60 projects will be approved in 2004–2005, thus bringing the total approved projects for this program component to approximately 140 to 150.

2. **Textile Production Efficiency Component:** This is a new CATIP program element. In the first year, it is expected that 25 projects will be approved, with the objective of increasing productivity and/or efficiency in textile manufacturing.

3. **National Initiatives Component:** Assist non-private sector applicants, such as industry associations, to develop national initiatives in support of issues such as global marketing, product branding, and e-commerce.

Milestones

At the conclusion of each component of the program, all completed projects will be reviewed to determine the level of success, and a concluding report will be prepared indicating success rates. In addition, approximately 8 percent of projects will be audited to determine compliance with program criteria and to verify payment claims. The selection for audit will be based on a formula developed for the Risk-Based Audit Framework which identifies projects by risk rating.

Consultations through the Textile Apparel Working Group will continue to ensure that the program is responsive to industry needs.

Commercializing Federally Sponsored Research in Universities and Research Hospitals

$ 10,000,000

Objectives

To improve the commercialization capacity of universities and research hospitals by allotting $50 million over five years for a pilot fund. Granting councils and consortia of universities and research hospitals are eligible for funding, on a competitive basis.

A private sector advisory committee will be established to guide the design and implementation of a competitive process, which will include setting objectives and criteria for evaluating proposals.

Planned Results

Improved commercialization capacity of Canadian universities and research hospitals, which will enable these institutions to bring new research discoveries to the market faster and more efficiently, and will help Canada capitalize on its investment in research.

Milestones

Establish an advisory committee made up of representatives from the private sector with experience and knowledge in the development and financing of commercialization initiatives. Work with the advisory committee, in the fall of 2004, to design the structure and operation of the fund. Subject to parliamentary approval of the details of the fund, the program will be launched either late in FY 2004–2005, or early in the next fiscal year. Allowing time for the preparation of proposals, funding to individual projects will start in FY 2005–2006.

Community Access Program (CAP)

$ 21,150,000 (**cap.ic.gc.ca**)

Objectives

To ensure that Canadians have affordable public access to the Internet and the skills to use it.

Planned Results

- Sustainability funding for CAP sites across the country to provide public access through schools, libraries, community organizations, and government and other facilities, in partnership with provincial and territorial governments and more than 100 CAP networks.
- Promoting public awareness of the benefits and opportunities of using ICTs to hundreds of thousands of Canadians.
- Providing millions of hours of training to help citizens learn how to effectively use ICTs.
- Supporting on-line delivery of government programs and services through CAP sites.

Milestones

For fiscal year 2004–2005, CAP will fund sites across the country in partnership with provincial and territorial governments, and private sector and community organizations.

Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario (FedNor)

FedNor: $46,300,000
Community Futures Program (Ontario): $20,160,000 (**fednor.ic.gc.ca**)

Objectives

FedNor: To promote economic development in Northern Ontario, leading to a strengthening of the national economy and contributing to the successful development of business and job opportunities.

Community Futures Program: To support community economic development by assisting communities to develop and diversify their economies through strategic community planning, business services and access to capital.

Planned Results

FedNor

Access to Capital for Small Business

- Increased incidence of higher-risk business financing for SMEs.

Access to Information for Small Business

- Enhanced knowledge and use of ICTs.

Access to Markets for Small Business

- Enhanced business innovation and competitiveness.
- Increased awareness of exporting opportunities, enhanced knowledge and use of trade skills on the part of SMEs.

Promotion of Sustainable, Self-Reliant Communities

- Greater degree of community-based decision making and community capacity, leading to stronger local economies, including for Aboriginal communities, and improved adaptation to the knowledge-based economy.
- Retention and development of human capital.

Community Futures Program

- Community capacity building through the development and implementation of strategic community plans.
- Business counselling and information services delivered to SMEs.
- Enhanced access to capital for existing businesses and for entrepreneurs to create new businesses.

Milestones

- Increased partnerships with Community Futures Development Corporations and financial institutions to address financing gaps for Northern and rural SMEs.
- Contribution funding in support of initiatives that encourage and improve the capacity for innovation in Northern and rural communities and SMEs.
- Provision of key services to raise awareness of trade opportunities, develop trade skills and capacity, and support new international market development.
- Support for enhanced community capacity for local planning and development.

Information Highway Applications Branch — Youth Employment Strategy (IHAB–YES)

$14,760,000 (**youth.gc.ca**)

Objectives

To provide work internships to youths with ICT skills between the ages of 15 and 30 to give them an edge in the knowledge-based economy in Canada and abroad.

Planned Results

Community organizations, schools, businesses and the general public will improve their knowledge of the Internet and gain technology-related skills.

YES helps in providing:

- A skilled work force and other social, educational and economic benefits associated with the expanded use of new information technologies.
- Meaningful work experience for youth, allowing them to obtain marketable ICT skills and other important skills, such as communication, leadership, teamwork, analytical thinking and creativity.
- Increased employment prospects for youth, making them more productive in the knowledge economy.
- An end to the cycle of "no experience, no work" that many youth face, especially those who face employment barriers.
- Transferable skills in marketing, promotion, research, teaching and training, and communications skills for youth.

Milestones

For fiscal year 2004–2005, IHAB will engage at least 2,500 youths through its various programs, such as the Community Access Youth Initiative, SchoolNet Youth Initiative and NetCorps Canada International. These youths will gain skills that can be transferred to longer-term employment.

SchoolNet

$16,700,000 (**schoolnet.ca**)

Objectives

- Work to position Canada at the global forefront of e-learning readiness.
- Support the innovative use of ICTs to develop employability skills.
- Promote the competitiveness of the e-learning industry.

Planned Results

- Increased access to and effective use of ICTs by Canadian learners.
- Development of Canadian capacity to share, adapt and adopt national and international best practices.
- Increased progress of First Nations schools in connectivity and ICT integration.
- Increased awareness and use of international open technical standards for the e-learning industry and the developers of e-learning content.
- Enhanced standards that support interoperability and relevance for Canadian e-learners and developers.
- Conversion of an environmental liability (surplus ICT equipment) into a valuable learning and skills development resource for Canadians.
- Documented effectiveness of e-learning.

Milestones

- Development of an e-learning strategy.
- Development of an e-learning research agenda.
- Proportion of First Nations schools with access to high-speed connectivity increased to 30 percent.
- Definition of First Nations educational and lifelong learning needs in partnership with First Nations stakeholders, e-learning producers and other educational stakeholders.
- Preparation for and participation in international e-learning standards development.
- Development of and support for research into e-learning and its implications on e-learning specifications and standards.
- Promotion of the use of e-learning opportunities in the post-secondary area by working with consortia of institutions.
- Provision of refurbished computers to schools.

Social Economy — Financing

$7,000,000

Objectives

In recognition of the social economy sector's growing contribution to Canada's communities, *Budget 2004* provided $100 million in new funding over five years for pilot programs that provide financing (patient capital and lending) to social enterprises.

Access to loans and patient capital is often a critical factor in the ability of social enterprises to grow. Improving such access, and thereby easing a barrier to the role of social enterprises in meeting economic, social and community goals, is the key aim of the financing initiatives announced in *Budget 2004*.

The regional yearly distribution is as follows: Western Canada ($5 million/year); Ontario ($7 million/year); Quebec ($6 million/year); and Atlantic Canada ($2 million/year). Regional development agencies will deliver funding in Western Canada, Quebec and Atlantic Canada. Industry Canada and FedNor will be responsible for the distribution of funds in Ontario.

Planned Results

- Increased number of financially viable social enterprises in communities across Ontario as a result of Industry Canada financing.
- Increased capacity of such enterprises to advance the economic and social well-being of the clients and communities they serve.

Milestones

- Cabinet approvals are targeted for fall 2004.
- The introduction of new financing instruments through the regional development agencies and third-party service delivery organizations will follow as appropriate.

Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative

$72,326,000

Objectives

To create long-term sustainable economic benefits — permanent jobs, businesses, new products, adoption of new technologies and community facilities — in regions and communities that have experienced permanent job losses as a result of the U.S. duties on softwood lumber, by funding projects that will improve economic diversification and decrease dependency on softwood industries.

Planned Results

Community capacity building results include the following:

- Studies of community needs and assets
- Community action plans developed and implemented
- Community leaders recruited and retained, and community leadership networks established
- Business management skills developed within affected communities
- Economic development networks and partnerships established in affected communities

For diversification, productivity improvement and new economic opportunities, the results include the following:

- Harvesting underutilized or alternative hardwood species
- Model forest projects and "stand improvement"
- Implementation of value-added processing and products in SMEs
- Technology transfer to SMEs
- Pre-commercial/demonstration wood processing and product development
- Commercialization (prototype and research commercialization initiatives)
- Development of international partnerships, export and new markets
- Retail wood product operations
- New manufacturing operations in affected communities
- Development of existing and new tourism attractions, including Aboriginal and eco-tourism
- Marketing initiatives to attract new investments to affected communities

Milestones

The following are the sources of the information required for assessing program performance:

- Performance reports to be submitted by the regional development agencies to Industry Canada, on a periodic basis, in line with the agreed-upon set of performance indicators and measures
- Recipients of program funding for approved projects, through interviews and review of relevant recipient financial and project-related information
- Stakeholders in the regions or communities who would be expected to benefit from approved projects (through interviews and surveys)
- Statistics Canada or other verifiable, independent sources of socio-economic data. (Where at all feasible, supporting evidence will be requested from those interviewed. In addition, others who are knowledgeable on the subjects will be contacted to verify the information obtained.)

Structured Financing Facility

$54,084,000 (**strategis.gc.ca/epic/internet/insim-cnmi.nsf/vwGeneratedInterE/uv00003e.html**)

Objectives

- To stimulate economic activities in the Canadian shipbuilding and industrial marine industry by providing financial assistance to buyers/lessees of Canadian-built ships, such that annual revenues increase by about $200 million and employment increases by 1,740.
- To provide competitive financing to the industry, recognizing the unique challenges that this sector must overcome in the current global marketplace. The program will be focussed on opportunities and will be forward-looking in application.
- To provide an alternative to accelerated capital cost allowance for those Canadian ship owners who cannot fully utilize this tax measure.

Given the current international context in the shipbuilding and industrial marine industry sector, the Structured Financing Facility Program is a key component of the Canadian shipbuilding policy framework (*A New Policy Framework for the Canadian Shipbuilding and Industrial Marine Industry — Focussing on Opportunities*) which is designed to achieve the objectives stated above.

Planned Results

- Approve and contract 10 or more projects, including at least one large project requiring Cabinet approval.
- Generate $200 million in shipyard sales, representing 1,700 direct person-years of employment.
- Keep the Structured Financing Facility's (SFF) overall cost per person-year at, or below, $25,000.

Milestones

- Shipyard sales generated by the SFF are recorded and tracked when SFF claims are made.
- Program participants report on the job creation effects of their completed SFF projects (e.g. the number of direct person-years employed in the construction of a vessel).
- Program participants also report on the importance to their organization of completed SFF projects in terms of skill development, innovation, cost competitiveness, market expansion and partnership creation.

Technology Partnerships Canada (TPC)

TPC R&D program: $385,310,000
TPC h2 Early Adopters (h2EA): $8,825,000 (**tpc.ic.gc.ca**)

Objectives

TPC R&D Program: To advance Canada's knowledge base to improve the technological and strategic positioning of firms involved in R&D; strengthen the Canadian innovation system; broaden and deepen Canada's R&D capacity; and make advancements in health and safety.

This focus helps ensure that innovation in Canada supports important areas and has lasting effects, which will, in turn, contribute to improving industrial productivity and competitiveness, sustainable development, quality of life, and the quality of our environment.

TPC h2 Early Adopters (h2EA) Program:

- To increase public, consumer and investor awareness and acceptance of the hydrogen capability.
- To integrate hydrogen and hydrogen-compatible technologies.
- To develop hydrogen infrastructures.
- To develop skills and a supply chain in the hydrogen industry.
- To develop codes and standards for the hydrogen industry.
- To increase the performance, reliability, durability and economical viability of hydrogen and hydrogen-compatible technologies.

The program's objectives will be achieved through demonstration projects in the field of hydrogen technology.

Planned Results

For more information, visit **tpc.ic.gc.ca** and **tpc.ic.gc.ca/h2**

Milestones

- In consultation with its partners, TPC is developing benefit-reporting guidelines for recipient firms to help them articulate and report the contributions their projects make to policy benefits of primary interest to the Government of Canada and Canadians.
- As part of fine-tuning its processes, TPC is continuing to examine its prioritization, due diligence and approval processes.
- To increase its regional presence, to enhance delivery capacity and keep in step with the evolving needs of a client base, TPC established 15 TPC innovation officer positions across the country to promote TPC and other federal innovation programs.
- As part of TPC's forward-looking investment strategy, TPC will examine how its program can best act as an instrument to support innovation in emerging and transformative technologies, while continuing to support R&D in mature and traditional industries to allow them to be competitive in the knowledge-based economy.
- Some projects will be approved under the national five-year h2EA program.
- An Industry Canada team will lead in the promotion and demonstration of hydrogen and compatible technologies to government stakeholders, the private sector and the Canadian public.

Table 5: Foundations / Conditional Grants

Canadian Youth Business Foundation

Canadian Youth Business Foundation (CYBF) is a non-profit private sector organization that aims to support and develop youth entrepreneurship. The Youth Business program provides loans, mentorship support and an interactive Web site to entrepreneurs between 18 and 34 years of age. **(cybf.ca)**

Amount and Timing of Funding Provided	Projected Use of Funds	Expected Results
CYBF received a grant of $7.5 million in March 2002 to expand programming over a four-year period.	Expand its activity in Quebec, through a range of new initiatives.	Loans and mentorship services available at an additional 250 new community sites, including a greater presence in Quebec.
	Continue to promote existing programs to Aboriginal youth.	Work with Aboriginal organizations and the Business Development Bank of Canada to provide complementary mentor support services to Aboriginal-managed lending services.
	Expand **youthbusiness.com**	An enhanced on-line resource for youth entrepreneurs.

Canadian Centre for Creative Technology (Shad International)

Shad International (Shad) is a non-profit certified educational institution that aims to develop innovative leaders in science, technology and entrepreneurship. The Shad Valley program is a summer education and work term experience for senior high-school students. **(shad.ca)**

Amount and Timing of Funding Provided	Projected Use of Funds	Expected Results
Shad received a grant of $6 million in March 2002 to expand programming over a four-year period.	Expand the Shad Valley program across Canada.	An additional four universities that would serve as hosts for the month-long educational program, including a French or bilingual program, and a host university located in Quebec.
	Increase the number of Shad Valley participants.	An increase in the number of Shad Valley participants of more than 50 percent from the current 429 students accepted each year.
	Increase the bursary program.	A larger bursary program, enabling more students to participate regardless of their economic circumstances.
	Reduce the cost of a corporate partnership to SMEs and increase the number of corporate partnerships.	An increase of up to 50 percent over the current number of 160 corporate partnerships.

Canada Foundation for Innovation

The Canada Foundation for Innovation (CFI) is an independent corporation established by the Government of Canada in 1997. The Foundation's goal is to strengthen the capability of Canadian universities, colleges, research hospitals, and other not-for-profit institutions to carry out world-class research and technology development. (**innovation.ca**)

Amount and Timing of Funding Provided	Projected Use of Funds	Expected Results
As part of the 2003 Accord on Health Care Renewal with the provinces, the CFI received a Government of Canada grant of $500 million in August 2003 to establish the Research Hospital Fund (RHF). The RHF is a top-up fund to the CFI's Innovation Fund (IF). Although the Minister of Industry has responsibility for the CFI, its funding flows directly from the Department of Finance Canada. Since its inception in 1997, the CFI has received $3.65 billion from the Government of Canada.	Apply approximately $100 million of the RHF to the current 2004 IF competition, and announce RHF awards in fall 2004. Apply the remaining $400 million to planned future IF competitions.	Contribution made to research hospital-based projects that support innovative research and training. A more integrated and multidisciplinary approach to health research promoted.
	Invest up to $720 million in the CFI's other programs to support a limited number of exceptional infrastructure projects, new faculty and Canada Research Chairs, and the incremental operating costs of new infrastructure.	Support provided for institutions to reach new heights of research excellence. Support provided to attract and retain the very best. Impact of infrastructure investments maximized.

Genome Canada

Genome Canada is an independent corporation established in 2000. Its objective is to enable Canada to become a world leader in selected areas of genomic and proteomic research by bringing together consortia to deliver genomics and proteomics research, technology platforms and major genomics and proteomics projects. (**www.genomecanada.ca**)

Amount and Timing of Funding Provided	Projected Use of Funds	Expected Results
Since its inception in 2000, Genome Canada has received $375 million from the Government of Canada, which includes $75 million received in June 2003 for Applied Health Genomics. In Budget 2004, another $60 million was allocated to Genome Canada.	In April 2004, $61.5 million of federal funding was awarded to 14 innovative Applied Health Genomics projects as a result of an international peer review. This will leverage an additional $61.5 million from other partners. Federal funds will also support the regional science and technology (S&T) platforms; continue public outreach through symposiums, and the Genome Canada Web site and annual report; and continue to develop international linkages through international memoranda of understanding. The $60 million from Budget 2004 will be used to continue to strengthen genomics research in Canada.	Continued acceleration of the investment in ground-breaking genomics and proteomics research, focussing in this project competition on applied health genomics research for the delivery of predictive, preventive and personalized health care to individuals and populations. Continued development of a coordinated federal–provincial–territorial approach to genomics research. Continued pursuit of public–private partnerships. Further development of the S&T platforms to provide needed infrastructure for Canadian researchers, in order for Canadian firms to capitalize on Canadian discoveries.

The Canadian Institute for Advanced Research

The Canadian Institute for Advanced Research (CIAR) encourages research excellence in Canada and strengthens the Canadian research community by bringing together world-class researchers to tackle key issues that confront human society and challenge our understanding of the natural world. (**ciar.ca**)

Amount and Timing of Funding Provided	Projected Use of Funds	Expected Results
CIAR received a grant of $25 million in March 2002 to fund its operations for the period from 2002–2003 to 2006–2007.	Strengthen the preparation, attraction and retention of highly qualified personnel in Canada.	CIAR will recruit new researchers as program members, expand post-doctoral and graduate student participation in program meetings, and launch the New Investigators Network to train and mentor younger researchers.
	Encourage greater private sector and provincial government investment in basic research and development in Canada.	CIAR will surpass its fundraising requirement of $5 million and make progress toward the fundraising goal of $6.2 million.
	Build interdisciplinary research strength in areas of special importance to Canada.	CIAR will strengthen and renew its interdisciplinary research programs in cosmology and gravity, earth system evolution, evolutionary biology, nanoelectronics, quantum information processing, quantum materials and successful societies. CIAR will launch one new program in an area where CIAR's funding would make a substantial difference.
	Encourage closer links between Canadian and international researchers.	CIAR will increase the number of new international associates, and increase promotion of CIAR in Canadian and international media.

The Pierre Elliott Trudeau Foundation

The Pierre Elliott Trudeau Foundation provides scholarships to promising Canadian and international students who wish to pursue doctoral studies in Canada in the humanities and social sciences. The foundation will also provide fellowships to mid-career researchers and mentorships to seasoned professionals who work in the field of public policy. The foundation must provide an annual report to Industry Canada. The foundation manages the funds according to specific terms and conditions.

(**trudeaufoundation.ca**)

Amount and Timing of Funding Provided	Projected Use of Funds	Expected Results
The foundation received an endowment of $125 million in March 2002. Only the interest earned on the endowment can be used to fund the awards programs and outreach activities.	Provide scholarships worth $35,000 each, and provide $15,000 of support for travel and networking.	Increase the number of doctoral students supported to 30.
	Provide fellowships worth $50,000 each, and provide $25,000 for travel and networking expenses.	Increase the number of fellowships supported to 12.
	Provide mentorships worth $20,000 each, and provide $15,000 for travel and networking expenses.	Increase the number of mentorships supported to nine.
	Public outreach.	The foundation will host a major conference addressing issues of public policy and social concern.

Table 6: Major Initiatives and Programs

Industry Canada works to achieve its plans through the delivery of its major initiatives and programs. Information on these efforts has been described in section 3.2, organized by strategic outcome. Additional details, including planned spending and expected results, can be found in the tables on transfer payment programs, foundations and horizontal initiatives in section 5.4. For more information on all of Industry Canada's programs, please see **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/ICPages/ProgramsAndServices**

A fair, efficient and competitive marketplace
Smart Regulation initiative, Spectrum Management Program, OSB's Initiative for the Orderly and Timely Administration of Insolvency Estates, Canadian Consumer Information Gateway, Fraud Prevention Forum, International Telecommunication Union.
An innovative economy
TPC R&D program and h2EA program, H2 Innovation Excellence, Industrial Research Assistance Program–TPC, Canada Foundation for Innovation, Genome Canada, MaRS Discovery District, Canadian Centre for Creative Technology, Canadian Institute for Advanced Research, Precarn, Pierre Elliott Trudeau Foundation, Canadian Biotechnology Strategy, CANARIE (CA*net4), Rural and Remote Broadband Access Program.

Competitive industry and sustainable communities
Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario, Aboriginal Business Canada Programs, Canada-Ontario Infrastructure Program, Canada Small Business Financing Program, SME Financing Data Initiative, Paperwork Burden Reduction Initiative, Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative, Structured Financing Facility, SourceCAN, ebiz.enable, Government On-Line, Smart Communities, Francommunautés virtuelles, Community Access Program, SchoolNet, Service to Business Vision, Strategis, BIZPaL, Student Connections, Broadband for Rural and Northern Development Pilot Program, The National Satellite Initiative, Emergency Telecommunications program, Sustainable Development Strategy, Canadian Youth Business Foundation, Shad International, Community Futures Program, Canadian Apparel and Textile Industries Program, Textiles Production Efficiency Initiative, Assistive Devices Industry Office, Web-4-All, Canada Business Service Centres, Business Gateway, Supply Chain Management Pilot Project, Sustainable Cities Initiative, Border Air Quality, Language Industries.

Table 7: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

(millions of dollars)	Forecast Revenue 2003–2004*	**Planned Revenue 2004–2005**	Planned Revenue 2005–2006	Planned Revenue 2006–2007
Respendable Revenue				
Marketplace Rules and Services				
Communications Research	7.6	**9.7**	9.7	9.7
Industry Sector Development				
Bankruptcy and Insolvency	29.9	**30.9**	31.9	31.9
Corporations Regulation	7.3	**7.5**	7.7	7.7
Canadian Intellectual Property Office Revolving Fund	112.8	**136.0**	145.7	153.1
Competition Law and Policy	8.8	**10.5**	10.5	10.5
	158.8	**184.9**	195.8	203.2
Subtotal Respendable Revenue	166.4	**194.6**	205.5	212.9
Non-Respendable Revenue				
Marketplace Rules and Services				
Bankruptcy and Insolvency Supervision	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Measurement Regulation	2.0	**2.1**	2.1	2.1
Consumer Labelling and Advertising Regulation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Spectrum Management**	107.7	**211.5**	211.5	211.5
Other***	19.0	**0.0**	0.0	0.0
	129.8	**214.7**	214.7	214.7
Industry Sector Development				
Communications Research	1.5	**1.5**	1.5	1.5
Return on Investment	13.6	**13.3**	13.1	12.8
Development	0.0	**0.0**	0.0	0.0
SBLA/CSBFA Service Fees****	18.8	**62.8**	62.5	64.7
Receipts from Repayable Contributions	79.8	**97.7**	118.0	168.0
Other	1.5	**0.0**	0.0	0.0
	115.2	**175.3**	195.1	247.0
Subtotal Non-Respendable Revenue	245.0	**390.0**	409.8	461.7
Total Respendable and Non-Respendable Revenue	411.4	**584.6**	615.3	674.6

* Reflects the best forecast of total planned revenue to the end of the fiscal year.

** 2003–2004 delayed billings due to implementation of changes in the Personal Communications Service / Cellular licencing regime.

*** Includes Fines and Refunds of Previous Year Expenditures.

**** Amounts for 2004–2005 and onwards represent the consolidation of revenues from Industry Canada, Atlantic Canada Opportunities Agency, Western Economic Diversification Canada and Canada Economic Development for Quebec Regions.

Table 8: External Charging

This table includes Industry Canada's plans to introduce or amend fees, for the planning period. The following organizations do not plan to introduce new fees or amend existing fees:

- Competition Bureau
- Corporations Canada
- Communications Research Centre Canada
- Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada
- Canada Small Business Financing Program Directorate

Canadian Intellectual Property Office (CIPO)

CIPO grants or registers ownership for five types of intellectual property: patents, trademarks, copyrights, industrial designs and integrated circuit topographies.

Fee Type*: R, **Fee-Setting Authority****: PR, TR, IDR, CR

Effective Date of Planned Change: Second half of 2004, once CIPO begins to offer the new services

Reason for Fee Introduction or Amendment: The introduction of new fees is required since CIPO has received approval to become an International Search Authority and International Preliminary Examining Authority under the Patent Cooperation Treaty.

Planned Consultation and Review Process: A series of consultations with stakeholders and clients was held in fall 2002. The fees were approved by the Governor-in-Council in June 2003.

Measurement Canada

Registration Program — Downstream Petroleum Sector

Fee Type*: R&P, **Fee-Setting Authority****: WMA (Agreement)

Effective Date of Planned Change: April 2004

Reason for Fee Introduction or Amendment: A consensus-based recommendation by stakeholders to introduce a registration program that grants authorized service providers the authority to certify, on Measurement Canada's behalf, the accuracy of commercial devices in the downstream petroleum sector.

Planned Consultation and Review Process: Consultation with affected parties and potential service providers commenced in July 2003 and was performed via Measurement Canada's Internet site and the Canadian Forum on Trade Measurement (a consultation and information forum hosted by Measurement Canada and attended by industry representatives). The registration program fees are aligned with existing accreditation program fees. These fees are considered reasonable and are not a barrier for organizations to become authorized service providers.

Spectrum Management

Licence Renewals

- Amendment to the cellular and 1995 PCS radio licensing regime
- Fixed and broadcast satellite licences

Fee Type*: R&P, **Fee-Setting Authority****: RA, DIA, FAA

Effective Date of Planned Change:

- April 1, 2004 (transition period from 2004 to 2011)
- Anticipate resulting fee regime to take effect April 1, 2005

Reason for Fee Introduction or Amendment:

- To be consistent with Industry Canada's marketplace priority to create a wireless telecommunications marketplace that is more efficient, fair and competitive, and to be consistent with the Department's smart regulations priority to reduce the administrative burden and cost imposed on business and the government.
- There is currently little rationalization for existing fe s. New fees will aim at recovering a fair value for the use of the orbital and spectrum resources.

Planned Consultation and Review Process:

- The consultation and review process was completed in 2003. Anticipated amendments to revoke applicable provisions in Radiocommunication Regulations will be completed in fiscal year 2004–2005.
- A consultation paper is currently being developed; the consultation process will likely begin in the second quarter of 2004.

Spectrum Auctions • 2300 MHz and 3500 MHz (including unassigned spectrum) **Fee Type***: R&P, **Fee-Setting Authority****: RA **Effective Date of Planned Change**: Fall 2004 **Reason for Fee Introduction or Amendment:** To facilitate the growth of wireless communication services in the 2300 MHz band and fixed wireless access in the 3500 MHz band in both rural and urban areas, and to facilitate the implementation of new and innovative services. **Planned Consultation and Review Process:** The consultation process is completed, and the auction took place in February 2004. A consultation process will take place to inform interested parties of the Department's intent to license unassigned spectrum from this auction, either on a first-come, first-served basis or, where demand exceeds supply, by another auction.
Radio and Terminal Equipment Approval **Fee Type***: R, **Fee-Setting Authority****: DIA **Effective Date of Planned Change**: Spring 2004 **Reason for Fee Introduction or Amendment:** The current fees are outdated and not compatible with new technologies and conformity assessment procedures. **Planned Consultation and Review Process:** The proposal was presented at several meetings of the Terminal Attachment Program Advisory Committee and Radio Advisory Board of Canada committee. Comments were received and factored in. A 75-day formal consultation was initiated by the publication of a notice in the *Canada Gazette* in December 2003–January 2004. Upon review of the comments and resolution of negative comments, if any, the proposed fee order will be submitted for approval under the DIA and the current order under the FAA will be revoked.

* **Fee Type**: Regulatory Service (R); Right and Privilege (R&P)

** **Fee-Setting Authority**: Copyright Regulations (CR); *Department of Industry Act* (DIA); *Financial Administration Act* (FAA); Industrial Design Regulations (IDR); *Radiocommunication Act* (RA); Patent Rules (PR); Trade-marks Regulations (TR); *Weights and Measures Act* (WMA)

Table 9: Net Cost of Program(s) for the Estimates Year

(millions of dollars)	Industry Canada
Net Planned Spending	1,702.5
Plus:	
Services received without charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	47.5
Contribution covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat	22.7
Workers' compensation coverage provided by Social Development Canada	0.5
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	4.3
Subtotal	**75.0**
Total Cost of Program	**1,777.5**
Less: Non-Respendable Revenue	390.0
2004–2005 Net Cost of Program	**1,387.5**

Table 10: Revolving Fund Financial Statements — Canadian Intellectual Property Office (CIPO) Revolving Fund Statement of Operations

(millions of dollars)	Forecast 2003–2004	**Planned 2004–2005**	Planned 2005–2006	Planned 2006–2007
Respendable Revenue	95.7	**122.3**	134.3	149.9
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	62.4	**79.1**	89.8	99.3
Depreciation	15.0	**19.3**	19.6	19.4
Repairs and maintenance	1.1	**1.0**	1.0	1.1
Administrative and support services	13.9	**14.9**	15.9	16.5
Utilities, materials and supplies	7.8	**10.8**	11.5	11.8
Marketing	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Interest	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Total Expenses	100.2	**125.1**	137.8	148.1
Subtotal Surplus (Deficit)	(4.5)	**(2.8)**	(3.5)	1.8
Deferred capital assistance	6.4	**6.4**	6.4	6.4
Surplus (Deficit)	1.9	**3.6**	2.9	8.2

Table 11: Revolving Fund Financial Statements — Statement of Cash Flows

(millions of dollars)	Forecast 2003–2004	**Planned 2004–2005**	Planned 2005–2006	Planned 2006–2007
Surplus (Deficit)	1.9	**3.6**	2.9	8.2
Add Non-Cash Items:				
Depreciation/amortization	15.0	**19.3**	19.6	19.4
Deferred capital assistance	(6.4)	**(6.4)**	(6.4)	(6.4)
Investing Activities:				
Acquisition of depreciable assets	(2.5)	**(14.0)**	(13.0)	(11.0)
Changes in short- and long-term assets/ liabilities	8.7	**14.3**	12.5	3.8
Cash Surplus*	16.7	**16.8**	15.6	14.0

* The cash surplus in the 2003–2004 forecast column is different from the figure published in the Public Accounts. This difference is due to an overstatement of $9.6M of CIPO's authority in the Public Accounts.

Table 12: Revolving Fund Financial Statements — Projected Use of Authority

(millions of dollars)	Forecast 2003–2004	**Planned 2004–2005**	Planned 2005–2006	Planned 2006–2007
Authority*	5.0	**5.0**	5.0	5.0
Drawdown:				
Balance as at April 1	57.5	**74.8**	91.6	107.2
TB Vote 5	0.6	**0.0**	0.0	0.0
Projected surplus (drawdown)	16.7	**16.8**	15.6	14.0
	74.8	**91.6**	107.2	121.2
Projected Balance at March 31**	79.8	**96.6**	112.2	126.2

* $5 million is the maximum amount that may be drawn down from the Consolidated Revenue Fund (CRF) at any time.

** The cumulative authority surplus in the 2003–2004 forecast column is different from the figure published in the Public Accounts. This difference is due to an overstatement of $9.6M of CIPO's authority in the Public Accounts.

Table 13: Loans, Investments and Advances (Non-Budgetary)

(millions of dollars)	Forecast Spending 2003–2004	**Planned Spending 2004–2005**	Planned Spending 2005–2006	Planned Spending 2006–2007
Industry Sector Development				
Payments pursuant to subsection 14(2) of the *Department of Industry Act*	-	**0.3**	0.3	0.3
Loans pursuant to paragraph 14(1)(a) of the *Department of Industry Act*	-	**0.5**	0.5	0.5
Total	-	**0.8**	0.8	0.8

Table 14: Alternative Service Delivery (ASD)

Radiocommunication and Broadcasting Regulatory Branch **Improving efficiency of spectrum on-line services**
Contribution to Organization: The Spectrum E-Services E-Commerce Delivery (SEED) initiative was developed in response to Government On-Line. The initiative is being further enhanced to improve service efficiency. SEED's vision is to improve services to its clients, respond to their needs and minimize costs by simplifying, streamlining and continuing to automate processes. The implementation of this initiative will ensure on-line access to all information, as well as the ability to interact electronically with clients for all key services, whenever and wherever appropriate. **Status of ASD Proposal:** Ongoing **Implementation Date:** December 2005 **Contact:** Brian McManus (613) 998-3521
Spectrum Engineering Branch **Allowing self-marking instead of having Industry Canada labels for terminal equipment**
Contribution to Organization: The use of self-marking will reduce the costs incurred by the industry in marking equipment to meet regulatory requirements. Currently, although self-marking is allowed, there is a requirement to have an agreement with Industry Canada and pay a fee for each unit marked. Therefore, the current implementation of labelling and self-marking still represents a significant administrative burden on the industry. **Status of ASD Proposal:** The replacement of the per-unit marking fee by a flat rate registration fee will remove the requirement to pay Industry Canada for self-marked products. The new fee structure should be implemented in fall 2004. At that point, the industry will be able to take advantage of the full benefits of self-marking by being able to mark or emboss the Industry Canada number on all the units produced in an efficient way. **Implementation Date:** Fall 2004 **Contact:** Claude Beaudoin (613) 990-4714
Spectrum Engineering Branch **Streamlining of the certification processes for radio equipment**
Contribution to Organization: Mutual Recognition Agreements/Arrangements streamline the conformity assessment processes and allow them to be performed locally. The radiocommunication equipment industry benefits in terms of significant cost and time savings by having their products tested (phase I) and certified (phase II) locally by private certification bodies. Certification that used to be performed only by Industry Canada is also performed by private certification bodies, and their certificates are recognized as equivalent to those granted by Industry Canada. These certification bodies will also be recognized and able to certify according to many other countries' requirements. **Status of ASD Proposal:** All the required procedures have been published. Certification bodies in Europe, the United States and Canada have been recognized to certify products to Canadian requirements. A total of 11 certification bodies have been recognized by Industry Canada to date. Applications from other potential certification bodies have been received and are currently being reviewed. These bodies are being monitored to ensure that the quality of their work meets Industry Canada's expectations. **Implementation Date:** Ongoing **Contact:** Claude Beaudoin (613) 990-4714
Spectrum Engineering Branch **Terminal equipment registration and declaration of conformity processes**
Contribution to Organization: Terminal equipment that used to be subject to the certification process is now subject to a registration and declaration of conformity process. The declaring party declares the conformity of the equipment based on a test report produced by a recognized testing laboratory. This has streamlined the market access processes. Similar processes are used in Europe and the United States. **Status of ASD Proposal:** The new process has been in place since January 2002. **Implementation Date:** Completed **Contact:** Claude Beaudoin (613) 990-4714

Table 15: Major Regulatory Initiatives

***Patent Act* and *Food and Drugs Act* — Regulations on the Use of Patents for International Humanitarian Purposes to Address Public Health Problems**	
Regulations	**Planned Results**
A regulatory framework is being developed to accompany amendments to Bill C-9, *An Act to amend the Patent Act and the Food and Drugs Act* (*The Jean Chrétien Pledge to Africa Act*) that allows for the export, in accordance with an August 30, 2003, decision of the World Trade Organization General Council, of certain pharmaceutical products produced under compulsory licence.	To operationalize changes to the *Patent Act* as proposed in Bill C-9, *The Jean Chrétien Pledge to Africa Act*. The regulations will prescribe the forms and fees relating to the application for and renewal of a compulsory licence. They will also prescribe the information that must be posted on a Web site by licensees and the timing in terms of the payment of royalties on the licence.
Amendments to the regulation specifying investigative bodies, pursuant to the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*	
Regulations	**Planned Results**
Amendments to the regulation specifying investigative bodies, pursuant to the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*.	The amendment provides for the addition of new investigative bodies to those already specified in the regulation. The regulation allows the specified bodies to use and disclose personal information without an individual's consent for purposes related to the investigation of breaches of agreement or contraventions of the law.
Order exempting certain organizations subject to British Columbia's *Personal Information Protection Act* from the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*	
Regulations	**Planned Results**
Order exempting certain organizations subject to British Columbia's *Personal Information Protection Act* (PIPA) from the federal *Personal Information Protection and Electronic Documents Act* (PIPEDA).	Based on a finding that the BC PIPA is substantially similar to the PIPEDA, the Order will exempt organizations subject to the BC PIPA from the federal Act for all collections, uses and disclosures of personal information in the course of commercial activity, within the province.
Order exempting certain organizations subject to Alberta's *Personal Information Protection Act* from the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*	
Regulations	**Planned Results**
Order exempting certain organizations subject to Alberta's *Personal Information Protection Act* (PIPA) from the federal *Personal Information Protection and Electronic Documents Act* (PIPEDA).	Based on a finding that the Alberta PIPA is substantially similar to the PIPEDA, the Order will exempt organizations subject to the Alberta PIPA from the federal Act for all collections, uses and disclosures of personal information in the course of commercial activity, within the province.
Amend the *Radiocommunication Act* to better combat piracy of direct-to-home satellite television signals	
Regulations	**Planned Results**
Legislative amendments to the *Radiocommunication Act* (Bill C-2) to better combat piracy of direct-to-home satellite television signals.	The amendments seek to improve Canadian importation control over illegal radiocommunication equipment, increase penalties to act as a more effective deterrent, and strengthen the broadcasting industry's right to civil action by providing the option of seeking statutory damages.

Regulations for the Administration of Intellectual Property — Modernization	
Regulations	**Planned Results**
A series of minor housekeeping amendments to the Canadian Patent Rules and Industrial Design Regulations is planned to simplify administrative requirements.	The amendments will put forward administratively simplified approaches. Some amendments to the Patent Rules will ensure that Canada is in step with the practices of our trading partners.
Review of the Foreign Investment Restrictions in Telecommunications	
Regulations	**Planned Results**
The government has acknowledged that there are benefits to removing the foreign investment restrictions for telecommunications common carriers and that there is also a need to deal with restrictions on foreign investment in broadcasting distribution undertakings. The government has undertaken to determine how best to reconcile conflicting recommendations from parliamentary committees on this issue.	A review is to be completed in 2004, so that possible solutions may be examined.

Table 16: Horizontal Initiatives

Industry Canada is involved in a number of horizontal initiatives, in which the Department works in partnership with other federal departments, other levels of government, non-governmental organizations or private sector organizations. Industry Canada's involvement in these initiatives contributes to the Department's achievement of its strategic outcomes.

Industry Canada is the lead for the following significant horizontal initiatives. More detailed information can be found on the TBS Horizontal Results Database Web site (**www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_e.asp**).

- Canadian Biotechnology Strategy
- SchoolNet

In addition, Industry Canada is involved as a partner in the Canada Strategic Infrastructure Fund. Infrastructure Canada is the lead department for this initiative.

As a result of the changes to government announced on December 12, 2003, Industry Canada is no longer the lead department for Team Canada Inc and Investment Partnerships Canada. Information on these two horizontal initiatives will be provided by the new department, International Trade Canada.

Section 6:

Supplementary Information

6.1 Industrial and Regional Development Program

Section 14 of the *Industrial and Regional Development Act* states that an annual report to Parliament on the administration of the Industrial and Regional Development Program (IRDP) should be tabled by the first day of the month of June following the close of each fiscal year. Since there are no new commitments to report for the IRDP, Industry Canada is fulfilling its reporting requirements under the provisions of the Report on Plans and Priorities rather than in a separate annual report.

The IRDP terminated on June 30, 1988. Since that time, no further applications for assistance under the program have been accepted. All financial commitments by Industry Canada under the IRDP have now been fully expended.

The *Industrial and Regional Development Act* remains in effect to allow for the ongoing repayments in future years of the financial assistance previously provided under the program.

Index

A

Aboriginal Business Canada (ABC) 24, 35, 42, 54
Aboriginal Business Loan Insurance Program 42
Advisory Council on Science and Technology (ACST) 16

B

Bank Merger Enforcement Guidelines 12
Bankruptcy and Insolvency Act 13
BizPaL 26, 28, 29, 54
Broadband for Rural and Northern Development (BRAND) Pilot Program 24, 25, 40, 42, 43, 54
BusinessGateway.ca 26, 27, 28, 54

C

CA*net4 17, 24, 25, 53
Canada Business Service Centres (CBSCs) 26, 27, 54
Canadian Apparel and Textiles Industries Program (CATIP) 39, 44
Canada Corporations Act 13
Canada-Ontario Infrastructure Program 23, 40, 43, 54
Canada Small Business Financing Act (CSBF) 43
Canada Foundation for Innovation 33, 40, 51, 53
Canadian Biotechnology Strategy 16, 39, 53, 61
Canadian Centre for Creative Technology (Shad International) 50, 53
Canadian Consumer Information Gateway 14, 53
Canadian e-Business Initiative (CeBI) 26
Canadian Institute for Advanced Research (CIAR) 52, 53
Canadian Intellectual Property Office (CIPO) 11, 14, 54, 55
Canadian Youth Business Foundation (CYBF) 50, 54
CANARIE Inc. 17
Climate Change Technology Roadmaps 19
Commercializing Federally Sponsored Research in Universities and Research Hospitals 44
Community Access Program (CAP) 44
Communications Research Centre Canada (CRC) 18, 55
Community Futures Program 24, 39, 45, 54
Competition Act 12, 13
Competition Bureau 11, 12, 13, 15, 38, 39, 55
Corporations Canada 11, 15, 55

E

ebiz.enable 26, 54
eco-efficiency 8, 10, 16, 26, 33
Emergency Telecommunications program 15, 24, 54

F

Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario (FedNor) 24, 25, 45, 54

G

Genome Canada 17, 39, 40, 51, 53
Government On-Line (GOL) 25, 26, 27, 54, 59

H

Hydrogen Early Adopters (h2EA) program 19, 49, 53

I

Information and Communications Technologies (ICTs) 17
Initiative for the Orderly and Timely Administration of Insolvency Estates 15, 53
Industrial and Regional Development Program 62
Industrial Research Assistance Program (IRAP-TPC) 17, 53
International Telecommunication Union (ITU) 14, 41

L

Lobbyists Registration Act 12

M

Medical and Related Sciences (MaRS) Discovery District 41, 42, 53
Modern Comptrollership Initiative (MCI) 33

O

Office of Consumer Affairs (OCA) 11, 14, 37, 38
Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada (OSB) 11, 13, 29, 55

P

Patent Act 60
Personal Information Protection and Electronic Documents Act 12, 60
Pierre Elliott Trudeau Foundation 53

R

research and development (R&D) 2, 7, 9, 17, 18, 19, 21, 34, 49, 52
Rural and Remote Broadband Access Program 18, 53

S

SchoolNet 39, 40, 46, 54, 61
Section 41 of the *Official Languages Act* 32
small and medium-sized enterprises (SMEs) 17, 18, 22, 23, 24, 26, 45, 47, 50
Smart Regulation initiative 8, 11, 53
Smart Communities 54
Social Economy — Financing 39, 47
Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative 40, 47, 54
SourceCAN 26, 54
Spectrum Management Program 13, 53
Strategis 28, 54
Structured Financing Facility 40, 48, 54
Student Connections 25, 39
Sustainable Cities Initiative (SCI) 35
Sustainable Development Strategy (SDS III) 7, 33

T

Team Canada Inc 61
Technology Partnerships Canada 17, 34, 37, 39, 40, 49
Trade Team Canada sectors 21

W

Web Accessibility Office 26

Y

Youth Employment Strategy (YES) 39, 46

BUDGET DES DÉPENSES

Industrie Canada

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-61
ISBN 0-660-62517-2

Budget des dépenses 2004-2005

Rapport sur les plans et les priorités

Ministre de l'Industrie

Table des matières

Section 1 : Messages 1
Message du Ministre 1
Déclaration de la direction 3

Section 2 : La raison d'être d'Industrie Canada — Stimuler l'économie 5
2.1 Le mandat d'Industrie Canada 5

Section 3 : Industrie Canada — Plans et priorités 7
3.1 Survol de la planification 7
3.2 Plans et priorités d'Industrie Canada par résultat stratégique 8
Un marché équitable, efficace et concurrentiel 11
Une économie innovatrice 17
Industrie concurrentielle et collectivités durables 21

Section 4 : Thèmes pangouvernementaux et initiatives de gestion 29
Cadre de responsabilisation de gestion 29
Amélioration des services axés sur les citoyens 29
Gouvernement en direct 29
Prestation de services axés sur les citoyens 30
Les gens — Milieu de travail exemplaire 32
Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* 35
Stratégie de développement durable 35

Section 5 : Renseignements financiers et responsabilisation 39
5.1 Responsabilisation et structure organisationnelle 39
5.2 Aligner les ressources avec les résultats stratégiques 40
5.3 Dépenses prévues et équivalents temps plein 41
5.4 Tableaux financiers récapitulatifs 42

Section 6 : Renseignements supplémentaires 67
6.1 Programme de développement industriel et régional 67

Index 68

Section 1

Message du Ministre

Je suis fier, en ma qualité de ministre de l'Industrie, de présenter les initiatives établies par le portefeuille de l'Industrie pour favoriser l'édification et la croissance d'une économie prospère et novatrice. Par les programmes d'Industrie Canada et des 14 autres ministères et organismes fédéraux qui constituent le portefeuille de l'Industrie, nous contribuons à l'avancement de plusieurs priorités des Canadiens, notamment améliorer le contexte des affaires au pays, continuer d'investir dans l'enrichissement des connaissances et dans la commercialisation du fruit de ces connaissances, former une main-d'œuvre qualifiée, renforcer les collectivités canadiennes, accroître la recherche en santé et promouvoir le développement durable.

Le Canada est de plus en plus reconnu comme un chef de file mondial de l'économie du savoir, en raison notamment de l'importance de ses investissements dans la recherche de pointe et de ses percées dans les nouvelles technologies. En mettant davantage l'accent sur la recherche-développement (R-D) et en travaillant en partenariat avec les entreprises canadiennes, les établissements d'enseignement postsecondaire et les organisations sans but lucratif, nous avons stimulé l'innovation et amélioré la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes.

Les membres du portefeuille de l'Industrie

- Agence de promotion économique du Canada atlantique*
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada†
- Commission canadienne du tourisme†
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes†
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada*
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton*†
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

* Dans le cadre du Budget principal des dépenses, il ne s'agit pas d'un membre du Portefeuille.

† Organisme non tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.

Dans les années qui viennent, nous devons faire un effort concerté pour améliorer encore plus notre performance en multipliant les réussites dans les industries qui ont permis au Canada d'arriver où il est aujourd'hui. Nous devons nous fixer comme priorité de faire de nos entreprises, petites et grandes, des chefs de file de la mise au point des technologies habilitantes et de transformation de demain. Dans le cadre de l'engagement que nous avons pris d'édifier une économie prospère au XXI^{e} siècle, nous encouragerons la création et l'expansion d'entreprises canadiennes novatrices en insistant encore plus sur les sciences et la technologie, en accroissant la commercialisation des fruits de la recherche universitaire et en améliorant l'accès au financement à un stade précoce.

Nous sommes déterminés à appuyer l'accès des petites entreprises aux marchés, à promouvoir les technologies de pointe, en particulier dans les domaines de la santé, de l'environnement, ainsi que des technologies de l'information et des communications et à promouvoir le développement d'industries à valeur ajoutée, principalement dans les secteurs des ressources. Nous mettrons nos compétences au service des petites entreprises qui sont le moteur de l'économie sociale et nous collaborerons avec les principaux intervenants pour élargir la portée des programmes offerts actuellement aux petites et moyennes entreprises afin que les entreprises sociales y aient également accès.

Ces initiatives s'appuieront sur l'excellent travail effectué jusqu'ici par le Ministère et ses partenaires du Portefeuille. Leurs efforts continueront de stimuler l'essor économique du Canada et nous permettront de saisir les possibilités qui se présentent. Nous pourrons ainsi exploiter et mettre en valeur la créativité et le savoir-faire du Canada sur les marchés mondiaux.

Je suis très heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* d'Industrie Canada, qui décrit ce qu'entend accomplir le Ministère durant les trois prochaines années, au moment où nous commençons à édifier l'économie du XXI^{e} siècle. Voici quelques-uns des éléments clés des plans et priorités d'Industrie Canada :

- appuyer l'innovation par le financement et la commercialisation de la R-D ainsi qu'un personnel hautement qualifié;
- permettre aux personnes, aux entreprises et aux collectivités d'être en mesure de profiter des avantages de la connectivité;
- continuer d'améliorer les outils d'encadrement du marché et leur mise en œuvre;
- promouvoir le développement d'industries à valeur ajoutée dans des secteurs prioritaires;
- appuyer l'accès des entreprises canadiennes aux marchés.

Nous sommes sur la bonne voie pour que le Canada demeure un pays aux atouts uniques, un pays qui appuie une économie en expansion, qui reconnaît la valeur des entreprises sociales et où le niveau de vie continue de s'améliorer grâce à des emplois de qualité et à des salaires concurrentiels. Nous devons créer des débouchés et relever les défis économiques et sociaux qui se présenteront. Bref, nous devons nous engager dans la poursuite de l'excellence, en mettant à profit l'ingéniosité et la créativité des Canadiennes et des Canadiens.

Le ministre de l'Industrie,

David L. Emerson

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2004-2005 d'Industrie Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.
- Il est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil de Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

S L Hurtubise

Suzanne Hurtubise
Sous-ministre

23/8/04

Date

Section 2

La raison d'être d'Industrie Canada — Stimuler l'économie

2.1 Le mandat d'Industrie Canada

Industrie Canada a pour mandat (**www.ic.gc.ca**) d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et d'améliorer ainsi le niveau et la qualité de vie dans le pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère stimule l'essor d'une économie dynamique et novatrice pour :

- procurer aux Canadiens des emplois plus nombreux et mieux rémunérés;
- favoriser la croissance des entreprises grâce à l'amélioration soutenue de la performance sur le plan de la productivité et de l'innovation;
- donner aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel;
- assurer aux Canadiens un avenir économique, environnemental et social plus durable.

Le présent *Rapport sur les plans et les priorités* offre des informations sur les mesures que prendra Industrie Canada, en collaboration avec ses partenaires et diverses parties intéressées, pour servir les objectifs généraux du gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Les changements au gouvernement annoncés le 12 décembre 2003 influent sur la façon dont Industrie Canada orientera ses efforts pour atteindre ses objectifs. Les éléments suivants d'Industrie Canada ont été transférés au nouveau ministère appelé Commerce international Canada :

- Partenaires pour l'investissement au Canada;
- le Centre des occasions d'affaires internationales (Secteur de l'industrie);
- la Direction de l'intégration du commerce (Secteur des opérations);
- les Centres du commerce international répartis dans les régions (Secteur des opérations);
- les segments de la Direction générale de la politique du commerce et d'investissement internationaux connus sous le nom de Direction de la politique du commerce industriel ainsi que les segments relatifs à l'investissement de la Direction de la politique d'investissement internationale, sauf ceux liés à l'administration de la *Loi sur Investissement Canada* (Secteur de la politique).

Ces changements ont obligé le Ministère à examiner ses résultats stratégiques actuels et à concentrer ses efforts sur les trois résultats stratégiques suivants : un marché équitable, efficace, et concurrentiel; une économie innovatrice; ainsi qu'une industrie concurrentielle et des collectivités durables. Comme l'exige le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), le présent rapport présente les plans et les priorités reposant sur ces trois résultats stratégiques, qui servent de base au cadre d'action concertée en fonction duquel le Ministère travaille afin d'atteindre les buts qu'il s'est fixés.

Afin de stimuler la croissance et de créer des emplois de qualité qui sont bien rémunérés, le gouvernement du Canada s'est, entre autres, fixé comme grande priorité de bâtir une économie du XXI[e] siècle. Industrie Canada continuera d'appuyer cette priorité par ses résultats stratégiques. Par exemple, des structures de marché solides contribuent à créer un climat d'affaires propice à l'innovation, à l'investissement et à l'entrepreneuriat. Encourager l'innovation scientifique et technologique revient à s'assurer que des découvertes et des percées se produisent au Canada et que leurs retombées socioéconomiques contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens. Favoriser le développement économique dans les collectivités stimule une économie du savoir novatrice en permettant d'améliorer les compétences, d'approfondir des idées et de saisir des débouchés dans tout le pays. Collectivement, les résultats stratégiques du Ministère appuient la croissance de l'emploi, du revenu, de la productivité et du développement durable au Canada.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement du Canada a entamé un examen des dépenses qui s'achèvera à l'automne 2004. Le budget de 2004 insiste sur cette volonté d'améliorer le contrôle des dépenses et l'efficience afin de répondre aux attentes des Canadiens. Industrie Canada entend collaborer avec les hauts fonctionnaires afin d'examiner tous ses programmes et dépenses pour s'assurer qu'ils restent conformes aux priorités du gouvernement. Le Ministère appliquera les décisions résultant des recommandations présentées au premier ministre par le Comité chargé de l'examen des dépenses.

De plus, Industrie Canada collabore avec le SCT afin de réaliser les économies voulues aux termes de l'initiative en cours, afin de réaffecter 1 milliard de dollars dans l'ensemble du gouvernement, comme l'annonçait le budget de 2003 (**www.fin.gc.ca/budtocf/2003/budlistf.htm**).

Section 3

Industrie Canada — Plans et priorités

3.1 Survol de la planification

En plus de s'associer à diverses parties intéressées pour offrir ses programmes et services, le Ministère les consulte afin d'élaborer des politiques micro-économiques efficaces. Parmi ces partenaires figurent le secteur privé, les universités et collèges, des organisations non gouvernementales, les collectivités, les membres du portefeuille de l'Industrie, d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux, des organismes étrangers et des associations de consommateurs. Le Ministère continuera de collaborer avec ces partenaires pour assurer la croissance économique du pays et cerner les nouveaux défis à relever et les nouvelles occasions à saisir.

Le Ministère a également un mandat législatif détaillé aux termes duquel il doit veiller à ce que le marché canadien soit concurrentiel et dynamique, grâce à des cadres solides en matière de propriété intellectuelle, de concurrence et de télécommunications.

Comme il a été annoncé dans le discours du Trône de 2004, le gouvernement du Canada se concentrera notamment sur la construction d'une économie du XXI^{e} siècle afin de stimuler la croissance et de créer des emplois de qualité qui sont bien rémunérés. Il est possible de favoriser la création et la croissance d'entreprises canadiennes novatrices par les moyens suivants :

- mettre davantage l'accent sur les sciences et la technologie et évaluer l'appui du gouvernement du Canada à la recherche-développement (R-D);
- assurer une commercialisation plus efficace de la recherche;
- améliorer l'accès au financement à un stade précoce;
- appuyer l'accès des petites entreprises aux marchés;
- promouvoir les technologies de pointe;
- encourager le développement d'industries à valeur ajoutée, en particulier dans les secteurs des ressources;
- renforcer l'économie sociale.

Industrie Canada a un rôle clé à jouer dans ces initiatives. Le Ministère s'appuiera sur les résultats obtenus par l'ensemble des directions générales et des secteurs et travaillera en collaboration avec ses partenaires du Portefeuille.

Le Ministère entend également s'appuyer sur ses réalisations passées dans le domaine du développement durable, relever les défis qui se présentent et saisir les occasions qui s'offrent afin d'assurer aux Canadiens un avenir plus durable. La troisième Stratégie de développement durable d'Industrie Canada (SDD III) (**strategis.gc.ca/dd**) pour 2003-2006 contribue à la vision d'un Canada chef de file dans la mise au point, la commercialisation et l'adoption d'outils, de pratiques et de technologies de développement durable dans tous les secteurs de l'économie. Dans sa SDD III, le Ministère s'engage à favoriser et à promouvoir des solutions novatrices en matière de développement durable, en visant les résultats stratégiques suivants :

- l'innovation au service du développement durable;

- la durabilité des entreprises et des collectivités;
- le renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable.

LA SDD III vise, premièrement, à renforcer les efforts déployés par Industrie Canada pour promouvoir des outils et des pratiques écoefficaces et permettre la diffusion de technologies environnementales par l'industrie canadienne. Deuxièmement, elle prévoit une série élargie de mesures destinées à encourager la durabilité des entreprises et des collectivités. Troisièmement, elle prévoit un renforcement accru des capacités d'Industrie Canada en matière de développement durable pour ce qui est de son système de gestion du développement durable.

3.2 Plans et priorités d'Industrie Canada par résultat stratégique

Le tableau ci-dessous présente les priorités clés d'Industrie Canada par résultat stratégique. Il fournit également une approximation des ressources affectées à chaque résultat stratégique. D'autres précisions sur l'affectation des ressources par résultat stratégique sont fournies dans la description détaillée des plans et des priorités ainsi qu'au tableau de la page 40.

Tableau récapitulatif des priorités par résultat stratégique

Résultat stratégique : Un marché équitable, efficace et concurrentiel **161,6 millions $**	
Priorités clés	**Résultats prévus**
Appuyer l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement du Canada. [Courante] (page 11)	Créer un climat concurrentiel afin d'attirer l'investissement, d'encourager l'innovation et de protéger l'intérêt public.
Continuer de moderniser les instruments d'encadrement du marché et leur mise en œuvre. [Courante] (page 12)	Établir des structures de marché qui répondent aux besoins des entreprises, des consommateurs et des investisseurs.
Continuer d'améliorer la réalisation des programmes et la prestation des services en fonction des besoins des intervenants. [Courante] (page 14)	Assurer un fonctionnement équitable et efficace du marché.
Continuer d'élaborer une réglementation et des politiques de tout premier ordre afin de promouvoir le commerce électronique et l'économie numérique et continuer d'appuyer l'uniformisation des applications du commerce électronique à l'échelle internationale. [Courante] (page 15)	Créer un environnement de tout premier ordre qui encourage l'adoption et la croissance du commerce électronique.
Améliorer la conformité aux règles du marché par le renforcement de l'exécution et par des programmes d'éducation, de sensibilisation et d'appui à l'intention des intervenants. [Courante] (page 16)	Renforcer la confiance dans le marché canadien.

Résultat stratégique : Une économie innovatrice	**569,7 millions $**
Priorités clés	**Résultats prévus**
Promouvoir l'investissement dans la R-D. [Courante] (page 17)	Hisser le Canada au rang des cinq premiers pays du monde du point de vue de la performance en R-D.
Encourager la mise au point de technologies novatrices et faire des investissements stratégiques dans ce domaine. [Courante] (page 18)	Renforcer la position de chef de file du Canada dans le secteur des technologies émergentes.
Renforcer la capacité de recherche dans les secteurs public et privé du Canada. [Courante] (page 19)	Continuer de renforcer l'avantage en matière de recherche dont bénéficie le Canada grâce aux investissements antérieurs.
Encourager la commercialisation de la R-D et accroître le taux d'adoption des nouvelles technologies. [Courante] (page 19)	Permettre aux Canadiens de profiter des retombées des investissements dans la recherche et de mettre au point de meilleurs produits et services.
Investir dans la recherche, le développement et l'utilisation de technologies habilitantes stratégiques, notamment dans l'économie de l'hydrogène, et promouvoir ces activités. [Courante] (page 20)	Enrichir les connaissances dans les domaines offrant de bonnes possibilités, notamment dans l'économie de l'hydrogène qui aide le Canada à atteindre ses objectifs relatifs aux changements climatiques.
Résultat stratégique : Industrie concurrentielle et collectivités durables	**849,7 millions $**
Priorités clés	**Résultats prévus**
Renforcer les partenariats avec les parties intéressées et appuyer le commerce, l'investissement et le maintien des affaires, afin de promouvoir le développement d'industries à valeur ajoutée. [Courante] (page 21)	Promouvoir le développement d'industries à valeur ajoutée et encourager la croissance dans les secteurs prioritaires.
Renforcer l'économie sociale. [Courante] (page 23)	Promouvoir l'expansion des entreprises de l'économie sociale.
Appuyer l'accès au capital et permettre une meilleure compréhension du marché du capital-risque, y compris le financement par emprunt, le crédit-bail et le capital-risque. [Courante] (page 23)	Permettre aux entreprises ayant un fort potentiel de croissance de mettre en marché leurs innovations.
Continuer à bâtir une main-d'œuvre qualifiée en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada. [Courante] (page 24)	S'assurer que le Canada possède la main-d'œuvre très qualifiée dont il a besoin pour développer et appliquer de nouvelles idées et technologies.

Priorités clés	Résultats prévus
Appuyer l'essor économique et le développement durable dans les collectivités par des programmes de développement commercial ciblés. [Courante] (page 25)	Stimuler l'essor économique dans des collectivités ciblées et renforcer leur durabilité.
Renforcer la participation à l'économie numérique en faisant en sorte que les personnes, les entreprises et les collectivités soient en mesure de profiter des avantages de la connectivité. [Courante] (page 25)	Donner aux Canadiens les moyens de participer à la création et à l'échange de connaissances.
Veiller à ce que les Canadiens aient accès à une infrastructure de technologies de l'information et des communications moderne et fiable. [Courante] (page 26)	Permettre aux Canadiens de toutes les collectivités de profiter de l'économie numérique.
Prendre la direction de la définition de la stratégie du gouvernement pour la transformation du service aux entreprises et améliorer ainsi les services en ligne aux Canadiens, en particulier aux entreprises et aux entrepreneurs. [Courante] (page 27)	Promouvoir une prestation de services canadiens intégrés axés sur les citoyens et offerts dans un réseau varié et polyvalent.
Continuer d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable au moyen de l'écoefficacité et de la durabilité des entreprises et des collectivités. [Courante] (page 28)	Aider les entreprises canadiennes à devenir plus productives et concurrentielles dans l'économie du savoir et améliorer ainsi le niveau de vie et la qualité de vie des Canadiens.

Description détaillée des plans et priorités par résultat stratégique

Cette section fournit des détails sur les plans et priorités d'Industrie Canada par résultat stratégique. Elle renseigne sur les mesures que prendra le Ministère pour mettre en œuvre ses plans afin de réaliser les priorités de la présente période de planification. Elle fournit également une approximation des ressources affectées par chaque secteur dont les activités contribuent à la réalisation du résultat stratégique. Un tableau récapitulatif montrant les contributions des secteurs à tous les résultats stratégiques figure à la page 40.

Un marché équitable, efficace et concurrentiel

Estimation des affectations de ressources par secteur et nombre d'équivalents temps plein (ETP)					
Secteur de la politique	Secteur des opérations	Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications	Bureau principal de l'information	Bureau de la consommation	Bureau de la concurrence
7.3 M$ 63 ETP	59.3 M$ 1 334 ETP	51.5 M$ 376 ETP	0.5 M$ 8 ETP	4.6 M$ 23 ETP	38.4 M$ 393 ETP

Un marché efficace est nécessaire pour renforcer et maintenir la confiance des consommateurs et créer un climat propice à l'investissement et au développement durable. Combiné à un cadre de réglementation efficace, un marché équitable, efficace et concurrentiel crée un climat commercial favorable à l'innovation et à la croissance économique, tout en protégeant les Canadiens. Un marché robuste permet aussi à Industrie Canada d'étudier l'utilisation d'instruments de la politique de développement durable qui exploitent le pouvoir du marché tout en servant les objectifs de développement durable du Ministère.

Une des principales priorités d'Industrie Canada est de moderniser les mécanismes d'encadrement du marché et d'en faciliter l'utilisation. Comme le précise l'initiative de réglementation intelligente, les cadres doivent favoriser un climat concurrentiel afin d'attirer l'investissement, d'encourager l'innovation et de protéger l'intérêt public.

Les organismes de services axés sur le marché d'Industrie Canada continueront de participer activement à l'initiative de réglementation intelligente du gouvernement du Canada. Ils continueront de veiller à ce que le marché s'adapte aux besoins des parties intéressées. Ils s'efforceront de mettre en place des mécanismes rentables — prestation par des tiers, règlement extrajudiciaire, normes et codes volontaires — afin de régler les problèmes qui se posent sur le marché et d'assurer une gouvernance durable dans les domaines visés par divers instruments législatifs.

Organismes de services axés sur le marché

- Bureau de la concurrence
- Bureau de la consommation
- Bureau du surintendant des faillites Canada
- Corporations Canada
- Direction générale des politiques-cadres du marché
- Mesures Canada
- Office de la propriété intellectuelle du Canada
- Programme du spectre et des télécommunications

Le Secteur de la politique apportera un complément à la stratégie relative à la réglementation intelligente en créant et appuyant un groupe de travail privé-public chargé de trouver des idées pratiques et réalisables pour alléger les formalités administratives des petites entreprises.

Engagement pris dans le budget de 2004

Le gouvernement travaillera avec les groupes de petites entreprises pour alléger concrètement leurs formalités administratives et fera rapport aux comités parlementaires afin d'assurer la continuité des progrès à l'avenir dans ce domaine.

Moderniser les instruments d'encadrement du marché

Pour que le marché s'adapte, attire l'investissement et protège les consommateurs, son encadrement doit réduire au minimum le fardeau réglementaire, s'il y a lieu, et encourager l'innovation, tout en décourageant les comportements illégaux et frauduleux. Afin que le marché reste efficace, les organismes de services axés sur le marché du Ministère continueront de moderniser leurs instruments d'encadrement par diverses interventions.

Industrie Canada continue de jouer un rôle crucial pour ce qui est d'assurer la création d'un cadre d'action juridique qui permet et encourage le commerce électronique. Renforcer la confiance des consommateurs et des entreprises dans l'utilisation commerciale d'Internet demeure une grande priorité. L'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* à toute l'économie à compter de janvier 2004 donne une base juridique à la protection de la vie privée de tous les Canadiens. Des mesures ont été prises pour favoriser l'harmonisation des lois fédérales, provinciales et territoriales sur la protection des renseignements personnels ainsi que la reconnaissance mutuelle des régimes législatifs à l'échelle internationale, afin que les milieux d'affaires soient soumis à un ensemble de règles fondamentales clair et uniforme en ce qui concerne la protection des renseignements personnels. La définition de principes en ce qui concerne l'authentification électronique et l'élaboration de lignes directrices pour la protection des consommateurs sont d'autres mesures prises actuellement pour rendre les transactions dans Internet plus sûres.

Après une période de consultations publiques, le Bureau de la concurrence révisera son document intitulé *Fusionnements — Lignes directrices pour l'application de la Loi*, qui établit un cadre pour l'analyse des fusions au Canada. Les lignes directrices révisées, qui clarifieront la façon dont le Bureau procède actuellement dans l'examen des fusions en vertu de la *Loi sur la concurrence*, tiendront compte de l'évolution récente de la jurisprudence et de l'analyse économique. Après la réaction du gouvernement à deux rapports parlementaires sur le fusionnement des grandes banques, le Bureau de la concurrence a également convenu d'examiner son document intitulé *Fusionnements de banques — Lignes directrices pour l'application de la Loi*. La révision de ce dernier document rendra les règles plus transparentes et plus prévisibles pour les entreprises, les juristes et les consommateurs canadiens.

La Direction générale de l'enregistrement des lobbyistes est chargée de l'administration de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes*. En vertu de cette loi, les particuliers qui sont payés pour faire des représentations, c'est-à-dire du lobbyisme, auprès du gouvernement fédéral doivent s'enregistrer et divulguer certaines informations. Récemment, le sous ministre adjoint, Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration, a été nommé registraire. À l'automne 2004, les modifications de la *Loi sur l'enregistrement des lobbyistes* et de son règlement entreront en vigueur, et une version mise à jour du registre électronique sera mise en place. Les modifications et mises à jour feront en sorte que le Canada restera un des pays du monde où le régime de lobbyisme est le plus rigoureux et le plus transparent.

En mai 2004, le projet de loi C-9, *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*, a reçu la sanction royale. En facilitant l'accès aux produits pharmaceutiques, cette loi contribuera à atténuer les problèmes de santé publique dans de nombreux pays en développement qui ne possèdent pas une capacité suffisante de fabrication de médicaments. La Direction générale des politiques-cadres

du marché (DGPCM) élaborera le cadre réglementaire nécessaire pour mettre en œuvre les nouveaux mécanismes permettant l'exportation de médicaments vers les pays en développement. De concert avec Santé Canada, la DGPCM établira également un comité consultatif d'experts chargé de faire des recommandations au gouvernement du Canada au sujet des produits pharmaceutiques qui pourraient être exportés en vertu du régime susmentionné.

En outre, la DGPCM s'est engagée à examiner et à modifier la *Loi sur le droit d'auteur*. Cela vise à résoudre les problèmes prioritaires à court terme relatifs au droit d'auteur, qui ont été soulevés dans le rapport intitulé *Stimuler la culture et l'innovation : Rapport sur les dispositions et l'application* de la Loi sur le droit d'auteur (Rapport sur l'article 92), déposé au Parlement en octobre 2002. L'objectif général de la réforme à court terme consiste à moderniser cette loi afin qu'elle soit davantage adaptée aux défis et aux possibilités que présentent Internet et les technologies numériques.

Engagement pris dans le budget de 2004

Le gouvernement du Canada entend adopter une nouvelle loi sur les organisations sans but lucratif, qui contribuera à établir une base solide pour le développement de l'économie sociale du Canada.

Comme annoncé dans le budget de 2004, la DGPCM proposera la création d'une nouvelle loi sur les organisations sans but lucratif afin de favoriser un secteur bénévole dynamique et responsable, partenaire important des services aux Canadiens. La partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, qui régit plus de 18 000 organisations sans but lucratif réparties dans tout le Canada, n'a pas été modifiée en profondeur depuis 1917.

La DGPCM proposera une réforme sur mesure afin de renforcer la confiance des investisseurs et du public dans les marchés canadiens. Si elle se concrétise par une loi, cette mesure renforcera une confiance ébranlée par les scandales financiers survenus au Canada et à l'étranger. Les modifications à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* feraient en sorte que les normes de gouvernance des entreprises constituées en vertu d'une loi fédérale restent les plus élevées.

Engagement pris dans le budget de 2004

Le gouvernement du Canada proposera de modifier la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* afin d'accroître la transparence et la reddition de comptes des entreprises aux investisseurs et aux actionnaires.

En réponse aux recommandations formulées par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, la DGPCM et le Bureau du surintendant des faillites Canada (BSF) (**strategis.gc.ca**) examineront des propositions de modification de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et se prépareront pour la troisième ronde de modifications de ces deux lois. L'objectif visé est de faire en sorte que le système canadien soit en mesure de répondre plus efficacement et de manière plus prévisible aux besoins changeants du marché.

Le Bureau de la concurrence entend moderniser la *Loi sur la concurrence* afin qu'elle favorise la concurrence sur le marché. Devant l'évolution rapide de l'économie mondiale, le Bureau de la concurrence a défini, en matière de modification des lois, une approche progressive qui lui permet de faire en sorte que la politique canadienne de la concurrence reste efficace dans une économie du savoir. Il a notamment publié, en juin 2003, un document de travail qui constitue un point de départ de consultations avec diverses parties intéressées. Ce document comprend des options en ce qui concerne la modification de la *Loi sur la concurrence*, comme le renforcement des dispositions civiles, la modification des dispositions relatives aux complots et à l'établissement des prix, ainsi que des références au marché. Ces options visent à renforcer la confiance dans le marché et la compatibilité avec les lois sur la concurrence d'autres instances.

Afin d'encourager un Programme de gestion du spectre novateur qui s'adapte toujours aux besoins, Industrie Canada apportera des réformes à son Cadre de la politique du spectre. Ce cadre renferme

les éléments stratégiques de la gestion du spectre canadien. Le Ministère publiera, à l'automne 2004, un document de travail qui portera sur des questions telles que la souplesse accrue dans l'utilisation des ressources du spectre, la facilitation de la mise en place de nouvelles technologies, la réglementation intelligente, l'accès aux ressources sous-utilisées du spectre, l'accent accru sur la délivrance des licences en fonction du marché et la disponibilité d'un spectre exempt de licence.

Pour s'assurer que le Canada dispose d'un cadre commercial moderne et de tout premier ordre dans le secteur des télécommunications, Industrie Canada a demandé un examen parlementaire des restrictions imposées à l'investissement étranger dans les télécommunications. Dans sa réponse au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, le gouvernement a reconnu qu'il y aurait des avantages à éliminer les restrictions relatives à l'investissement étranger pour le secteur des télécommunications, ainsi que pour les utilisateurs de ces services. Cependant, compte tenu de la recommandation du Comité permanent du patrimoine canadien, qui propose au contraire que ces restrictions soient maintenues, le gouvernement a entrepris un examen, qui devrait être achevé en 2004, pour déterminer comment concilier au mieux ces recommandations conflictuelles et examiner des solutions possibles.

Mettre en place une réglementation de tout premier ordre et appuyer l'uniformisation internationale contribue à l'expansion du commerce électronique sur le marché canadien. Le commerce électronique est un des principaux moteurs de la croissance économique et du développement social dans l'économie du savoir. Il permet aux entreprises canadiennes d'être concurrentielles chez elles et à l'étranger en augmentant leur productivité et leur potentiel d'innovation. Pour tirer profit des avantages du commerce électronique, le Ministère entend créer un environnement de premier ordre, propre à encourager l'adoption et la croissance du commerce électronique dans tous les secteurs de l'économie.

Afin de promouvoir le développement et l'interopérabilité des applications du commerce électronique à l'échelle internationale, Industrie Canada continuera de collaborer avec l'industrie canadienne des télécommunications pour s'assurer que les normes mondiales relatives aux applications du commerce électronique établies par l'Union internationale des télécommunications (UIT) sont appliquées. En sa qualité de membre de l'UIT, le Canada peut renforcer ses partenariats avec d'autres pays et avec le secteur privé, et assurer ainsi une coordination plus efficace de la normalisation et des affectations du spectre pour les réseaux et services de télécommunications mondiaux et les systèmes de radiodiffusion, de même que le développement continu de technologies des communications.

Améliorer les programmes et services liés au marché

L'évolution du marché, les fluctuations économiques et la déréglementation comptent parmi les nombreux facteurs qui rendent nécessaire un examen continu des services, des interventions et des outils que les organismes de services axés sur le marché utilisent pour assurer un fonctionnement équitable et efficace du marché. Il ne suffit pas de fixer les règles du marché. Industrie Canada concentrera donc ses efforts sur l'amélioration des programmes et des services pertinents, sur une meilleure éducation et une plus grande sensibilisation, et sur le renforcement de la conformité et de l'exécution de la réglementation du marché, grâce à des initiatives comme celles décrites ci-dessous.

En 2004, l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (**opic.gc.ca**) offrira de nouveaux services de l'administration chargée de la recherche internationale et de celle chargée de l'examen préliminaire international en vertu du Traité de coopération en matière de brevets, qui est administré par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Les clients pourront ainsi acquérir des droits de brevet dans le monde entier et le Ministère sera d'autant plus déterminé à faire preuve d'une excellence continue dans la prestation des services.

Le Bureau de la consommation joue un rôle déterminant dans la définition des normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) relatives aux codes de déontologie et au règlement des différends. Deux publications récentes du Bureau, *Les codes volontaires — Guide d'élaboration et d'utilisation* et *La gestion des plaintes des consommateurs — Un guide à l'intention des entreprises canadiennes*, lui seront utiles à cet égard. Grâce à l'utilisation des normes ISO, les clients devraient être davantage satisfaits des produits, des services et des activités des entreprises, ce qui réduira le besoin d'intervention gouvernementale. De plus, le Bureau de la consommation entreprendra une évaluation visant à cerner les possibilités de transformer les services aux consommateurs, conformément aux objectifs du gouvernement du Canada en matière de transformation des services.

En réponse aux demandes des utilisateurs, le Bureau de la consommation a créé le Courriel des plaintes, outil d'avant-garde qui permet aux consommateurs de déposer des plaintes de façon plus efficace. Cet outil représente une amélioration importante à la Passerelle d'information pour le consommateur canadien (**infoconsommation.ca**), portail qui donne un accès rapide et fiable à une foule de renseignements et de services à la consommation offerts, entre autres, par les gouvernements, les organisations sectorielles et les associations de consommateurs. Grâce à cette nouvelle technologie, les consommateurs gagnent du temps, peuvent soumettre des plaintes bien documentées et franchir facilement toutes les étapes du processus de plainte. L'objectif pour l'exercice 2004-2005 est de continuer à améliorer la Passerelle d'information pour le consommateur canadien et le Courriel des plaintes afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs, et de se concentrer sur les activités d'information visant à rejoindre la clientèle.

Dans l'économie réseautée actuelle, il est primordial que les consommateurs, les entreprises et les innovateurs aient accès à des renseignements et à des outils de pointe conviviaux pour pouvoir prendre de meilleures décisions. Industrie Canada continuera donc de veiller à ce que les Canadiens aient accès à des renseignements fiables, afin qu'ils aient davantage confiance dans le marché, qu'ils y soient mieux protégés et qu'ils sachent mieux s'y retrouver. Ainsi, le BSF continuera d'élargir son système de dépôt électronique lancé en décembre 2002. Les Canadiens bénéficieront donc d'un système plus efficace, puisqu'il facilitera le dépôt de tous les documents par les syndics.

Corporations Canada (**corporationscanada.ic.gc.ca**) a créé un système en ligne qui permet de se constituer en société de régime fédéral et, dans bien des cas, de s'enregistrer dans une province ou un territoire en une seule opération intégrée. Cette initiative réduit les coûts et le fardeau pour les entrepreneurs qui, auparavant, devaient se plier à deux formalités complètement différentes. Afin d'améliorer encore ce service, Corporations Canada accroîtra le nombre de partenaires provinciaux et territoriaux pour que les entreprises canadiennes puissent s'inscrire dans plusieurs provinces et territoires en une seule opération.

Le Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications étudiera des possibilités de moderniser le logiciel de gestion du spectre afin d'accroître l'utilisation et la prestation des services, ainsi que la surveillance après la mise en marché.

Depuis quelques années, les applications dans des domaines tels que les communications, le commerce et la défense dépendent davantage de l'infrastructure de réseau nationale. Les incendies de forêt, les pannes de courant et diverses craintes en matière de sécurité nous font prendre davantage conscience du rôle vital que jouent les infrastructures essentielles en situation d'urgence. Le programme Télécommunications d'urgence d'Industrie Canada (**spectre.ic.gc.ca/urgent**) vise à assurer que les Canadiens continuent d'avoir accès à des services fondamentaux lorsque les infrastructures essentielles du pays sont perturbées. Il aidera à évaluer et à modifier la capacité du Canada de faire face aux menaces qui peuvent peser sur les réseaux de télécommunications (une infrastructure essentielle), afin que les Canadiens aient continuellement accès à des services de télécommunications en cas d'urgence.

Pour ajouter aux atouts du Canada en ce qui concerne les capacités d'intervention en cas d'urgence, Industrie Canada entend renforcer, en collaboration avec l'industrie des télécommunications, la cybersécurité de l'infrastructure des télécommunications et de l'information du pays. De plus, en partenariat avec d'autres organisations canadiennes, le Centre de recherches sur les communications Canada effectuera d'autres recherches sur la sécurité des réseaux sans fil.

Améliorer la conformité aux règles du marché

Les activités relatives à la conformité et à l'application des règles sont essentielles pour assurer la confiance des consommateurs dans le marché et contrer l'impression que le Canada est un refuge pour ceux qui se livrent au télémarketing et au courrier trompeurs. Le Bureau de la concurrence, en collaboration avec divers partenaires, concentrera ses ressources pour continuer à enquêter sur le télémarketing et le courrier trompeurs et à intenter des poursuites contre les particuliers et les entreprises impliquées dans ces activités. Il continuera également à sensibiliser davantage les consommateurs et les entreprises aux pratiques de télémarketing et de courrier trompeurs par des campagnes de communication visant à réduire la vulnérabilité du public et le nombre de victimes.

Les arrangements anticoncurrentiels et illégaux des cartels nuisent aux Canadiens en limitant la concurrence entre les entreprises et nuisent aussi aux consommateurs, qui doivent payer plus cher tout en ayant moins de choix. Le Bureau de la concurrence continuera à consacrer beaucoup de ressources à l'application de la loi afin de repérer, de poursuivre et de décourager les cartels nationaux et internationaux. Le Bureau continuera à encourager les autorités chargées de la concurrence dans le monde à participer et à collaborer davantage à l'élaboration de lois et de pratiques en matière d'exécution propres à décourager les cartels et à renforcer la concurrence sur le marché international.

En outre, le BSF continuera de s'appuyer sur les succès de sa stratégie de respect des syndics fondée sur les risques, notamment l'Initiative pour l'administration ponctuelle et ordonnée des dossiers d'insolvabilité qui a mis l'accent sur les syndics s'occupant de vieux dossiers ou de déficiences bancaires, afin d'assurer un grand respect de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Une économie innovatrice

Estimation des affectations de ressources par secteur et nombre d'équivalents temps plein (ETP)									
Secteur de la politique		Secteur de l'industrie		Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications		Centre de recherches sur les communications Canada		Partenariat technologique Canada	
44,6 M$	71 ETP	73,6 M$	97 ETP	1,5 M$	16 ETP	37,9 M$	421 ETP	412,1 M$	93 ETP

L'innovation comprend à la fois le processus créateur qui permet de générer et d'appliquer des connaissances, et les fruits de ce processus, c'est-à-dire de nouveaux produits ou de nouveaux procédés. Cela veut dire trouver de nouvelles idées qui permettent de faire les choses mieux ou plus vite en appliquant des connaissances à la mise au point de produits et de services. Dans l'économie du savoir actuelle, l'innovation est un des principaux moteurs de la création de richesses, de l'essor économique et du développement social des Canadiens. L'innovation est également essentielle pour améliorer l'écoefficacité et progresser sur la voie du développement durable. Pour cette raison, Industrie Canada continuera de favoriser un climat propice à l'innovation.

Afin d'améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation, Industrie Canada collaborera avec ses partenaires des secteurs public et privé pour dissiper les préoccupations et résoudre les problèmes soulevés durant les consultations sur la Stratégie de l'innovation. D'ici 2010, l'objectif consiste à doubler au moins les investissements actuels du gouvernement du Canada dans la R-D et à hisser le Canada parmi les cinq premiers pays du monde du point de vue de la performance en R-D.

Engagement pris dans le budget de 2004

Par l'entremise du ministre de l'Industrie et du conseiller national en sciences, le gouvernement du Canada examinera les améliorations pouvant être apportées à l'environnement de commercialisation et les moyens qui permettront au Canada de se placer à la pointe de la commercialisation de sa propriété intellectuelle.

Pour bien faire comprendre l'importance des sciences et de la technologie au sein du gouvernement fédéral et à l'échelle nationale, un conseiller national en sciences auprès du premier ministre a été nommé et il lui a été demandé de travailler en étroite collaboration avec le Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST). Industrie Canada sert de secrétariat au CCST, à qui il fournit un appui consultatif et administratif.

Afin d'appuyer davantage les sciences au gouvernement fédéral, la Stratégie canadienne de la biotechnologie (**biotech.ic.gc.ca**) cerne et gère les possibilités et les difficultés découlant de l'utilisation croissante de la biotechnologie dans de nombreux secteurs de la société. L'utilisation de la biotechnologie pour obtenir des avantages sur les plans de l'économie, de l'environnement et de la santé dépend de la capacité des gouvernements, des universités et de l'industrie d'assumer leurs rôles particuliers et de collaborer pour obtenir les meilleurs résultats possible. Les conseils extérieurs seront intégrés grâce au Comité consultatif canadien de la biotechnologie. Ce dernier effectue des analyses approfondies, éclairées par des consultations avec les parties intéressées, sur un vaste éventail de questions ayant trait à la biotechnologie et à ses répercussions sur la société. De plus amples renseignements sur cette initiative horizontale se trouvent dans la base de données sur les résultats des initiatives horizontales du SCT (**www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_f.asp**).

Pour atteindre les objectifs du Canada en matière d'innovation, nous devons savoir où nous en sommes. Il est essentiel d'évaluer la performance actuelle du Canada sur le plan de l'innovation pour mesurer les progrès réalisés vers une économie plus novatrice. Industrie Canada a donc demandé au Conference Board du Canada un rapport comparatif sur notre performance en matière d'innovation. Ce rapport, qui sera rendu public, évaluera la performance du Canada en fonction de 17 indicateurs de l'innovation et en comparaison avec 10 pays, dont ceux qui obtiennent les meilleurs résultats. Industrie Canada continuera à faire en sorte de mieux comprendre les atouts et les faiblesses de nos systèmes d'innovation grâce à la définition d'indicateurs internationaux de l'innovation et d'indicateurs de rendement connexes.

Investir dans la recherche-développement

Les connaissances scientifiques qui découlent de la R-D sont un des principaux moteurs de la croissance économique. Depuis quelques années, le gouvernement fédéral investit beaucoup dans la recherche, et particulièrement dans la recherche universitaire. Ces investissements expliquent en partie la meilleure performance en R-D du Canada, qui est passé du 15e au 12e rang des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Afin d'améliorer encore la position du Canada, le Ministère continuera de mettre au point des mécanismes pour renforcer la capacité de recherche de toutes les universités canadiennes.

Engagement pris dans le budget de 2004

Le gouvernement du Canada accordera à Génome Canada 60 millions de dollars de plus pour renforcer la recherche en génomique.

Pour passer à une économie du savoir, il faut que la stratégie d'investissement du Canada cible les technologies habilitantes stratégiques, en particulier dans des domaines tels que les technologies de l'information et des communications (TIC), la biotechnologie, les technologies énergétiques et environnementales et la nanotechnologie. Comme annoncé dans le budget de 2004, le gouvernement du Canada s'est engagé à renforcer la capacité de recherche du Canada en accordant à Génome Canada (**genomecanada.ca**) 60 millions de dollars de plus pour la recherche en génomique. La génomique est l'étude du code génétique des êtres humains et des autres organismes vivants. En investissant dans ces technologies, le Canada pourra soutenir la concurrence mondiale et s'assurer que la croissance de l'emploi, objectif prioritaire, se poursuivra dans les années à venir.

Afin de s'assurer que les petites et moyennes entreprises (PME) d'avant-garde peuvent entreprendre la R-D nécessaire, Partenariat technologique Canada (PTC) (**ptc.ic.gc.ca**), organisme de service spécial d'Industrie Canada, continuera d'investir dans les technologies des PME, directement et par l'intermédiaire de son partenariat avec le Conseil national de recherches Canada (CNRC). Ainsi, PARI-PTC, partenariat avec le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC, investit dans des projets d'innovation précommerciaux dont les coûts admissibles ne dépassent pas 3 millions de dollars et qui sont réalisés par des entreprises employant un maximum de 500 personnes.

Une autre priorité du Ministère consiste à permettre aux milieux de la recherche et de l'enseignement de communiquer par un réseau optique haute vitesse au moyen de CA*net4 (**www.canarie.ca**). CA*net4 est un réseau haute performance qui relie des réseaux et des établissements de recherche dans tout le pays et permet ainsi aux chercheurs de poursuivre des recherches avancées et de développer des applications dans des domaines comme la télésanté, le commerce électronique, le contenu électronique et l'environnement. Afin de faciliter des activités de recherche importantes au Canada et dans le monde, le Ministère, en partenariat avec l'industrie et les universités et par le biais de CANARIE Inc., continuera d'appuyer l'exploitation de CA*net4 jusqu'en 2007.

Encourager la commercialisation

Engagements pris dans le budget de 2004

Le gouvernement du Canada renforcera la commercialisation de la recherche universitaire à l'aide d'un fonds concurrentiel pilote doté de 50 millions de dollars sur cinq ans. Un fonds concurrentiel de 25 millions de dollars pour la commercialisation des résultats de la recherche effectuée dans les laboratoires fédéraux sera également établi.

Un comité consultatif sera constitué pour guider la conception et la mise en place de ces fonds concurrentiels.

Pour que le Canada soit à la hauteur de son potentiel d'innovation, il doit mieux commercialiser et utiliser les idées et technologies nouvelles qui découlent de ses activités de R-D. La commercialisation et l'adoption de technologies sont essentielles pour que la R-D ait de réelles retombées socioéconomiques, et le secteur privé canadien a un rôle important à jouer à cet égard. Malheureusement, le Canada accuse un retard dans la commercialisation par rapport aux principaux pays de l'OCDE. Afin d'améliorer les taux de commercialisation et d'adoption des technologies du secteur privé au Canada, et de tirer pleinement parti de la base de connaissances solide et diversifiée de ce pays, le Ministère entend examiner l'appui que le gouvernement apporte à la recherche et à la commercialisation. Une plus grande place sera accordée à l'excellence en comblant les lacunes de la recherche et en faisant des investissements ciblés pour que l'on progresse dans la mise au point et l'adoption de technologies habilitantes clés. Il s'agit de faciliter et de favoriser les activités de commercialisation du secteur privé, et notamment des PME, dans tout le pays. En ce qui concerne la commercialisation des fruits de la recherche universitaire, il faudrait saisir les occasions de faciliter une plus grande collaboration entre les universités, les laboratoires gouvernementaux et le secteur privé.

Industrie Canada participe à une initiative interministérielle visant à évaluer les principaux problèmes soulevés par plusieurs secteurs industriels durant les consultations de 2002 sur l'innovation et à effectuer une analyse, fondée sur les faits, des problèmes de commercialisation au Canada. Les questions soulevées par l'industrie portent notamment sur l'accès de l'industrie à la recherche financée par les fonds publics, la planification technologique et le perfectionnement des compétences.

Dans un marché mondial où les entreprises ont de plus en plus de mal à rester concurrentielles, la planification technologique est cruciale. Industrie Canada a appris à mobiliser l'industrie et les parties intéressées pour établir des cartes routières technologiques qui permettent de cerner, d'évaluer et de choisir des solutions stratégiques afin d'atteindre des objectifs technologiques. Des cartes routières technologiques ont été achevées récemment pour les bioaliments pour bétail, les combustibles et produits industriels, ainsi que les matériaux composites à faible coût pour l'aérospatiale, et d'autres seront achevées en 2004-2005 pour les systèmes de gestion des cabines (aéronautique), les pronostics et la gestion de la santé et les produits biopharmaceutiques.

Les compétences d'Industrie Canada dans l'établissement de cartes routières technologiques ont été reconnues par l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique. Le Ministère a été invité à jouer un rôle de premier plan dans un programme international de prévision technologique et de carte routière technologique sur les carburants de l'avenir.

Industrie Canada continuera d'encourager une croissance axée sur l'innovation en transférant à l'industrie canadienne des technologies mises au point par le Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) (**crc.ca**). Le CRC fait de la R-D sur des technologies de communications de base dans tout le Canada : radio, satellite, radiodiffusion et fibre optique. Grâce à divers partenariats, le CRC remédie aux lacunes de l'innovation dans le secteur des télécommunications du Canada, ce qui permet à l'industrie canadienne de mettre au point des produits et services concurrentiels et novateurs. Le CRC peut ainsi trouver des solutions novatrices et abordables pour offrir des services à large bande dans toutes les régions du Canada et, tout particulièrement, dans les régions rurales et éloignées mal desservies.

De plus, grâce au Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord exécuté par le CRC, le gouvernement facilitera la recherche scientifique et technique qui permettra de rendre les services à large bande plus abordables et plus accessibles dans les régions rurales et éloignées du Canada.

Promouvoir des technologies habilitantes stratégiques

Pour mettre en œuvre la stratégie globale du gouvernement du Canada destinée à enrichir les connaissances dans des domaines prometteurs, il est essentiel d'investir dans la recherche, la mise au point et l'utilisation de technologies habilitantes stratégiques (nanotechnologies, biotechnologies, technologies environnementales et énergétiques, et TIC), et de promouvoir ces activités. Ces efforts aideront aussi à offrir des solutions écoefficientes et novatrices aux problèmes environnementaux que connaît l'industrie. Ces domaines comprennent la prévention et la réduction de la pollution ainsi que les mesures correctives, et des solutions de remplacement en matière énergétique, comme les technologies de l'hydrogène et des piles à combustible.

Le passage à une économie de l'hydrogène crée de nouveaux débouchés et promet des retombées énormes pour le Canada. L'une des priorités du gouvernement du Canada consiste à maintenir sa position de chef de file mondial dans l'évolution vers une économie de l'hydrogène. Le Ministère continue de faire des investissements stratégiques par l'intermédiaire de PTC. Ainsi, avec le programme des Adhérents pionniers h2 (APh2) de PTC, lancé en octobre 2003, le gouvernement s'est engagé à collaborer avec l'industrie pour favoriser la mise au point et le lancement rapide, sur le marché canadien, de technologies de l'hydrogène et de technologies compatibles avec l'hydrogène, comme les piles à combustible et les technologies qui permettent de produire, de stocker, de distribuer et d'utiliser de l'hydrogène. Le programme montre aussi combien il est important de produire de l'énergie de façon propre et efficace.

Industrie Canada facilitera également l'élaboration de plusieurs cartes routières technologiques sur les changements climatiques afin d'accélérer la mise au point, dans de multiples secteurs, de technologies rentables d'atténuation des gaz à effet de serre. Pour cela, le Ministère renforcera la base intellectuelle qui permet des progrès technologiques à long terme et créera des alliances et des partenariats afin de promouvoir la R-D, l'innovation et la commercialisation.

En plus d'offrir une solution durable aux changements climatiques et à la pollution, surtout dans les villes, et de créer de nouvelles possibilités de croissance et d'investissement pour l'industrie canadienne, l'économie de l'hydrogène pourrait contribuer à la création d'emplois de qualité et à une amélioration globale de la qualité de vie de tous les Canadiens.

Industrie concurrentielle et collectivités durables

Estimation des affectations de ressources par secteur et nombre d'équivalents temps plein (ETP)									
Secteur de la politique		Secteur des opérations		Secteur de l'industrie		Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications		Bureau principal de l'information	
12,3 M$	101 ETP	469,0 M$	479 ETP	185,1 M$	304 ETP	169,7 M$	249 ETP	13,6 M$	93 ETP

L'investissement, la formation de capital et l'innovation sont essentiels pour édifier une économie dynamique et améliorer la qualité de vie des Canadiens. L'investissement accroît la productivité et la capacité de l'économie, et mène à des innovations qui créent des avantages économiques concurrentiels. D'investissements fructueux découlent de nouveaux débouchés commerciaux. Les nouveaux investissements et les réinvestissements sont également essentiels pour que l'industrie puisse permettre au Canada d'atteindre ses objectifs sur le plan du développement durable et de l'environnement.

Secteurs d'investissement prioritaires

- Technologies de l'information et des communications
- Sciences de la vie (biotechnologie, instruments médicaux et produits pharmaceutiques)
- Aérospatiale et défense
- Automobile
- Technologies énergétiques et environnementales
- Produits chimiques et pétrochimiques

Agriculture et Agroalimentaire Canada et Ressources naturelles Canada sont des partenaires sectoriels clés.

(investiraucanada.gc.ca)

Industrie Canada, en partenariat avec les parties intéressées du gouvernement et de l'industrie, cherche à favoriser et à attirer les nouveaux investissements. À cette fin, il cernera des moyens d'améliorer le climat d'investissement et mettra en valeur les avantages du Canada, en particulier dans les secteurs prioritaires. Ces activités auront pour objectif de sensibiliser davantage les investisseurs éventuels aux avantages que présente le Canada et de saisir les possibilités qui se discernent. Selon des sources internationales objectives, la Canada se classe très bien au chapitre des avantages commerciaux et du climat d'investissement :

- La Conférence des Nations Unies sur le développement (CNUCED) indique que le Canada est un meneur pour ce qui est d'attirer l'investissement étranger direct (CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde*, 2003).
- Le Canada est le pays du G7 ayant les plus faibles coûts de revient des entreprises, se classant ainsi au 1er rang à ce chapitre (KPMG, *Guide à l'intention des PDG sur les coûts des entreprises à l'échelle internationale*, 2004).
- Le Canada se classe en tête au chapitre des prévisions pour 2004-2008 de l'environnement des affaires dans le monde (The Economist Intelligence Unit, *Assessing the General Business Environment*, janvier 2004).
- Selon les prévisions pour 2003-2007, le Canada devrait se classer au 8e rang au chapitre des entrées mondiales de capitaux (The Economist Intelligence Unit, *World Investment Prospects*, mars 2003).
- Le Canada se classe au 3e rang pour sa compétitivité d'ensemble, et au 2e rang parmi les grands pays (The International Institute of Management Development, *World Competitiveness Yearbook*, 2004).

En mettant l'accent sur les secteurs prioritaires, Industrie Canada peut cerner les possibilités d'investissement des entreprises, en particulier les investissements à valeur ajoutée qui contribuent à combler les lacunes technologiques et visent les nouvelles technologies, ainsi que les investissements offrant des possibilités d'intégration horizontale et verticale. Le Ministère répond aussi aux investisseurs qui se déclarent nouveaux et facilite le processus d'investissement. Il recherche ces possibilités en participant à certains événements internationaux de l'industrie et à des rencontres entre des représentants du gouvernement et des entreprises.

La croissance économique est également fonction du commerce international et de l'accès aux marchés étrangers. On estime qu'un emploi sur quatre au Canada dépend du succès sur les marchés d'exportation, et l'OCDE a classé le Canada au 7e rang des plus grands exportateurs mondiaux. Étant donné que le commerce international représente près de 50 p. 100 de son PIB, le Canada dépend plus que tout autre pays du G7 du commerce international pour assurer sa croissance économique. Dans de nombreux secteurs, il y a des possibilités d'augmentation des exportations sur les marchés de l'ALENA, surtout celui des États-Unis — le plus important pour le Canada. Selon un récent rapport de la Banque de Nouvelle-Écosse intitulé *Global Research: International Views* (été 2004), les marchés de la région de l'Asie-Pacifique, de l'Europe de l'Est et de l'Amérique du Sud connaîtront des taux de croissance économique supérieurs à ceux affichés par les pays industrialisés. Les entreprises et industries canadiennes qui arrivent à tirer profit de cette expansion devraient afficher des taux de croissance plus élevés que celles qui sont centrées uniquement sur les marchés bien établis.

Le 12 décembre 2003, certaines fonctions liées au commerce ont été transférées à Commerce international Canada (CICan). Toutefois, Industrie Canada garde d'importantes responsabilités en ce qui a trait aux réponses sectorielles aux défis que posent la mondialisation et la libéralisation accrue du commerce, et aux possibilités connexes. Industrie Canada centre ses activités sur la promotion du commerce et les évaluations sectorielles, et met en valeur les capacités canadiennes à l'étranger grâce au leadership des Équipes sectorielles commerciales Canada, à sa participation aux salons commerciaux, aux missions commerciales venant au pays ou allant à l'étranger, et à la prestation du programme de l'image de marque du Canada, en partenariat avec CICan et d'autres membres d'équipe Canada inc. En outre, le Ministère interagit avec une large gamme de secteurs industriels axés sur le commerce et met ses capacités sectorielles au service des efforts nationaux déployés pour améliorer l'accès aux marchés étrangers, rehausser l'accès des consommateurs et des utilisateurs à des produits concurrentiels et défendre les intérêts industriels nationaux. Industrie Canada cherche ainsi à influer directement sur la politique industrielle et le commerce international, et à contribuer au développement économique du pays.

Secteurs commerciaux prioritaires

- Aérospatiale et défense*
- Produits agricoles, agro-alimentaire, et poissons et fruits de mer
- Automobile*
- Bio-industries*
- Produits et services culturels
- Industries environnementales*
- Industries de la santé*
- Technologies de l'information et des communications*
- Technologies et services liés aux ressources naturelles (en partie Industrie Canada)
- Matières plastiques*
- Industries des services*
- Produits en bois et autres matériaux de construction*

* Secteurs dont Industrie Canada est responsable.

Dans le budget de 2004, le gouvernement du Canada insiste sur son engagement envers l'industrie canadienne. Ainsi, il élaborera un cadre stratégique national pour

Engagement pris dans le budget de 2004

Le gouvernement du Canada élaborera pour le secteur canadien de l'automobile du XXIe siècle un cadre stratégique national, qui insistera fortement sur la R-D.

le secteur canadien de l'automobile du XXI^e siècle, qui insistera fortement sur la R-D. Ce cadre stratégique examinera les facteurs importants pour la croissance à long terme du secteur canadien de l'automobile, ce qui comprendra un examen des mesures qui peuvent contribuer à l'innovation relative à la nouvelle génération de véhicules hybrides intelligents et à faible consommation d'essence, et aux énergies renouvelables.

Pour être vraiment durable, la croissance économique doit s'accompagner du respect de l'environnement. Industrie Canada continuera donc d'appuyer une stratégie de développement durable qui permette aux Canadiens de jouir d'un niveau de vie élevé, tout en investissant dans le bien-être des générations futures (*voir les pages 28 et 35 pour des précisions sur la stratégie*).

Appuyer l'économie sociale

Les entreprises d'économie sociale sont dirigées comme des entreprises commerciales. Elles produisent des biens et services pour l'économie de marché, mais gèrent leurs activités et réinvestissent leurs bénéfices à des fins sociales et communautaires. Reconnaissant la contribution croissante du secteur de l'économie sociale aux collectivités canadiennes, le budget de 2004 prévoit de nouveaux investissements dans des programmes pilotes visant à accentuer l'appui dans des secteurs clés, comme le renforcement des capacités et le financement. Se fondant sur les programmes existants et l'expérience acquise dans le développement économique des collectivités, Industrie Canada, en partenariat avec Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, mettra en œuvre ces engagements du budget de 2004.

Engagements pris dans le budget de 2004

Par le biais d'Industrie Canada et des organismes de développement régional, le gouvernement du Canada dirigera :

- un projet pilote de 17 millions de dollars répartis sur deux ans afin de soutenir la planification stratégique et le renforcement des capacités des organismes de développement économique communautaires;
- un programme de 100 millions de dollars répartis sur cinq ans afin d'augmenter les prêts aux entreprises d'économie sociale et de créer jusqu'à quatre fonds de « capital patient » régionaux destinés aux entreprises sociales.

Le budget de 2004 accroît également l'appui au secteur en confirmant qu'il deviendra admissible à un vaste éventail de programmes de financement et de subventions, dont certains sont offerts actuellement aux petites entreprises. Industrie Canada cernera les besoins financiers particuliers des entreprises sociales et collaborera avec les membres du portefeuille de l'Industrie pour s'assurer que les entreprises d'économie sociale ont accès aux programmes pertinents.

De plus, l'accès au capital patient est souvent un facteur déterminant de la capacité de croissance des entreprises d'économie sociale. Industrie Canada étudiera les besoins financiers des entreprises d'économie sociale et concevra des outils de financement pour respecter l'engagement pris dans le budget de 2004. Un processus concurrentiel sera élaboré pour déterminer les bénéficiaires des fonds.

Comprendre l'accès au capital

L'accès au capital est fondamental pour bâtir une économie du XXI^e siècle au Canada. À toutes les étapes de leur développement, les entreprises peuvent se heurter à des obstacles qui limitent leur accès au financement. Au cours de la prochaine année, les recherches et les analyses d'Industrie Canada porteront sur les PME ayant un potentiel de croissance élevé et sur le financement des entreprises novatrices, afin de comprendre les lacunes et les obstacles auxquels elles sont confrontées sur le marché.

L'accès continu au capital-risque permet aux entreprises ayant un potentiel de croissance élevé de commercialiser leurs innovations. Au cours des dernières années, Industrie Canada a élaboré un programme de recherche afin de mieux comprendre le marché du capital-risque pour les PME. Le Ministère passe maintenant à la formulation d'options stratégiques et de recommandations concernant le capital-risque.

Il est essentiel de déterminer les besoins financiers des entreprises canadiennes en croissance. En juin 1999, il a été demandé à Industrie Canada, à Statistique Canada et au ministère des Finances Canada de travailler en partenariat pour recueillir des données sur le financement des PME. Le programme de recherche sur le financement des PME et d'autres recherches et analyses permettent de brosser un tableau détaillé du financement des PME, y compris de toute la gamme des produits et services de financement. Il sera donc plus facile de prendre des décisions efficaces sur l'accès au financement des PME. Les partenaires communiquent régulièrement leurs constatations aux parlementaires, aux principales parties intéressées de l'extérieur et aux PME.

En collaboration avec les ambassades du Canada et d'autres partenaires, le Ministère offre également des services d'appui coordonnés, au Canada et à l'étranger, pour les besoins d'investissement de multinationales ciblées. Ainsi, dans les secteurs industriels prioritaires, des stratégies d'investissement sectorielles sont mises au point en fonction des principales questions, au niveau du secteur ou des entreprises, dont tiennent compte les investisseurs multinationaux dans leur prise de décisions concernant l'emplacement de leurs activités. De plus, le ministre de l'Industrie continuera de rencontrer le secteur privé, à des occasions comme le Forum économique mondial, pour attirer l'investissement au Canada.

Bâtir une main-d'œuvre qualifiée

Au cours des prochaines décennies, les changements démographiques exerceront des pressions accrues sur la capacité de croissance du Canada. La performance économique du Canada dans une ère de faible expansion de la main-d'œuvre dépendra fortement de sa capacité d'innover et d'améliorer sa productivité. Il faut donc s'assurer que l'économie possède un réservoir suffisant de travailleurs très qualifiés et qu'on leur offre les bons encouragements pour qu'ils participent à l'économie du savoir. La formation et le maintien en poste de travailleurs canadiens hautement qualifiés et la capacité d'attirer des travailleurs étrangers constituent des étapes clés dans cette direction et seront des facteurs déterminants de la réussite du Canada dans ce domaine.

La possibilité pour les travailleurs de se déplacer sans contraintes au Canada est un élément important du bon fonctionnement de l'économie canadienne. Le gouvernement fédéral a repris ses discussions avec les provinces et les territoires pour améliorer l'Accord sur le commerce intérieur. Dans ces discussions, une des grandes priorités sera d'améliorer la reconnaissance, dans l'ensemble du Canada, des qualifications professionnelles des travailleurs ainsi que de celles des travailleurs étrangers.

En partenariat avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Industrie Canada participe à un programme de recherche appliquée à moyen terme sur les compétences. Ce partenariat vise notamment à élaborer une vision commune de la politique de la main-d'œuvre à l'appui d'une économie plus novatrice (**strategis.ic.gc.ca/epic/internet/ineas-aes.nsf/fr/h_ra01877f.html**).

En outre, en partenariat avec Citoyenneté et Immigration Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Commerce international Canada et d'autres parties intéressées, Industrie Canada continuera de chercher des solutions pour accélérer les formalités d'entrée des travailleurs qualifiés déjà assurés d'un emploi au pays, attirer des étudiants étrangers brillants et éliminer les obstacles à la reconnaissance de l'expérience de travail et des titres de compétences étrangers.

Développement économique communautaire

Tous les acteurs de l'innovation unissent leurs efforts au niveau des collectivités. En offrant aux PME et aux entreprises autochtones un appui financier et des services consultatifs, Industrie Canada investit dans l'avenir des collectivités et encourage la croissance de l'emploi, du revenu et de la productivité.

Le Programme de financement des petites entreprises du Canada (Programme FPEC) **(strategis.gc.ca/fpec)** est une initiative importante destinée aux PME. Ce programme les aide à obtenir des prêts et des crédits-bail quand elles veulent s'établir, s'agrandir, se moderniser et s'améliorer, en encourageant les institutions financières et les sociétés de location-acquisition à leur accorder un financement. Les Canadiens bénéficient de ce programme, puisqu'il aide les entreprises à prendre de l'expansion et à créer des emplois, ce qui rend l'économie canadienne plus dynamique.

Programme d'infrastructures Canada-Ontario

Industrie Canada est convaincu que des infrastructures modernes sont essentielles pour créer des collectivités assez vigoureuses pour favoriser le développement économique, retenir les entreprises existantes et améliorer la qualité de vie de leurs citoyens.

Le Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO), volet ontarien de 680,7 millions de dollars du Programme infrastructures Canada, est exécuté par Industrie Canada au nom d'Infrastructure Canada. Visant à améliorer la qualité de vie des Ontariens en investissant dans les régions urbaines et rurales de l'Ontario, le programme a pour principale priorité les infrastructures municipales « vertes ». Le PICO investit également dans les sports, la culture, le tourisme, le transport et l'innovation.

En raison de la réaction extraordinaire et positive au PICO, tous les fonds fédéraux disponibles actuellement en vertu de ce programme ont été affectés aux projets approuvés. Dans les mois qui viennent, le PICO devrait annoncer des projets supplémentaires et le reste de l'engagement fédéral pour l'Ontario.

(www.ic.gc.ca/coip-pico)

Selon la loi, le Programme FPEC doit faire l'objet d'un examen quinquennal détaillé. Le premier rapport d'examen doit être déposé à la Chambre des communes et au Sénat d'ici le 31 mars 2005. Cet examen déterminera si ce programme atteint son double objectif de recouvrement des coûts et d'effet d'accroissement, et s'il doit être modifié.

Engagement pris dans le budget de 2004

Le gouvernement du Canada examinera le rôle des Sociétés d'aide au développement des collectivités et étudiera les possibilités d'élargissement de leur mandat.

Des programmes ciblés dans le Nord de l'Ontario et dans l'Ontario rural restent prioritaires pour Industrie Canada. Ainsi, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) restera un instrument clé du Ministère pour ce qui est d'aider au développement et à la viabilité des collectivités de ces régions. FedNor facilite l'accès au capital par des contributions aux réserves pour pertes sur prêts d'institutions financières et par un réseau provincial de 61 Sociétés d'aide au développement des collectivités, réparties stratégiquement dans le Nord et les régions rurales du Sud de l'Ontario. En partenariat avec les dirigeants communautaires et les dirigeants d'entreprise, FedNor continuera d'appuyer l'adaptation du Nord et des régions rurales de l'Ontario à l'économie du savoir. FedNor appuiera aussi des projets auxquels participeront les collectivités, les PME, les technocentres et les établissements d'enseignement postsecondaire, en mettant tout particulièrement l'accent sur le secteur des ressources. De plus, des projets d'innovation communautaires dans les régions rurales du Sud de l'Ontario seront appuyés par le Programme de développement des collectivités.

Entreprise autochtone Canada (EAC) **(abc-eac.ic.gc.ca)** continuera de promouvoir la création et l'expansion au Canada d'entreprises viables appartenant à des Autochtones et contrôlées par eux. Les investissements d'EAC entraînent d'autres investissements considérables dans des entreprises autochtones au Canada.

Favoriser la participation à l'économie numérique

Dans une économie mondiale du savoir dont le moteur est une évolution technologique constante, le succès dépend de la capacité d'innover. La connectivité est essentielle pour que les Canadiens puissent acquérir les compétences et les outils nécessaires afin d'innover et de profiter d'une infrastructure canadienne des TIC de tout premier ordre. Elle favorise aussi le développement durable et permet aux Canadiens d'avoir accès à l'éducation, au savoir, au commerce et à des possibilités dans les collectivités où ils habitent, ce qui leur donne à tous les moyens de participer à la création et à l'échange de connaissances.

S'appuyant sur les réussites antérieures et sur une décennie d'investissements consentis pour relier les Canadiens entre eux et au reste du monde, le Ministère continuera à créer des possibilités afin que tous les citoyens, les entreprises et les collectivités du Canada puissent acquérir les compétences et les outils nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique.

Accès à une infrastructure numérique fiable et moderne

Les taux de pénétration d'Internet au Canada ont nettement augmenté ces dernières années, mais un fossé numérique existe toujours. Toutes les collectivités canadiennes n'en sont pas au même point dans le développement des TIC. Cela vaut tout particulièrement pour de nombreuses régions rurales et éloignées qui n'ont pas d'infrastructure de pointe et qui ont du mal sur le plan financier et technique à surmonter ces difficultés sans aide gouvernementale.

Accès à une infrastructure numérique fiable et moderne

Industrie Canada continuera de faire en sorte que les Canadiens aient accès à une infrastructure numérique fiable grâce :

- au Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord (**largebande.gc.ca**);
- à l'Initiative nationale de satellite (**broadband.gc.ca/pub/program/nsi**);
- au programme Télécommunications d'urgence (**spectre.ic.gc.ca/urgent**), voir à la page 15;
- CA*net4 (**www.canarie.ca**), voir à la page 18.

Pour relever ce défi, Industrie Canada adoptera une approche polyvalente — en élaborant des politiques et en mettant en œuvre des cadres —, de concert avec d'autres ministères, d'autres ordres de gouvernement et le secteur privé. Il s'agit de multiplier les possibilités d'accès des Canadiens à une infrastructure numérique moderne, de s'assurer qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour profiter pleinement de l'économie numérique, de favoriser la mise au point d'applications et d'outils de pointe, et de stimuler la confiance dans l'économie numérique.

Le gouvernement du Canada entend faire en sorte que les Canadiens bénéficient d'un accès équitable aux services à large bande, au moyen de programmes comme le Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord et l'Initiative nationale de satellite. Le Programme pilote et l'Initiative nationale de satellite s'associent aux collectivités, aux provinces et aux territoires, à d'autres ministères fédéraux, aux organismes de développement régional et au secteur privé, afin de diriger le déploiement d'une infrastructure d'information et de communication de pointe dans les collectivités canadiennes qui sont touchées par le fossé numérique, comme les Premières nations, les collectivités du Nord, ainsi que les collectivités rurales et éloignées. Dans le Nord et la partie rurale de l'Est de l'Ontario, ce projet sera aussi soutenu par FedNor. En outre, un lien haute vitesse a été installé entre Iqaluit et CA*net4. Ce lien offre des possibilités d'apprentissage interactif en temps réel, notamment des leçons de musique virtuelles pour les étudiants et les professeurs. Une planification est en cours afin d'étendre CA*net4 au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.

Stimuler le développement et l'adoption d'applications et de services novateurs en ligne d'origine canadienne figure encore parmi les priorités d'Industrie Canada. Cependant, les technologies et les applications électroniques évoluent rapidement. Pour que les Canadiens entrent en toute confiance dans l'économie numérique, il faut éliminer les obstacles structurels et organisationnels qui les empêchent de profiter des avantages de cette économie. Industrie Canada repérera et évaluera les lacunes qui existent actuellement pour les particuliers, les entreprises et les collectivités. Le gouvernement continue d'élaborer un cadre d'action renforcé afin de favoriser la mise au point d'applications habilitantes avancées qui permettent à tous les Canadiens d'avoir accès à un apprentissage permanent et aux entreprises, de mieux soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir, en plus de promouvoir l'entrepreneuriat.

Afin de favoriser l'adoption du commerce électronique par les entreprises, Industrie Canada poursuivra son fructueux programme Étudiants bien branchés (**etudiantsbienbranches.ca**). Ce programme s'appuie sur des partenariats avec les collèges et universités du Canada pour offrir tous les ans à des PME une formation pratique relative au commerce électronique et à Internet. La recherche en ligne pour les entreprises s'ajoutera à la gamme de services de formation à l'intention des PME, *Le commerce électronique — Première étape*.

Industrie Canada joue aussi un rôle actif pour ce qui est d'encourager le recours aux TIC dans le cadre du développement international. Cette approche, qui fait connaître les compétences canadiennes dans l'utilisation des TIC pour réaliser des objectifs socioéconomiques, contribue au développement de marchés étrangers tournés vers l'économie du XXI^{e} siècle.

À la fin de 2003, le premier volet du Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information a permis de réunir un appui international important pour le modèle Un Canada branché, et a révélé une appréciation généralisée des compétences canadiennes. En 2004-2005, le gouvernement fédéral dirigera les préparatifs du deuxième volet du Sommet et, fort du succès du premier, il s'efforcera de faire progresser encore la société de l'information au Canada, tout en créant des possibilités pour les entreprises et les organisations canadiennes de tirer profit du leadership reconnu du Canada, en particulier sur les marchés des pays en développement.

Améliorer la prestation de services en ligne

Industrie Canada continuera de jouer un rôle important dans la prestation des services gouvernementaux en ligne. L'initiative Gouvernement en direct (GED) du gouvernement du Canada vise à offrir aux Canadiens des services intégrés et axés sur le client, partout et en tout temps, dans la langue officielle de leur choix, et ce, en 2005 au plus tard. Industrie Canada a atteint dès 2003 son objectif relatif à l'initiative GED, à savoir offrir tous ses principaux services en ligne, devançant ainsi de deux ans l'échéance établie par le gouvernement du Canada. (*Pour des renseignements supplémentaires sur le GED, consulter la section 4, page 29.*)

Ayant atteint son objectif relatif au GED, le Ministère continuera d'élaborer, en collaboration avec le SCT et les ministères partenaires, une vision des services aux entreprises. Cette vision définira des orientations post-GED qui sont conformes au programme d'action du gouvernement du Canada pour la transformation des services. Ce programme a pour but la prestation intégrée de services axés sur les citoyens dans tout un réseau de prestation multiservice et multivoie. Ces travaux comprendront l'intégration des Centres de services aux entreprises du Canada et du Portail des affaires (**portaildesaffaires.ca**), ainsi que la poursuite de la planification de BizPaL (portail fédéral-provincial-territorial-municipal de délivrance en ligne de licences et de permis). Cette vision améliorera l'interaction entre les entreprises et le gouvernement, ainsi que leurs résultats respectifs.

Industrie Canada conjugue ses efforts à ceux de l'Initiative canadienne pour le commerce électronique (ICCe) pour aider le secteur privé à mieux connaître le commerce électronique et l'inciter à y participer davantage, améliorant ainsi la productivité du Canada. Deux des services en ligne d'Industrie Canada, SourceCAN (**sourcecan.gc.ca**) et ebiz.facile (**strategis.gc.ca/ebizfacile**), seront améliorés pour mieux répondre aux besoins des entreprises canadiennes. SourceCAN ajoutera de nouvelles sources et intégrera les caractéristiques de la chaîne d'approvisionnement avec d'autres ministères afin d'offrir plus de débouchés pour les PME canadiennes et de faire la promotion des capacités canadiennes à une audience plus large.

Le contenu d'ebiz.facile sera amélioré pour qu'il reste à jour, détaillé et conforme aux besoins de l'industrie. Ces activités de renforcement des capacités permettront aux Canadiens d'accroître leur part de l'économie numérique mondiale et aideront les PME à surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées lorsqu'elles adoptent des pratiques de commerce électronique.

Par l'intermédiaire du Bureau de l'industrie des appareils et accessoires fonctionnels et du Bureau d'accessibilité au Web, le Ministère continuera également de faciliter l'accès des personnes handicapées et des personnes âgées. Pour ce faire, le Ministère appuiera les initiatives de normalisation des sites Web, jouera un rôle de premier plan en ce qui concerne la section des technologies d'aide du portail « Personnes handicapées en direct » du GED et soutiendra l'Initiative pour l'accessibilité du Web.

Encourager le développement durable au moyen de l'écoefficacité et de la durabilité des entreprises et des collectivités

Industrie Canada continuera également d'aider les entreprises à atteindre leurs objectifs en matière de développement durable en offrant des produits d'information et des outils qui les aideront à mettre en place des pratiques de responsabilité sociale et d'écoefficacité dans les entreprises et les collectivités. Encourager les rapports sur la durabilité sociale constituera un élément important de ce processus. Le Ministère s'associera entre autres avec les milieux d'affaires pour mieux comprendre en quoi les pratiques de développement durable des entreprises ajoutent de la valeur et de quelle manière le développement durable peut être pris en considération dans les décisions d'investissement.

L'Initiative des villes durables (**strategis.gc.ca/epic/internet/inscin-idvd.nsf/fr/Home**) montre comment on peut tenir compte du développement durable dans les décisions d'investissement et de commerce. Cette initiative porte sur les défis urbains auxquels sont confrontées des villes d'économies en développement. Lancée comme projet pilote en 1999, elle a été prolongée jusqu'en 2005-2006. Elle encourage l'investissement et le commerce en donnant des occasions de faire connaître l'expertise du Canada dans les services et les technologies de développement durable. Elle permet au gouvernement du Canada ainsi qu'à des organisations non gouvernementales et au secteur privé de travailler en collaboration pour profiter de possibilités de développement durable dans des villes étrangères.

À l'appui du développement durable, Industrie Canada continuera également de travailler avec les industries afin de les encourager à renforcer leur capacité d'innovation et leur performance. Pour ce faire, le Ministère préparera des cartes routières technologiques, favorisera la collaboration entre l'industrie et les universités, et aidera les entreprises canadiennes à intégrer des pratiques de fabrication sans gaspillage dans leurs opérations. Le Ministère examine aussi des possibilités d'améliorer la durabilité des collectivités, notamment en répondant aux besoins de connectivité à large bande des collectivités canadiennes qui n'ont pas encore accès à ces services et en facilitant l'établissement d'un réseau national de recyclage des déchets électroniques.

Section 4

Thèmes pangouvernementaux et initiatives de gestion

Cadre de responsabilisation de gestion

Industrie Canada continue de participer activement à la défense des principes de gestion judicieuse des ressources et d'efficacité du processus décisionnel.

L'exercice 2004-2005 sera une année de transition qui permettra au Ministère de réévaluer ses objectifs en matière de modernisation de la gestion en fonction du nouveau Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du SCT. Le CRG présente une liste des attentes de gestion qui reflète les responsabilités de gestion actuelles des sous-ministres et de tous les gestionnaires de la fonction publique. En raison de ses efforts permanents et soutenus dans le cadre de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur et d'autres initiatives de gestion à l'échelle du gouvernement, le Ministère est bien placé pour effectuer ce travail.

Se fondant sur les progrès accomplis depuis un an dans le cadre de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, Industrie Canada affiche ses plans et priorités pour l'application des principes de la gestion moderne dans son site Web (**www.ic.gc.ca/imfc**).

Amélioration des services axés sur les citoyens

Gouvernement en direct

L'initiative GED du gouvernement du Canada vise à fournir à tous les Canadiens, d'ici 2005, des services en ligne intégrés et axés sur les clients. Industrie Canada, qui a atteint dès 2003 les objectifs du GED, se réjouit de pouvoir annoncer que ses 17 services clés sont désormais proposés en ligne. En outre, la plupart de ceux-ci offrent des services complexes d'information et de transactions électroniques. Des programmes clés comme NUANS (système de recherche de dénominations sociales et de marques de commerce) et ceux relatifs aux faillites, à la constitution en société de régime fédéral et au spectre offrent des services électroniques d'interrogation de base de données, de transactions en ligne, de paiement électronique et d'authentification. (*Pour des renseignements supplémentaires sur le GED, consulter la section 3, page 27.*)

Compte tenu du nombre de ses services offerts en ligne et de leur complexité ainsi que de sa démarche axée sur le client, le Canada figure constamment parmi les chefs de file en matière de gouvernement en ligne. D'ailleurs, Accenture a une fois de plus classé le Canada au premier rang mondial en matière de cybergouvernement. Pour la quatrième année consécutive, le Canada vient en tête de 22 pays pour la maturité de son cybergouvernement, y compris la portée des services offerts, leur profondeur et la gestion de la relation avec la clientèle.

À titre de ministère directeur dans la définition d'une vision d'avenir pour les services en ligne offerts aux entreprises par le gouvernement du Canada, Industrie Canada met au point une stratégie qui énoncera comment ces services pourraient évoluer au-delà de 2005 afin de mieux répondre aux exigences croissantes et aux besoins changeants des entreprises canadiennes.

Au nom du gouvernement du Canada, Industrie Canada gère **portaildesaffaires.ca**, le portail fédéral des affaires proposé dans le site du gouvernement du Canada (**canada.gc.ca**). Afin d'améliorer les services offerts aux entreprises, Industrie Canada intégrera les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) et le Portail des affaires dans un réseau de services d'information multivoie.

Le contenu en ligne et la fonctionnalité du site Web des CSEC et du Portail des affaires seront regroupés en une seule présence en ligne. Ce changement permettra de réunir le contenu que différentes administrations proposent aux entreprises canadiennes dans le site Web des CSEC et les renseignements ciblés du Portail des affaires, ce qui simplifiera les choses pour les clients.

Afin de réduire sensiblement le fardeau que représente pour les entreprises la conformité avec la réglementation de différents ordres de gouvernement, Industrie Canada entend mettre sur pied un projet pilote appelé BizPaL, outil Internet qui permettra de repérer, de demander et de gérer tous les permis et licences offerts par les trois paliers d'administration au Canada. Le projet pilote sera monté par volets, en commençant par le répertoriage des licences et des permis pour un nombre limité de secteurs, avec un nombre limité de partenaires des trois paliers d'administration.

Strategis (**strategis.gc.ca**) est le site Web d'Industrie Canada qui assure la prestation de programmes destinés aux entreprises. Riche de plus de 200 éléments, il offre une foule de produits d'information et constitue la porte d'accès aux programmes et aux services proposés par le Ministère. Strategis montre de plus en plus de nouveautés stratégiques clés. Le site Strategis de l'avenir mobilisera les intervenants économiques directement dans un dialogue sur les politiques cadres qui traceront la voie dans laquelle s'engagera l'économie du Canada.

Les opérations Web d'Industrie Canada continueront de viser principalement à avoir des retombées réelles et très rentables pour les Canadiens. Strategis accueille désormais tous les jours plus de 50 000 visiteurs, qui indiquent dans des sondages que ce site leur fait gagner du temps et leur fournit des renseignements essentiels pour leurs activités commerciales. Des efforts sont déployés pour améliorer Strategis en s'assurant que son contenu reste à jour et centré sur les bonnes priorités.

Les programmes de subventions et de contributions d'Industrie Canada continueront d'évoluer dans leur présence en ligne en créant progressivement un environnement en ligne intégré de bout en bout pour les clients externes et les employés du Ministère. Ils y parviendront grâce à une approche modulaire pluriannuelle dont les priorités seront fixées par les gestionnaires de ces programmes. Le nouvel environnement en ligne fera en sorte que les clients seront plus satisfaits et les employés, plus efficaces, grâce à une simplification des politiques et des processus administratifs, et en favorisant l'élaboration de composantes de services partagées par le Ministère et le gouvernement du Canada.

Avec le SCT, le Ministère fait partie de l'équipe responsable de l'architecture du domaine d'accessibilité, qui a pour objectif de promouvoir le plein accès de tous les Canadiens aux services GED. Le Bureau de l'industrie des appareils et accessoires fonctionnels du Ministère dirige l'élaboration du portail Personnes handicapées en direct dans le site Web du Canada (**liens-ta.gc.ca**).

Prestation de services axés sur les citoyens

Comme le montrent les progrès du Ministère en ce qui concerne le GED, Industrie Canada joue un rôle de premier plan dans la prestation de services gouvernementaux aux entreprises et aux entrepreneurs canadiens. Le réseau des CSEC et le Portail des affaires continuent d'améliorer les services, de les orienter vers une prestation en ligne et d'aider les clients utilisant Internet. Ensemble, ces services donnent aux entreprises le choix entre un clic, un appel ou une visite lorsqu'ils veulent se renseigner sur les programmes et les services qui leur sont offerts.

Les CSEC mettent à l'essai une nouvelle approche pour s'informer du taux de satisfaction des clients. Cette approche est différente de l'évaluation officielle faite tous les deux ou trois ans et tend plutôt à une rétroaction continue par tous les circuits. Le projet pilote, qui utilise les mesures communes de satisfaction de la clientèle recommandées par le SCT, est en cours et sera appliqué à tous les CSEC. Le Portail des affaires s'efforcera également d'ajuster ses paramètres relatifs à l'utilisation du Web et à la rétroaction en fonction de l'approche adoptée par le site du gouvernement du Canada et d'autres portails.

Dans une volonté continue d'améliorer les services, les CSEC ont pris les mesures suivantes :

- modernisation du populaire Plan d'affaires interactif en ligne, en fonction des commentaires des utilisateurs (**rcsec.org/pai**);
- nouvelle confirmation des besoins d'information des clients sur la réglementation commerciale;
- refonte des outils de bureau du personnel de première ligne afin qu'ils puissent répondre efficacement à tout type de demande de renseignements en utilisant la gamme complète des mécanismes de prestation des services.

L'enquête nationale récente ayant pour thème « L'accent sur les entreprises » a donné aux entreprises de toutes les régions du Canada la possibilité d'influer sur l'évolution de la prestation des services par tous les canaux et tous les paliers d'administration. En 2004-2005, la Direction générale du GED analysera ces résultats et étudiera les possibilités d'améliorer la qualité du service et la prestation des services. L'accent portera sur la réduction du temps d'interaction entre les entreprises et le gouvernement et sur la réponse aux besoins des entreprises et du gouvernement.

D'autres mesures d'amélioration des services seront également prises dans tout le Ministère. Ainsi, FedNor met actuellement en œuvre son plan d'amélioration des services, qui décrit des mesures visant à améliorer :

- les délais de réponse pour les propositions de projets et les paiements;
- l'ensemble des processus d'évaluation des propositions et de paiement;
- les communications avec les clients.

Ces priorités reposent sur les résultats de sondages effectués auprès des clients et du personnel en mars 2002 en utilisant l'Outil de mesures communes. Les mesures visant à améliorer le service comprennent la formation des clients et du personnel, le commerce électronique et la simplification des systèmes de traitement interne. Un deuxième sondage auprès des clients, en 2004-2005, mesurera l'ampleur de l'amélioration de la prestation des services.

Le Bureau du surintendant des faillites Canada améliore son service électronique de recherche de noms, et le pourcentage de clients qui utilisent ce service en ligne a augmenté, passant de 73 p. 100 en 2001-2002 à 81 p. 100 en 2003-2004. Le BSF s'attend à ce que cette tendance se poursuive en 2004-2005.

Au nom du SCT, Industrie Canada dirige le projet pilote BizPaL, qui intégrera l'information sur les permis et les licences de trois paliers d'administration pour les entreprises. Le projet étudiera aussi les défis particuliers que pose ce service partagé, unique en son genre, du point de vue du financement et de la gestion concertée.

Les gens — Milieu de travail exemplaire

Résultat stratégique : Industrie Canada mettra en place une stratégie intégrée en matière de recrutement, de maintien en poste, de perfectionnement des employés et de représentativité, adaptée aux objectifs opérationnels et à la prestation de services aux Canadiens.

Principal engagement en matière de résultats : Mandat général relatif aux ressources humaines

Priorité : Faire en sorte que les enjeux actuels du milieu de travail soient bien compris et effectuer une analyse de l'effectif (tendances démographiques, compétences, point de vue des employés) pour être en mesure d'intervenir en adoptant des stratégies de gestion des ressources humaines qui concourent à la réalisation des objectifs de fonctionnement du Ministère.

Plan :

- Analyser les tendances démographiques et définir leurs répercussions possibles sur le recrutement, la représentativité des groupes désignés, les besoins en matière de formation, le perfectionnement professionnel, la planification de la relève et les stratégies de maintien en poste.
- Cerner et surveiller les principaux indicateurs de rendement pour la gestion des ressources humaines.

Principal engagement en matière de résultats : Suivi du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2002

Priorité : Continuer de donner suite aux résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2002.

Plan :

- Appuyer les comités de conseil aux employés visant les groupes désignés, les jeunes professionels et la mobilisation des employés, et continuer à impliquer les gestionnaires et les employés dans l'amélioration du milieu de travail et de l'évaluation des progrès.

Principal engagement en matière de résultats : Modernisation des ressources humaines

Priorité : Dresser un bilan de la préparation du Ministère à la mise en œuvre des divers éléments de la modernisation des ressources humaines.

Plan :

- Définir de nouvelles conditions de coopération avec les syndicats, des règles de dialogue et un nouveau système informel de gestion des conflits.
- Élaborer et mettre en œuvre de nouvelles obligations en matière de reddition des comptes pour le sous-ministre, de nouvelles délégations de pouvoirs et procédés en matière de dotation en personnel, et contribuer à l'élaboration d'un nouveau Code de valeurs et d'éthique.
- Définir le cadre qui permettra de constituer une capacité de planification de la main-d'œuvre stratégique et d'élaborer des plans de ressources humaines au Ministère.

Principal engagement en matière de résultats : Stratégies et conseils stratégiques

Priorité : Promouvoir et permettre la prise de bonnes décisions en matière de gestion des ressources humaines.

Plan :

Stratégies et conseils sur les structures organisationnelles et la classification

- Encourager la mise en œuvre de structures organisationnelles solides et de décisions de classification éclairées.
- Établir des responsabilités et des obligations redditionnelles claires dans les structures organisationnelles.
- Renforcer la gestion du rendement.
- Permettre la bonne exécution des programmes.

Information, analyse et conseils sur la main-d'œuvre

- Permettre de comprendre les tendances démographiques de la main-d'œuvre et la santé de l'organisation.
- Dégager les tendances et les enjeux.
- Permettre de bonnes décisions en matière de gestion des ressources humaines et une planification opérationnelle solide.

Stratégies et conseils sur le recrutement et la dotation

- Encourager des pratiques de recrutement et de dotation efficaces.
- Permettre au Ministère d'avoir les bonnes personnes aux bons postes, au bon moment.
- Permettre la bonne exécution des programmes.

Stratégies et conseils sur la gestion des ressources humaines

- Aligner les stratégies de ressources humaines sur les objectifs opérationnels du Ministère.
- Renforcer la connaissance des ressources humaines au sein de la direction.
- Encourager à prendre des décisions de gestion informées.
- Faciliter la gestion du changement.
- Favoriser le bien-être en milieu de travail.

Principal engagement en matière de résultats : Services directs et conseils opérationnels

Priorité : Promouvoir la transparence et la reddition des comptes. Aider les gestionnaires à atteindre leurs objectifs et à satisfaire aux exigences opérationnelles.

Plan :

Conseils sur la dotation et le recrutement

- Promouvoir la transparence et la reddition de comptes.
- Encourager la planification de la relève, la continuité et le maintien en poste des gens de talent.
- Faire en sorte d'avoir les bonnes personnes aux bons postes, au bon moment.
- Aider les gestionnaires à atteindre leurs objectifs et à remplir leurs engagements.

Formation

- Contribuer à l'apprentissage continu.
- Appuyer les activités d'apprentissage liées aux objectifs stratégiques et aux priorités en matière de gestion des ressources humaines d'Industrie Canada.
- Appuyer le perfectionnement professionnel et la planification de la relève.
- Améliorer le moral et la motivation.

Consultations patronales-syndicales

- Encourager de meilleures communications et des relations harmonieuses.
- Améliorer l'efficacité opérationnelle et la productivité.
- Réduire les coûts (c.-à-d. griefs, conflits, absentéisme).
- Favoriser de meilleures relations avec les employés, ce qui aide Industrie Canada à être considéré comme un milieu de travail privilégié.

Services de rémunération

- Appuyer l'application des conventions collectives et des régimes de rémunération.
- Informer sur la rémunération et les avantages sociaux.
- Permettre aux employés de faire des choix éclairés.
- S'assurer que les chèques de paie sont exacts et que les employés sont payés à temps.

Orientation professionnelle et mentorat

- Contribuer au perfectionnement professionnel.
- Faciliter les échanges sur les expériences et le transfert du savoir.
- Aider les employés à allier leurs intérêts et leurs capacités avec leur travail.
- Améliorer le moral des employés.
- Appuyer la stratégie de maintien en poste des effectifs.

Principal engagement en matière de résultats : Systèmes, information et pratiques en matière de ressources humaines

Priorité : Permettre un accès opportun à l'information stratégique et opérationnelle relative à la gestion des ressources humaines afin d'appuyer la prise de décisions et de permettre une amélioration continue des programmes. Accroître l'intégrité et la crédibilité de l'organisme.

Plan :

Système d'information sur les ressources humaines

- Favoriser la cohérence et la qualité de l'information.
- Permettre un accès opportun à l'information stratégique et à l'information sur la planification des ressources humaines.
- Fournir une information complète et intégrée afin de faciliter les décisions de gestion.

Services et outils en ligne

- Fournir l'information en temps réel (par ex., congés).
- Fournir des aperçus.
- Offrir aux employés un accès facile à l'information et aux outils.
- Réduire le coût des transactions.

Programmes de surveillance et d'évaluation

- Évaluer la qualité et la prestation des programmes.
- Appuyer l'uniformité ministérielle dans la gestion des programmes de ressources humaines.
- Cerner les tendances et les enjeux.
- Permettre l'amélioration continue des programmes.

Interprétation des lois, des règlements, des politiques, des procédures et des pratiques

- Promouvoir une interprétation et une application uniformes dans l'ensemble du Ministère.
- Permettre de bonnes décisions de gestion en matière de ressources humaines.
- Accroître l'intégrité et la crédibilité de l'organisme.
- Renforcer les valeurs et la culture ministérielles.

Principal engagement en matière de résultats : Valeurs et culture ministérielles

Priorité : Promouvoir l'application des valeurs de gestion des ressources humaines dans l'ensemble du Ministère. Positionner Industrie Canada comme milieu de travail privilégié.

Plan :

Programme de dotation et de perfectionnement

- Encourager le respect des valeurs de gestion des ressources humaines dans l'ensemble du Ministère.
- Favoriser la diversité et un effectif représentatif.
- Appuyer l'apprentissage et le perfectionnement professionnel des employés.
- Renforcer la capacité de recrutement et de maintien en poste.
- Encourager le bilinguisme et la dualité linguistique.

Cadre des relations patronales-syndicales

- Favoriser un cadre plus productif et une meilleure concertation.
- Encourager des comportements conformes aux valeurs ministérielles.
- Promouvoir des relations positives entre l'employeur et les employés.

Programme d'équité en matière d'emploi

- Promouvoir un milieu de travail respectueux et inclusif.
- Encourager la diversité et un effectif représentatif.
- Accroître la crédibilité de l'organisme.
- Faire en sorte qu'Industrie Canada puisse maintenir un effectif représentatif à l'avenir.

Programme de gestion du rendement

- Améliorer la qualité des pratiques de gestion.
- Faciliter des communications ouvertes.
- Renforcer les comportements souhaitables.
- Influencer les changements culturels.
- Améliorer le rendement.

Stratégies de bien-être organisationnel

- Faciliter l'utilisation des régimes de travail souples.
- Offrir des services d'information et de conseils personnels.
- Contribuer au bien-être et à la satisfaction des employés.
- Appuyer le rendement du personnel.
- Renforcer la capacité de recrutement et de maintien en poste.

Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

Le Ministère et quatre organismes de développement régional ont établi un cadre stratégique commun afin d'optimiser la participation des minorités de langue officielle aux programmes et aux services de développement économique existants du gouvernement fédéral. Ce cadre intègre le *Plan d'action pour les langues officielles* du gouvernement. Industrie Canada et les organismes de développement régional continueront de mettre en œuvre ce plan en 2004-2005 et consulteront les communautés minoritaires afin de renforcer les partenariats.

Stratégie de développement durable

Dans sa troisième Stratégie de développement durable (SDD III), pour 2003-2006, Industrie Canada s'engage à favoriser et à promouvoir des solutions novatrices en matière de développement durable, en visant les résultats stratégiques suivants :

- l'innovation au service du développement durable;
- la durabilité des entreprises et des collectivités;
- le renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable.

Les objectifs visés, les réalisations attendues et les indicateurs de rendement de ces résultats stratégiques en matière de développement durable sont présentés dans le tableau ci-après.

En réponse aux recommandations formulées dans le Rapport de 2003 de la commissaire à l'environnement et au développement durable, cette nouvelle stratégie comprend un ensemble plus ciblé de réalisations attendues, un cadre de mesure du rendement davantage axé sur les résultats (conforme à l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur à Industrie Canada) et un système ministériel de présentation de rapports sur le développement durable modernisé.

La SDD III et les renseignements pertinents sur le rendement sont affichés dans le site Web du développement durable du Ministère (**strategis.gc.ca/dd**).

Résultat stratégique lié au développement durable : Commercialisation et adoption accrues de technologies et d'outils écoefficaces.	
Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants pour montrer l'apport de l'écoefficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la R-D et les compétences; encourager l'innovation technologique; et appliquer les outils sur le marché. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les 16 éléments du plan d'action.	
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Renforcer les capacités en R-D et les compétences.	
Éléments du plan d'action	**Indicateurs de rendement**
• Appuyer la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) afin de renforcer l'infrastructure de recherche et du savoir du Canada.	• Degré d'influence dans les conseils et appui aux décisions de financement des projets de la FCI.
• Participer à l'approbation des travaux de recherche liés au développement durable par l'entremise des Réseaux de centres d'excellence (RCE) dans les domaines de recherche touchant à l'automobile, à l'eau, à l'aménagement forestier et à l'aquaculture.	• Influence perçue de l'appui au processus d'évaluation et de sélection des projets proposés par les RCE.
• Faire mieux connaître et promouvoir l'« avantage vert » du Canada dans la mise au point de procédés biotechnologiques ainsi que de technologies, de produits et de procédés biotechnologiques industriels destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre.	• Niveau de sensibilisation découlant de la diffusion de renseignements et des programmes d'information.
• Faire mieux connaître les applications éventuelles de la nanotechnologie en établissant des partenariats de recherche et des grappes éco-industrielles au sein du gouvernement et dans l'industrie afin de commercialiser la recherche.	• Niveau de sensibilisation découlant de la diffusion de renseignements et des programmes d'information.
• Appuyer le développement du capital humain et des compétences afin de remédier aux pénuries de travailleurs qualifiés.	• Niveau d'appui en vue de former, d'attirer et de maintenir en poste des personnes hautement qualifiées.
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Promouvoir l'innovation technologique.	
Éléments du plan d'action	**Indicateurs de rendement**
• Investir dans les technologies durables par l'entremise de Partenariat technologique Canada (PTC).	• Nombre de projets de développement durable financés par PTC.
• Appuyer la phase III du programme de R-D de Precarn afin de mettre au point des solutions intelligentes qui répondent aux besoins de l'industrie.	• Nombre de projets de développement durable financés par année.
• Promouvoir une augmentation de 25 p. 100 du rendement du carburant dans les nouveaux véhicules légers d'ici 2010, conformément à l'engagement du gouvernement fédéral.	• Pourcentage de nouveaux véhicules légers à rendement énergétique plus élevé.
• Appuyer la mise au point, la commercialisation et l'adoption précoces de la technologie des piles à combustible à base d'hydrogène dans le secteur de l'automobile.	• Commercialisation et adoption précoce accrues de l'hydrogène et des piles à combustible.
• Travailler en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et des associations sectorielles pour renforcer la position de l'énergie renouvelable sur les marchés nationaux et internationaux.	• Position renforcée de l'énergie renouvelable sur les marchés nationaux et internationaux.

Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Utiliser les outils dans le marché.	
Éléments du plan d'action	**Indicateurs de rendement**
• Encourager l'élaboration de cartes routières technologiques (CRT) pour prévoir les besoins futurs du marché et planifier les meilleures façons de commercialiser les technologies relatives aux changements climatiques.	• Nombre de technologies repérées et nombre d'engagements de l'industrie à l'égard de la mise au point et de la commercialisation de technologies découlant d'une CRT.
• Promouvoir des solutions novatrices en construction, en architecture et en génie afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.	• Ampleur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les immeubles.
• Mieux faire connaître et promouvoir dans l'industrie la commercialisation et l'adoption de pratiques de fabrication novatrices qui accroissent la durabilité des produits et des procédés.	• Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des méthodes de fabrication novatrices.
• Appuyer l'adoption d'approches et d'outils d'intendance de l'environnement pour les petites entreprises.	• Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des pratiques d'intendance de l'environnement.
• Promouvoir l'adoption d'outils de gestion de la chaîne d'approvisionnement environnementale pour les petites entreprises.	• Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des outils de gestion de la chaîne d'approvisionnement environnementale.
• Promouvoir à l'étranger les technologies et les services canadiens relatifs aux changements climatiques.	• Nombre d'entreprises canadiennes ayant obtenu des contrats internationaux pour des technologies et des services environnementaux.
Résultat stratégique lié au développement durable : Utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités.	
Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie, d'autres ministères et d'autres intervenants pour promouvoir les pratiques de responsabilité sociale et de durabilité dans les entreprises et encourager le développement durable des collectivités. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les 10 éléments du plan d'action.	
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises.	
Éléments du plan d'action	**Indicateurs de rendement**
• Promouvoir au sein du gouvernement du Canada des cadres stratégiques sur le développement durable qui tiennent compte efficacement de la durabilité des entreprises.	• Régime réglementaire efficace pour protéger l'environnement.
• Offrir plus d'information et sensibiliser davantage l'industrie canadienne à l'égard de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).	• Connaissance et sensibilisation accrues de l'industrie canadienne au sujet de la RSE.
• Développer une capacité de gestion et des outils de RSE afin d'améliorer la capacité fondamentale de l'industrie canadienne d'appliquer la RSE.	• Nombre d'entreprises canadiennes ayant mis en œuvre des outils de gestion et/ou des pratiques de RSE.
• Accroître la quantité, la qualité et la crédibilité des rapports sur la durabilité présentés par l'industrie canadienne.	• Nombre annuel d'entreprises qui font rapport pour la première fois.
• Faciliter l'établissement d'un réseau national de recyclage des déchets électroniques au Canada pour mettre en œuvre des programmes de reprise des appareils électroniques.	• Mise en œuvre d'un programme d'intendance des produits électroniques au Canada.
• Assurer l'intendance d'Internet par un appui et une participation au Réseau Éducation-Médias et à Cyberaide.	• Degré de participation et d'appui au programme La Toile et les jeunes du Réseau Éducation-Médias et à Cyberaide.

Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Promouvoir la durabilité locale et mondiale	
Éléments du plan d'action	**Indicateurs de rendement**
• Mettre en œuvre le programme Ordinateurs pour les écoles (OPE), qui facilite chaque année la réutilisation de milliers d'ordinateurs et autres produits de la technologie de l'information.	• Nombre d'ordinateurs distribués dans les écoles et les bibliothèques, et de tonnes métriques de produits qui ne se retrouvent pas dans les décharges grâce aux activités du programme OPE.
• Continuer de répondre aux besoins de connectivité à large bande dans les collectivités canadiennes qui ne sont pas encore branchées en s'assurant que les Canadiens ont un accès équitable à Internet et continuer de montrer les effets habilitants des applications de TIC.	• Nombre de collectivités desservies. • Diffusion et prise en charge des nouvelles demandes par les collectivité, les institutions et les usagers.
• Promouvoir le Programme de développement des entreprises autochtones auprès des petites entreprises.	• Nombre d'entreprises autochtones recevant des contributions d'Entreprise autochtone Canada.
• Continuer de mettre en œuvre et d'élargir l'Initiative des villes durables (IVD) afin d'améliorer la durabilité des villes dans les pays en développement et de démontrer le leadership du Canada en matière de technologie, de compétences et de produits à l'appui du développement urbain durable.	• Élaboration de cartes routières avec les villes partenaires de l'IVD, repérage et réalisation de projets.
Résultat stratégique lié au développement durable : Renforcement de la capacité du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada.	
Cible : Améliorer le système de gestion d'Industrie Canada en se concentrant sur les fonctions de planification, de mesure du rendement et d'évaluation, et en améliorant l'intégration du développement durable dans la prise des décisions. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès les six éléments du plan d'action.	
Secteur du résultat stratégique lié au développement durable : Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable.	
Éléments du plan d'action	**Indicateurs de rendement**
• Intégrer le développement durable dans la planification stratégique et les rapports du Ministère.	• Mesure dans laquelle les engagements relatifs au développement durable sont intégrés dans les documents de planification ministérielle.
• Renouveler le plan d'écologisation des opérations.	• Données sur les achats, l'exploitation du parc de véhicules et la gestion des matières non dangereuses et des déchets solides.
• Mettre à jour les initiatives d'évaluation du développement durable.	• Achèvement de l'évaluation à mi-parcours de la SDD III. • Achèvement de l'analyse interne de la SDD IV. • Amélioration du cadre d'évaluation de la SDD III afin de fournir une approche pratique pour l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation cumulative de la SDD III. • Élaboration du cadre d'évaluation de la SDD IV.
• Améliorer la formation et la sensibilisation en matière de développement durable.	• Nombre de participants aux cours, conférences et ateliers.
• Promouvoir le développement durable par l'intermédiaire des champions de la haute direction.	• Degré d'appui de la haute direction.
• Appuyer le défi du développement durable à Industrie Canada.	• Nombre de participants inscrits au défi du développement durable. • Ampleur de la réduction des émissions. • Niveau de conditionnement physique des employés.

Section 5

Renseignements financiers et responsabilisation

Conformément aux lignes directrices du SCT, les chiffres indiqués dans la présente section reflètent l'organisation annoncée le 12 décembre 2003 et excluent les fonctions qui ont été transférées au nouveau ministère, Commerce international Canada.

5.1 Responsabilisation et structure organisationnelle

L'organigramme d'Industrie Canada décrit la structure de responsabilisation du Ministère. Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) est indiqué dans l'organigramme. Le Ministère présente des rapports sur ses plans et priorités ainsi que sur son rendement en fonction de ses objectifs stratégiques. Les renseignements financiers sont fournis par secteur d'activité, conformément à la structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère.

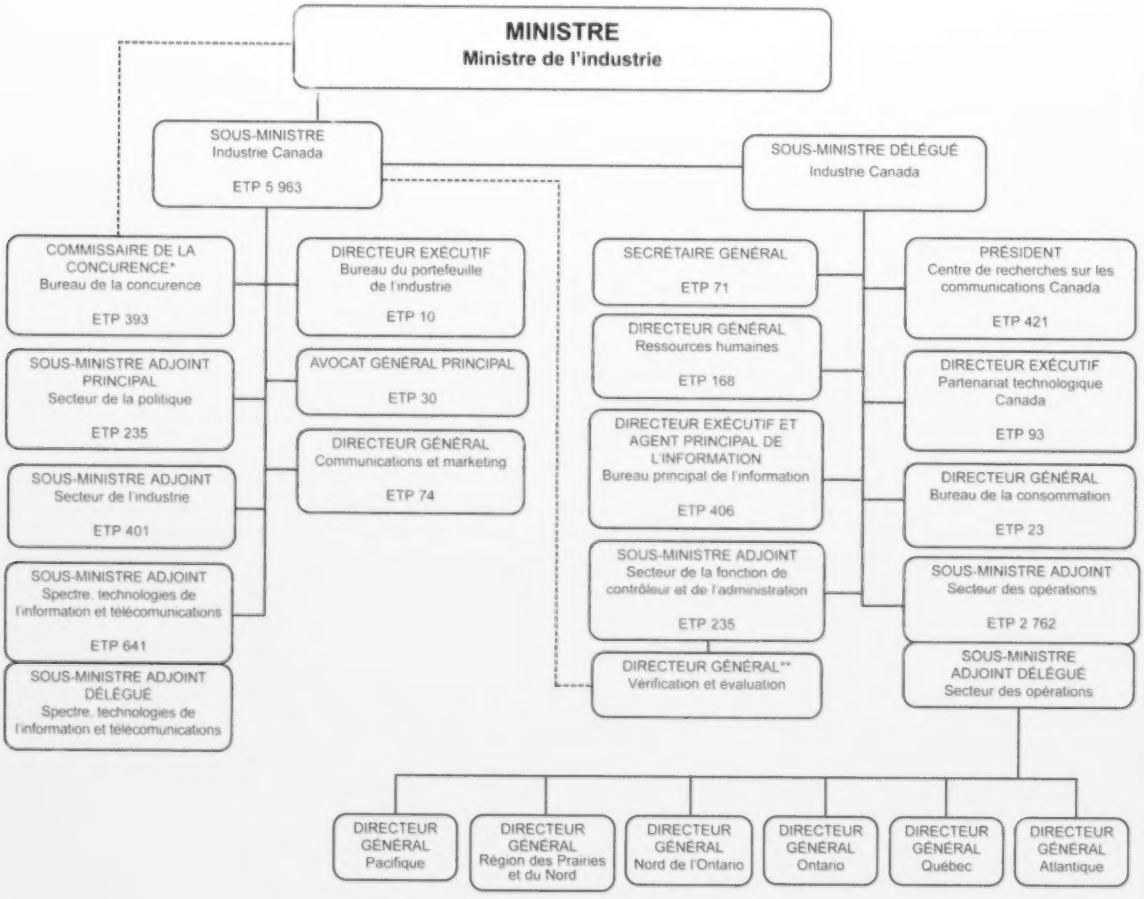

* Relève du sous-ministre pour les questions administratives et financières et rend compte au Parlement via le Ministre sur son rôle d'agent indépendant de mise en application de la loi.

** Relève du sous-ministre à titre de président du Comité de la vérification et de l'évaluation.

5.2 Aligner les ressources avec les résultats stratégiques

Affectation des ressources selon les résultats stratégiques

Les données présentées dans le tableau ci-dessous indiquent la valeur approximative des fonds affectés à chaque résultat stratégique.

Affectation des ressources ministérielles (en millions de dollars) **Dépenses nettes prévues***	**Un marché équitable, efficace et concurrentiel**	**Une économie innovatrice**	**Industrie concurrentielle et collectivités durables**	**Services de gestion et gouvernance**	**Total pour le secteur**
Secteurs d'industrie Canada	Total	Total	Total	Total	Total
Secteur de la politique	7,3	44,6	12,3		64,2
Secteur de l'industrie	0,0	73,6	185,1		258,7
Bureau de la concurrence	38,4	0,0	0,0		38,4
Secteur du STIT	51,5	1,5	169,7		222,7
Secteur des opérations	59,3	0,0	469,0		528,3
Centre de recherches sur les communications Canada	0,0	37,9	0,0		37,9
Partenariat technologique Canada	0,0	412,1	0,0		412,1
Bureau de la consommation	4,6	0,0	0,0		4,6
Bureau principal de l'information (prestation du programme)	0,5	0,0	13,6		14,1
Autres**				120,7	120,7
Total	**161,6**	**569,7**	**849,7**	**120,7**	**1 701,7**

* Les chiffres sont fondés sur le budgétaire du Budget principal des dépenses de 2004-2005, net des recettes et incluant le régime d'avantages sociaux des employés (RASE) et les rajustements aux dépenses prévues.

** Comprend les organisations telles que le Secteur de la fonction de contrôleur et de l'administration, la Direction générale des ressources humaines et le Bureau principal de l'information (Services ministériels). Le total inclut d'autres rajustements aux dépenses prévues n'ayant pas encore été associées à un résultat stratégique précis.

L'information présentée dans les tableaux financiers qui suivent est conforme à la structure de planification, de rapport et de responsabilisation approuvée du Ministère et correspond à ses trois secteurs d'activité : politique micro-économique, développement sectoriel de l'industrie, et règlements et services axés sur le marché.

5.3 Dépenses prévues et équivalents temps plein

Dépenses prévues du Ministère				
(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004*	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Politique micro-économique	556,7	**48,5**	40,7	40,7
Règlements et services axés sur le marché	268,3	**305,2**	306,5	315,6
Développement sectoriel de l'industrie	1 142,9	**1 204,2**	849,7	615,6
Services de gestion et services généraux	119,9	**114,4**	113,6	113,7
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	2 087,8	**1 672,3**	1 310,5	1 085,6
Développement sectoriel de l'industrie	0,0	**0,8**	0,8	0,8
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0,0	**0,8**	0,8	0,8
Moins : Recettes disponibles	166,4	**194,6**	205,5	212,9
Total du Budget principal des dépenses	1 921,4	**1 478,5**	1 105,8	873,5
Rajustements (Dépenses prévues non incluses dans le Budget principal des dépenses) :				
Budget de 2004 :				
Génome Canada		**60,0**	0,0	0,0
Programme d'accès communautaire		**25,0**	25,0	0,0
Programme Rescol		**25,0**	25,0	0,0
Commercialisation de la recherche subventionnée par le gouvernement fédéral		**10,0**	10,0	10,0
FedNor — Besoins de développement économique dans l'Est de l'Ontario		**10,0**	0,0	0,0
Bureau de la concurrence		**8,0**	8,0	0,0
Appui à l'économie sociale — Financement		**7,0**	7,0	7,0
Commercialisation de la recherche effectuée dans les laboratoires de l'État		**5,0**	5,0	5,0
Appui à l'économie sociale — Développement des capacités		**3,5**	3,5	3,5
Réduction des formalités administratives des petites entreprises		**1,0**	1,0	1,0
Protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet		**0,6**	0,6	0,6
Budget de 2003 :				
Plan d'action sur les langues officielles, Croissance économique (portion restante)		**0,5**	0,5	0,5
Budget de 2000 :				
FedNor — Programme de développement des collectivités		**0,0**	7,4	7,4
Accès légal à l'information et aux communications pour assurer la sécurité du public		**0,0**	0,3	0,3
Budget de 1999 :				
Stratégie emploi jeunesse, Rescol et Programme d'accès communautaire		**16,3**	16,3	16,3
Stratégie emploi jeunesse et Étudiants bien branchés		**3,5**	3,5	3,5
Accès aux rentrées de fonds des contributions remboursables :				
Partenariat technologique Canada (PTC)		**28,0**	0,0	0,0
Autre		**19,9**	37,1	29,4
Autres rajustements :				
Programme des industries canadiennes du textile et des vêtements		**2,3**	4,9	4,9
Fonds de la Stratégie canadienne de la biotechnologie		**0,0**	9,5	9,5
Transfert à Commerce international Canada (excluant les coûts indirects)		**0,0**	(17,4)	(17,4)
Transfert de crédit à PTC — Coûts des locaux		**(0,2)**	(0,2)	(0,2)
Transfert au nouveau Bureau du commissaire à l'éthique		**(1,3)**	(1,3)	(1,3)
Total des rajustements aux dépenses prévues	0,0	**224,0**	145,6	79,9
Dépenses nettes prévues**	1 921,4	**1 702,5**	1 251,4	953,4
Moins : Recettes non disponibles	245,0	**390,0**	409,8	461,7
Plus : Coût des services reçus sans frais	77,2	**75,0**	71,2	77,3
Coût net du programme	1 753,6	**1 387,5**	912,8	569,0
Équivalents temps plein	6 015	**5 963**	6 038	6 038

* Ceci reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice.

** Inclut un montant de 0,8 million de dollars du Non budgétaire du Budget principal des dépenses.

Les dépenses prévues en 2004-2005 sont moins élevées que les prévisions des dépenses pour 2003-2004, essentiellement en raison de dépenses prévues moins élevées dans le secteur d'activité de la Politique micro-économique. Cela provient d'une subvention de 500 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation en 2003-2004, annoncée dans le budget de 2003. (L'octroi de cette subvention a été reporté de 2002-2003 à 2003-2004.) Le Ministère a reçu un financement supplémentaire pour un certain nombre d'initiatives, tel qu'annoncé dans le budget de 2004. Parmi ces initiatives, indiquées au tableau 5.3, mentionnons les suivantes :

- Génome Canada a reçu un financement de 60 millions de dollars pour 2004-2005 (*voir aux pages 18 et 55*). Cette subvention s'ajoute aux investissements précédents qui subventionnent la recherche en génomique.
- À la suite d'un examen de l'ensemble des programmes et initiatives relevant de Un Canada branché, Rescol et le Programme d'accès communautaire (*voir aux pages 47 et 49*) ont reçu un financement supplémentaire pour les deux prochains exercices, soit 25 millions de dollars chacun en 2004-2005 et le même montant en 2005-2006.

Les dépenses prévues pour 2005-2006 et pour 2006-2007 diminuent en raison des réductions du financement actuellement prévu au titre des programmes de subventions et contributions, ainsi que du transfert de certaines responsabilités à Commerce international Canada :

- Le Programme d'infrastructures Canada-Ontario, Partenariat technologique Canada, le Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord, l'Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux, ainsi que le Mécanisme de financement structuré sont des programmes qui affichent présentement une diminution de l'ensemble des dépenses prévues.
- Le transfert de certaines activités d'Industrie Canada à Commerce international Canada entraîneront des réductions de 17,4 millions de dollars au titre des dépenses prévues (à l'exclusion des coûts indirects) pour 2005-2006 et 2006-2007. Une réduction de 20,7 millions de dollars pour 2004-2005 était déjà incluse dans les chiffres du Budget principal des dépenses.

5.4 Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Développement sectoriel de l'industrie	0,3	**5,7**	1,1	0,1
Total	0,3	**5,7**	1,1	0,1

Tableau 2 : Renseignements sur les dépenses de projets

(en millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Prévisions des des dépenses jusqu'au 31 mars 2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Développement sectoriel de l'industrie					
Centre de recherches sur les communications Canada — Étape de mise en œuvre du projet Installation de photonique (Approbation effective de projet)	7,8	0,3	**5,7**	1,1	0,1
Total	7,8	0,3	**5,7**	1,1	0,1

Tableau 3 : Sommaire des paiements de transfert par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Subventions				
Politique micro-économique	517,8	**17,8**	6,8	6,8
Règlements et services axés sur le marché	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Développement sectoriel de l'industrie	88,5	**60,0**	0,0	0,0
Total des subventions	606,4	**77,9**	6,9	6,9
Contributions				
Politique micro-économique	0,2	**0,6**	0,0	0,0
Règlements et services axés sur le marché	1,8	**1,7**	1,7	1,7
Développement sectoriel de l'industrie	807,2	**1 118,6**	767,3	518,3
Total des contributions	809,2	**1 120,9**	769,0	520,0
Total des subventions et contributions	1 415,6	**1 198,8**	775,9	526,9

Tableau 4 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (5 millions de dollars ou plus)

Secteur d'activité : Politique micro-économique

Union internationale des télécommunications (UIT) (Suisse)

6 808 000 $

Objectifs

Protéger les droits du Canada en matière de communications internationales touchant les radiocommunications, la normalisation et le développement, conformément au pouvoir dévolu au ministre de l'Industrie en vertu de la *Loi sur la radiocommunication* et de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*.

Résultats prévus

À titre de membre de l'UIT, le Canada peut obtenir des résultats dans un large éventail de dossiers influant sur la gestion internationale du spectre de radiofréquences et de l'orbite des satellites, l'élaboration efficiente et rapide de normes internationales, ainsi que la promotion de la connectivité dans les pays en développement pour aider à combler le fossé numérique.

Jalons

Parmi les activités qui ont une incidence sur le programme de l'UIT figurent les suivantes :

- Préparation en vue de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2004 et participation à cette assemblée.
- Préparation en vue des réunions annuelles du Conseil de l'UIT, du Groupe consultatif des radiocommunications de l'UIT, du Groupe consultatif de développement des télécommunications et du Groupe consultatif de normalisation des télécommunications, et participation à ces réunions.
- Préparation en vue de diverses réunions relatives à la Conférence et à l'Assemblée mondiale des radiocommunications de 2007, et participation à ces réunions.

Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS)

10 000 000 $ **(marsdd.com — en anglais seulement)**

Objectifs

- Réunir l'élite du milieu des sciences et du monde des affaires pour faciliter la commercialisation des résultats de la recherche médicale et de la recherche scientifique connexe au Canada.
- Appuyer les jeunes entreprises de biotechnologie issues des établissements de recherche médicale en leur fournissant une infrastructure matérielle ainsi que les services commerciaux et financiers dont elles ont besoin pour réussir.

Résultats prévus

MaRS offrira son programme de commercialisation exhaustif au moyen de son infrastructure matérielle et virtuelle. Avec ses laboratoires et ses services commerciaux et financiers, ce quartier de la découverte constitue l'infrastructure matérielle, tandis qu'un réseau en Ontario et dans l'ensemble du pays constituera l'infrastructure virtuelle. Une grappe virtuelle puissante appuiera un réseau de parcs scientifiques, de centres et d'instituts de recherche où la médecine convergera avec des disciplines qui ne lui sont pas associées habituellement. MaRS aidera les Canadiens à bénéficier pleinement des retombées socioéconomiques des investissements dans l'innovation.

Jalons

La construction de l'immeuble principal du quartier de la découverte MaRS sera achevée d'ici mars 2005. À ce moment-là, MaRS accueillera ses premiers locataires et leur offrira une gamme complète de services financiers et commerciaux afin de les aider à commercialiser les résultats de la recherche.

Secteur d'activité : Développement sectoriel de l'industrie

Programmes d'Entreprise autochtone Canada (Programme de développement des entreprises autochtones et Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones)

38 250 000 $ **(abc-eac.ic.gc.ca)**

Objectifs

Accroître le nombre d'entreprises viables au pays qui appartiennent à des Canadiens autochtones et sont contrôlées par eux. Améliorer l'accès aux occasions d'affaires, favoriser l'autonomie et créer un climat d'affaires favorable pour le bénéfice des Canadiens autochtones de toutes les régions du Canada.

Résultats prévus

Entreprise autochtone Canada (EAC) a confirmé ses résultats à court et à long terme en développant un modèle logique. Le résultat ultime pour EAC est la création et l'expansion au Canada d'entreprises viables qui appartiennent à des Canadiens autochtones et sont contrôlées par eux.

Jalons

Les jalons pour atteindre le résultat ultime sont classés en résultats immédiats et intermédiaires.

Les résultats immédiats comprennent les suivants :

- Acceptation accrue de subventions et de contributions, surtout pour améliorer les programmes et combler les lacunes.
- Meilleure prestation des services, y compris des améliorations aux réseaux des organisations de développement externes et des organisations de diversification des modes de prestation des services.
- Meilleur accès aux prêts de développement, y compris meilleur fonctionnement et meilleure administration des organismes de développement des entreprises et des institutions financières autochtones.
- Compétences ministérielles en ce qui concerne les questions autochtones.

Les résultats intermédiaires comprennent les suivants :

- Meilleur accès au financement commercial.
- Meilleures compétences en gestion des affaires.
- Meilleur accès aux marchés.
- Organisations commerciales et financières autochtones renforcées.
- Coordination et cohérence accrues des politiques et programmes fédéraux de développement des entreprises.

Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord

76 500 000 $ **(largebande.gc.ca)**

Objectifs

- Contribuer au but du gouvernement du Canada consistant à assurer l'accès de toutes les collectivités canadiennes à des services à large bande à prix abordable.
- Aider les collectivités à élaborer et à mettre en œuvre des plans de connectivité à large bande, encourageant ainsi le déploiement par le secteur privé.
- Accroître le nombre de collectivités ayant accès aux communications à large bande.

Résultats prévus

Le Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord apportera les services à large bande (Internet haute vitesse) aux collectivités rurales, éloignées et autochtones qui n'ont pas accès actuellement à ces services. En renforçant l'avantage concurrentiel de ces collectivités grâce à l'infrastructure à large bande, le Programme offre aux collectivités non urbaines des possibilités nouvelles et croissantes d'accès au gouvernement en ligne, au téléapprentissage, à la télésanté et aux applications du commerce électronique, et leur donne notamment la possibilité de commercialiser des services communautaires dans le monde entier.

Jusqu'ici, le Programme pilote a démontré sa capacité d'entraîner des investissements plus de deux fois supérieurs aux montants accordés aux collectivités bénéficiaires. Les investissements complémentaires d'autres ministères fédéraux, d'organismes de développement régional, des provinces et des territoires, ainsi que du secteur privé contribuent aussi beaucoup à l'élargissement des réseaux à large bande à des collectivités qui n'étaient pas encore desservies.

Jalons

En 2004-2005, le Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord commencera à apporter les services à large bande à quelque 762 collectivités canadiennes qui n'ont pas encore accès à ces services, dont 139 collectivités autochtones, grâce aux deux premières séries de mise en œuvre des projets.

Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO)

208 916 000 $ **(ic.gc.ca/coip-pico)**

Objectifs

Améliorer la qualité de vie en investissant dans les infrastructures municipales et atteindre les buts suivants :

- Rehausser la qualité de l'environnement.
- Favoriser la croissance économique à long terme.
- Moderniser les infrastructures communautaires.
- Bâtir les infrastructures du XXI^{e} siècle en recourant à des partenariats novateurs, à des approches nouvelles et à des pratiques exemplaires.

Résultats prévus

Les contributions fédérales et provinciales aux projets d'infrastructures municipales urbaines et rurales en Ontario devraient générer des investissements de capitaux supérieurs à 2 milliards de dollars pendant la durée de vie du Programme. Quarante pour cent des fonds octroyés seront consacrés à des projets d'infrastructures municipales « vertes » (p. ex. les usines de traitement d'eau et les aqueducs) et au moins 15 p. 100, à des projets proposés par des collectivités rurales.

Jalons

Étant donné la réaction extraordinaire et positive au PICO, tous les fonds fédéraux disponibles dans le programme actuel ont été réservés pour des projets approuvés. Au cours de la prochaine année, des annonces seront faites pour le reste de l'engagement fédéral de 680,7 millions de dollars dans le cadre de ce programme.

La direction de financement de programmes aux petites entreprises du Canada

Passif en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* : 16 630 000 $
Passif en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* — Volet des prêts : 89 340 000 $
Passif en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* — Volet du crédit-bail : 200 000 $

(**strategis.gc.ca/fpec**)

Objectifs

Encourager les prêteurs et les locateurs privés à accroître les prêts et le crédit-bail en vue de la création, de l'agrandissement, de la modernisation et de l'amélioration des petites entreprises.

Résultats prévus

Le Ministère offrira un programme de partage des pertes sur prêts et sur contrats de location (en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*) en partenariat avec les prêteurs et les locateurs du secteur privé afin d'améliorer l'accès au financement par les petites entreprises.

Jalons

Deux grandes activités sont prévues en 2004-2005. La première est une évaluation du volet des prêts du Programme de financement des petites entreprises du Canada, conformément au Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats. La seconde est un examen exhaustif qui fera l'objet d'un rapport à déposer au Parlement d'ici le 31 mars 2005.

Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (PICTV)

6 681 000 $

Objectifs

Encourager les entreprises canadiennes à élaborer et à réaliser des projets novateurs, à diversifier leurs produits, à développer des créneaux de marché et à adopter des pratiques technologiques exemplaires.

Résultats prévus

Le PICTV comprend trois grands volets :

1. Volet entreprise : Aider les entreprises du secteur du textile et du vêtement à améliorer leur productivité, à évaluer les débouchés à l'exportation, à développer et mettre en œuvre des initiatives de commerce électronique, et à élaborer des plans d'affaires exhaustifs. Ce volet, qui devrait se terminer le 31 mars 2005, n'accepte plus de nouvelles demandes de financement. De 50 à 60 projets supplémentaires seront approuvés en 2004-2005, ce qui portera à environ 140 ou 150 le nombre de projets approuvés pour ce programme.

2. Volet efficacité de la production de textiles : Dans le cadre de ce nouveau volet du PICTV, qui en est à sa première année, 25 projets devraient être approuvés. Ces projets viseront à accroître la productivité et/ou l'efficience dans la fabrication de textiles.

3. Volet initiatives nationales : Aider les groupes bénéficiaires, comme les associations sectorielles à élaborer des initiatives nationales dans des domaines comme le marketing mondial, l'image de marque et le commerce électronique.

Jalons

À la fin de chaque volet du PICTV, tous les projets achevés seront examinés afin de déterminer leur niveau de réussite, et un rapport final indiquera les taux de réussite. De plus, environ 8 p. 100 des projets seront vérifiés afin de déterminer leur conformité aux critères du Programme et de contrôler les demandes de remboursement. Les projets à vérifier seront choisis en fonction d'une formule élaborée pour le Cadre de vérification axé sur les risques, qui classe les projets en fonction de cotes de risque.

Les consultations, par le biais du Groupe de travail sur le textile et le vêtement, se poursuivront afin de s'assurer que le programme répond aux besoins de l'industrie.

Commercialisation de la recherche subventionnée par le gouvernement dans les universités et les hôpitaux de recherche

10 000 000 $

Objectifs

Améliorer la capacité de commercialisation des universités et des hôpitaux de recherche grâce à l'affectation de 50 millions de dollars sur cinq ans dans un fonds pilote. Les conseils subventionnaires et les consortiums d'universités et d'hôpitaux de recherche sont admissibles au financement, sur une base concurrentielle.

Un conseil consultatif du secteur privé sera mis sur pied pour orienter la conception et la mise en œuvre d'un processus concurrentiel, notamment l'établissement d'objectifs et de critères pour évaluer les propositions.

Résultats prévus

Amélioration de la capacité de commercialisation des universités et hôpitaux de recherche canadiens, de façon à permettre à ces institutions de mettre en marché plus rapidement et plus efficacement des découvertes issues de la recherche et à aider le Canada à tirer profit de son investissement dans la recherche.

Jalons

Mettre sur pied un comité consultatif composé de représentants du secteur privé ayant de l'expérience et des connaissances dans le domaine de l'élaboration et du financement d'initiatives de commercialisation. Collaborer avec le comité consultatif durant l'automne 2004 afin de concevoir la structure et l'exploitation du fonds. Sous réserve de l'approbation par le Parlement des détails du fonds, le programme sera lancé à la fin de l'exercice 2004-2005 ou au début de l'exercice suivant. Étant donné le délai nécessaire à la préparation des propositions, le financement des projets débutera au cours de l'exercice 2005-2006.

Programme d'accès communautaire (PAC)

21 150 000 $ **(pac.ic.gc.ca)**

Objectifs

Faire en sorte que les Canadiens bénéficient d'un accès public à Internet à un prix abordable et qu'ils possèdent les compétences nécessaires pour se servir d'Internet.

Résultats prévus

- Financement durable des centres du PAC dans tout le pays afin de fournir un accès public dans les écoles, les bibliothèques, les organismes communautaires, les immeubles gouvernementaux et d'autres installations, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et plus de 100 réseaux PAC.
- Sensibiliser le public aux avantages et aux possibilités découlant de l'utilisation des TIC pour des centaines de milliers de Canadiens.
- Offrir des millions d'heures de formation pour aider les citoyens à apprendre à utiliser efficacement les TIC.
- Appuyer les programmes et services en ligne du gouvernement par le biais des centres du PAC.

Jalons

Pour l'exercice 2004-2005, le PAC financera des centres dans tout le pays, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le secteur privé et des organismes communautaires.

Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor)

Programme FedNor : 46 300 000 $

Programme de développement des collectivités (Ontario) : 20 160 000 $ (**fednor.ic.gc.ca**)

Objectifs

FedNor : Promouvoir le développement économique dans le Nord de l'Ontario pour renforcer l'économie nationale et aider à créer des occasions d'affaires et des possibilités d'emploi.

Programme de développement des collectivités : Stimuler le développement économique en aidant les collectivités à développer et à diversifier leur économie par une planification stratégique communautaire, des services aux entreprises et un accès au capital.

Résultats prévus

FedNor

Accès au capital pour les petites entreprises

- Incidence accrue du financement de projets à risques plus élevés offert aux PME.

Accès des petites entreprises à l'information

- Connaissance et utilisation accrues des TIC.

Accès des petites entreprises aux marchés

- Innovation et compétitivité accrues des entreprises.
- Sensibilisation accrue des PME aux possibilités d'exportation, connaissances enrichies et utilisation de compétences commerciales.

Promotion de collectivités durables et autonomes

- Prise de décisions et activités accrues dans les collectivités pour renforcer les économies locales, y compris dans les collectivités autochtones, et meilleure adaptation à l'économie du savoir.
- Maintien et perfectionnement du capital humain.

Programme de développement des collectivités

- Renforcement des capacités des collectivités grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans communautaires stratégiques.
- Services de consultation et d'information aux PME.
- Accès amélioré au capital pour appuyer les entreprises actuelles et aider les entrepreneurs à en créer de nouvelles.

Jalons

- Partenariats accrus avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les institutions financières pour répondre aux besoins de financement des PME des régions rurales et du Nord.
- Contributions à l'appui d'initiatives qui renforcent et améliorent la capacité d'innovation des collectivités et des PME des régions rurales et du Nord.
- Prestation de services clés afin de faire connaître les débouchés commerciaux, de développer les compétences et les capacités commerciales, et d'appuyer de nouvelles activités de promotion commerciale internationale.
- Appui à une capacité communautaire améliorée de planification et de développement à l'échelle locale.

Direction générale des applications de l'autoroute de l'information — Stratégie emploi jeunesse (DGAAI — SEJ)

14 760 000 $ **(jeunesse.gc.ca)**

Objectifs

Offrir des stages de travail à des jeunes de 15 à 30 ans qui possèdent des compétences en TIC, afin de leur donner un avantage dans l'économie du savoir au Canada et à l'étranger.

Résultats prévus

Les organisations communautaires, les écoles, les entreprises et le grand public amélioreront leur connaissance d'Internet et acquerront des compétences technologiques connexes.

Contributions de la SEJ :

- Créer une main-d'œuvre qualifiée et procurer d'autres avantages éducatifs, sociaux et économiques grâce à l'utilisation accrue de nouvelles technologies de l'information.
- Offrir aux jeunes une expérience de travail utile, en leur permettant d'acquérir des compétences commercialisables en TIC et d'autres compétences importantes, comme la communication, le leadership, le travail d'équipe, l'analyse et la créativité.
- Améliorer les perspectives d'emploi des jeunes et les rendre plus productifs dans l'économie du savoir.
- Mettre fin au cycle de l'impossibilité de nombreux jeunes de trouver un emploi parce qu'ils n'ont pas d'expérience, en particulier ceux qui doivent surmonter des obstacles à l'emploi.
- Aider les jeunes à acquérir des compétences transférables en marketing, promotion, recherche, enseignement, formation et communications.

Jalons

Pendant l'exercice 2004-2005, la DGAAI embauchera au moins 2 500 jeunes dans ses divers programmes, comme l'Initiative jeunesse du Programme d'accès communautaire, l'Initiative jeunesse de Rescol et Cyberjeunes Canada International. Ces jeunes acquerront des compétences utilisables dans un emploi à long terme.

Rescol

16 700 000 $ **(rescol.ca)**

Objectifs

- Placer le Canada à l'avant-garde des capacités d'apprentissage en ligne.
- Appuyer l'utilisation novatrice des TIC afin de développer des compétences axées sur l'emploi.
- Promouvoir la compétitivité de l'industrie de l'apprentissage en ligne.

Résultats prévus

- Accès accru des apprenants canadiens aux TIC et utilisation efficace de ces technologies.
- Capacité canadienne accrue d'échanger, d'adapter et d'adopter les pratiques exemplaires nationales et internationales.
- Connectivité et intégration accrues des TIC dans les écoles des Premières nations.
- Sensibilisation accrue des normes techniques internationales libres pour l'industrie de l'apprentissage en ligne et les concepteurs de contenu d'apprentissage en ligne, et application accrue de ces normes.
- Amélioration des normes à l'appui de l'interopérabilité, qui sont pertinentes pour les apprenants et les concepteurs canadiens.
- Transformation d'un problème environnemental (le matériel de TIC excédentaire) en une ressource utile d'apprentissage et d'acquisition de compétences pour les Canadiens.
- Documentation de l'efficacité de l'apprentissage en ligne.

Jalons

- Élaboration d'une stratégie d'apprentissage en ligne.
- Élaboration d'un programme de recherche sur l'apprentissage en ligne.
- Augmentation de 30 p. 100 de la proportion des écoles des Premières nations raccordées à Internet haute vitesse.
- Définition des besoins éducatifs et d'apprentissage continu des Premières nations en partenariat avec les parties autochtones intéressées, les fabricants de produits d'apprentissage en ligne et les autres intervenants du milieu de l'enseignement.
- Préparation en vue de l'élaboration de normes internationales d'apprentissage en ligne et participation à l'élaboration de ces normes.
- Élaboration de programmes de recherche sur l'apprentissage en ligne et ses conséquences pour les critères et les normes de cet apprentissage, et appui de ces recherches.
- Promotion de l'utilisation des possibilités d'apprentissage en ligne au niveau postsecondaire en travaillant avec des consortiums d'établissements d'enseignement.
- Don aux écoles d'ordinateurs remis à neuf.

Économie sociale – Financement

7 000 000 $

Objectifs

Reconnaissant la contribution croissante de l'économie sociale aux collectivités, le budget de 2004 a prévu un financement supplémentaire de 100 millions de dollars sur cinq ans pour les programmes pilotes qui offrent du financement sous forme de capital patient et prêts aux entreprises sociales.

L'accès aux prêts et au capital patient constitue souvent un élément essentiel de la capacité de croissance d'une entreprise sociale. L'amélioration de cet accès – qui facilitera le rôle que jouent les entreprises sociales dans l'atteinte des buts économiques, sociaux et communautaires – est l'objectif principal des initiatives de financement annoncées dans le budget de 2004.

La répartition annuelle régionale des fonds est la suivante : Ouest canadien (5 millions de dollars par an); Ontario (7 millions par an); Québec (6 millions par an); et Canada atlantique (2 millions par an). Les organismes de développement régional octroieront les fonds dans l'Ouest canadien, au Québec et au Canada atlantique, alors qu'Industrie Canada et FedNor seront chargés de l'allocation des fonds en Ontario.

Résultats prévus

- Nombre accru d'entreprises sociales financièrement viables dans des collectivités de tout l'Ontario, suite au financement d'Industrie Canada.
- Capacité accrue de ces entreprises de favoriser le bien-être économique et social des clients et collectivités qu'elles desservent.

Jalons

- Approbations du Cabinet prévues pour l'automne 2004.
- La mise en application de nouveaux instruments de financement, par l'entremise des organismes de développement régional et des organismes de prestation des services grand public, suivra selon les besoins.

Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux

72 326 000 $

Objectifs

Générer à long terme des avantages économiques durables — emplois permanents, entreprises, nouveaux produits, adoption de nouvelles technologies et installations communautaires — dans les régions et les collectivités qui ont perdu des emplois permanents à cause des droits imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre résineux, en finançant des projets propres à favoriser la diversification de l'économie et à réduire la dépendance à l'égard de cette industrie.

Résultats prévus

Les résultats relatifs au renforcement des capacités des collectivités comprennent les suivants :

- Études des besoins et des atouts communautaires.
- Élaboration et mise en œuvre de plans d'action communautaires.
- Recrutement et maintien en poste de dirigeants communautaires et établissement de réseaux de leadership communautaires.
- Acquisition de compétences en gestion des affaires dans les collectivités touchées.
- Réseaux et partenariats de développement économique mis en place dans les collectivités touchées.

Pour la diversification, l'amélioration de la productivité et les nouveaux débouchés économiques, les résultats comprennent les suivants :

- Exploitation d'essences feuillues sous-utilisées ou non utilisées.
- Projets de forêts modèles et d'amélioration des peuplements.
- Mise en place de procédés de transformation et de produits à valeur ajoutée dans les PME.
- Transferts de technologies aux PME.
- Projets précommerciaux ou de démonstration axés sur la transformation du bois et la mise au point de produits.
- Commercialisation (initiatives de commercialisation des prototypes et du produit de la recherche).
- Formation de partenariats internationaux et développement de marchés d'exportation et de nouveaux marchés.
- Activités de détail portant sur les produits du bois.
- Nouvelles activités de fabrication dans les collectivités touchées.
- Mise en valeur d'attractions touristiques actuelles ou nouvelles, y compris l'écotourisme autochtone.
- Initiatives de marketing visant à attirer de nouveaux investissements dans les collectivités touchées.

Jalons

Les sources d'information requises pour évaluer le rendement du programme sont les suivantes :

- Rapports sur le rendement à remettre périodiquement par les organismes de développement régional à Industrie Canada, conformément aux indicateurs et mesures de rendement convenus.
- Bénéficiaires du financement de programme pour les projets approuvés, au moyen d'entrevues et d'un examen des renseignements financiers et des renseignements sur les projets.
- Parties intéressées des régions ou collectivités qui devraient profiter des projets approuvés (au moyen d'entrevues et de sondages).
- Statistique Canada ou autres sources vérifiables et indépendantes de données socioéconomiques. (Dans la mesure du possible, des données justificatives seront demandées aux personnes interrogées. En outre, d'autres personnes qui connaissent bien les sujets seront consultées pour vérifier l'information obtenue.)

Mécanisme de financement structuré

54 084 000 $ (**strategis.gc.ca/epic/internet/insim-cnmi.nsf/vwGeneratedInterF/uv00003f.html**)

Objectifs

- Stimuler les activités économiques dans le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle en offrant une aide financière aux acheteurs-preneurs de navires de construction canadienne, pour accroître les recettes annuelles d'environ 200 millions de dollars et le nombre d'emplois, de 1 740.
- Offrir à l'industrie un financement à un taux concurrentiel pour tenir compte des défis uniques qu'elle doit surmonter sur le marché mondial d'aujourd'hui. Ce programme mettra l'accent sur les possibilités et son application sera tournée vers l'avenir.
- Offrir une solution de remplacement aux propriétaires de navires canadiens qui ne peuvent profiter pleinement de la déduction pour amortissement accéléré.

Compte tenu de la conjoncture internationale actuelle dans le secteur de la construction navale et maritime industrielle, le Mécanisme de financement structuré constitue un élément essentiel du cadre stratégique canadien récemment annoncé dans le domaine de la construction navale (*Cap sur les nouveaux débouchés — Nouveau cadre stratégique pour le secteur canadien de la construction navale et maritime industrielle*), qui vise les objectifs indiqués ci-dessus.

Résultats prévus

- Approuver et lancer au moins 10 projets, dont au moins un grand projet exigeant l'approbation du Cabinet.
- Créer des ventes de 200 millions de dollars dans les chantiers navals, soit l'équivalent de 1 700 années-personnes d'emploi direct.
- Maintenir les coûts globaux du Mécanisme à un maximum de 25 000 $ par année-personne.

Jalons

- Les ventes navales générées par le Mécanisme sont constatées et suivies lorsque des demandes de paiement sont présentées au Mécanisme.
- Les participants font état des effets sur la création d'emplois découlant des projets achevés (p. ex. le nombre d'années-personnes d'emplois directs qui sont affectées à la construction d'un navire).
- Les participants fournissent également des renseignements sur l'importance des projets achevés en ce qui concerne l'acquisition de compétences, l'innovation, la compétitivité des coûts, l'expansion du marché et la création de partenariats dans leur organisation.

Partenariat technologique Canada (PTC)

Programme de R-D de PTC : 385 310 000 $
Programme des adhérents pionniers h2 de PTC (APh2) : 8 825 000 $ **(ptc.ic.gc.ca)**

Objectifs

Programme de R-D de PTC : Faire avancer les connaissances du Canada pour améliorer la position technologique et stratégique des entreprises effectuant de la R-D; renforcer le système d'innovation du Canada; élargir et approfondir la capacité de R-D du Canada; faire des progrès en matière de santé et de sécurité.

Ces objectifs visent à faire en sorte que l'innovation au Canada soutienne des secteurs importants et ait des répercussions à long terme, qui contribueront par la suite à l'amélioration du rendement et de la compétitivité industriels, du développement durable, de la qualité de vie et de la qualité de l'environnement.

Programme des adhérents pionniers h2 (APh2) :

- Accroître la sensibilisation et l'acceptation des citoyens, des consommateurs et des investisseurs relativement aux capacités de l'hydrogène.
- Intégrer les technologies de l'hydrogène et celles qui lui sont compatibles.
- Édifier les infrastructures de l'hydrogène.
- Acquérir des compétences et mettre en place une chaîne d'approvisionnement dans l'industrie de l'hydrogène.
- Établir des codes et des normes pour l'industrie de l'hydrogène.
- Renforcer le rendement, la fiabilité, la durabilité et la viabilité économique de la technologie de l'hydrogène et des technologies qui lui sont compatibles.

Les objectifs du programme seront atteints grâce à des projets pilotes dans le domaine de la technologie de l'hydrogène.

Résultats prévus

Pour plus de renseignements : **ptc.ic.gc.ca** et **ptc.ic.gc.ca/h2**

Jalons

- En consultation avec ses partenaires, PTC élabore, à l'intention des entreprises bénéficiaires, des lignes directrices sur la présentation de renseignements sur les avantages, afin de les aider à définir les contributions de leurs projets à des avantages stratégiques d'intérêt primordial pour le gouvernement du Canada et les Canadiens, et à présenter des rapports sur ces contributions.
- Dans le cadre de la mise au point de ses procédures, PTC continue d'examiner ses procédures d'établissement de priorité, de diligence raisonnable et d'approbation.
- En vue d'accroître sa présence régionale, d'améliorer sa capacité de prestation de services et de suivre l'évolution des besoins des clients, PTC a créé 15 postes d'agents à l'innovation dans l'ensemble du pays de façon à promouvoir PTC et d'autres programmes d'innovation fédéraux.
- Dans le cadre de sa stratégie d'investissement axée sur l'avenir, PTC étudiera la manière dont son programme peut le mieux soutenir l'innovation dans les technologies naissantes et transformatrices, tout en continuant de soutenir la R-D dans des industries traditionnelles et en pleine maturité pour permettre à ces dernières d'être concurrentielles dans l'économie du savoir.
- Approbation de certains projets dans le cadre du programme national de cinq ans, APh2.
- Une équipe d'Industrie Canada dirigera la promotion et la démonstration de technologies de l'hydrogène et de technologies compatibles auprès des parties intéressées du gouvernement, du secteur privé et du public canadien.

Tableau 5 : Fondations (subventions conditionnelles)

Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs

La Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) est une organisation privée sans but lucratif qui vise à appuyer et à développer l'entrepreneuriat chez les jeunes. Le programme offre des prêts, un mentorat et un site Web interactif aux jeunes entrepreneurs de 18 à 34 ans. (**fcje.ca**)

Montant et date du financement accordé	Utilisation prévue des fonds	Résultats attendus
La FCJE a reçu une subvention de 7,5 millions de dollars en mars 2002 afin d'élargir ses programmes sur une période de quatre ans.	Accroître son activité au Québec par un éventail de nouvelles initiatives.	Prêts et services de mentorat offerts dans 250 nouvelles collectivités, et une plus grande présence au Québec.
	Continuer de promouvoir les programmes existants auprès des jeunes Autochtones.	Collaboration avec des organisations autochtones et la Banque de développement du Canada pour offrir des services complémentaires de mentorat et de soutien aux services de prêt gérés par les Autochtones.
	Élargir **youthbusiness.com** (en anglais seulement).	Ressource en ligne améliorée à l'intention des jeunes entrepreneurs.

Centre canadien de technologie créative (Shad International)

Shad International (Shad) est un établissement d'enseignement agréé et sans but lucratif qui vise à former des leaders innovateurs en sciences, en technologie et en entrepreneuriat. Le programme Shad Valley est un programme d'études et de stages offert l'été aux élèves de fin de secondaire. (**shad.ca**)

Montant et date du financement accordé	Utilisation prévue des fonds	Résultats attendus
Shad a reçu une subvention de 6 millions de dollars en mars 2002 afin d'élargir son programme sur une période de quatre ans.	Élargir le programme Shad Valley à l'ensemble du Canada.	Quatre autres universités accueilleraient le programme d'été d'un mois, y compris un programme en français ou bilingue et une université hôte au Québec.
	Accroître le nombre de participants à Shad Valley.	Augmentation de plus de 50 p. 100 du nombre de participants à Shad Valley par rapport aux 429 élèves actuellement acceptés chaque année.
	Élargir le programme de bourses.	Programme de bourses élargi permettant à un plus grand nombre d'élèves de participer, quelle que soit leur situation économique.
	Réduire le coût du partenariat pour les PME et accroître le nombre d'entreprises partenaires.	Hausse pouvant atteindre 50 p. 100 par rapport aux 160 sociétés qui sont partenaires actuellement.

Fondation canadienne pour l'innovation

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est une société indépendante créée par le gouvernement du Canada en 1997. Elle a pour mandat d'accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche et d'autres établissements sans but lucratif canadiens de poursuivre des activités de recherche et de développement technologique de calibre international. (**innovation.ca**)

Montant et date du financement accordé	Utilisation prévue des fonds	Résultats attendus
En août 2003, dans le cadre de l'accord de 2003 sur le renouvellement des soins de santé conclu avec les provinces, la FCI a reçu du gouvernement du Canada une subvention de 500 millions de dollars afin d'établir le Fonds des hôpitaux de recherche (FHR). Ce fonds est un fonds complémentaire du Fonds d'innovation (FI) de la FCI. Même si la FCI relève du ministre de l'Industrie, son financement provient directement du ministère des Finances Canada. Depuis sa création en 1997, la FCI a reçu 3,65 milliards de dollars du gouvernement du Canada.	Consacrer environ 100 millions de dollars du FHR au concours de 2004 en cours du FI et annoncer les résultats du FHR à l'automne 2004. Consacrer les 400 millions de dollars qui restent aux futurs concours du FI.	Contribution à des projets de recherche dans les hôpitaux à l'appui de la recherche novatrice et de la formation. Promotion d'une approche plus intégrée et multidisciplinaire dans la recherche en santé.
	Investir jusqu'à 720 millions de dollars dans les autres programmes de la FCI pour appuyer un nombre limité de projets d'infrastructure exceptionnels, de nouveaux chercheurs et de nouvelles chaires de recherche du Canada, ainsi que les coûts d'exploitation supplémentaires des nouvelles infrastructures.	Appui fourni à des établissements pour qu'ils atteignent de nouveaux sommets dans l'excellence de la recherche. Appui fourni pour attirer et garder les meilleurs talents. Optimisation de l'incidence des investissements dans l'infrastructure.

Génome Canada

Génome Canada est une société indépendante créée en 2000. Elle a pour mandat d'aider le Canada à devenir un chef de file mondial dans certains domaines de la recherche génomique et protéomique en établissant des consortiums pour effectuer des recherches en génomique et protéomique, appuyer des plates-formes technologiques et soutenir de grands projets en génomique et en protéomique.

(**www.genomecanada.ca**)

Montant et date du financement accordé	Utilisation prévue des fonds	Résultats attendus
Depuis sa création en 2000, Génome Canada a reçu 375 millions de dollars du gouvernement du Canada. Ce montant comprend 75 millions de dollars reçus en juin 2003 pour la recherche génomique appliquée à la santé. Dans le budget de 2004, le gouvernement fédéral a accordé 60 millions de dollars de plus à Génome Canada.	En avril 2004, à l'issue d'une évaluation internationale par les pairs, le gouvernement fédéral a accordé 61,5 millions de dollars à 14 projets novateurs de génomique en santé. Ce montant s'ajoutera aux 61,5 millions de dollars fournis par d'autres partenaires. Le financement fédéral appuiera également des plates-formes scientifiques et technologiques régionales, poursuivra la sensibilisation par des symposiums, le site Web et le rapport annuel de Génome Canada, et continuera de tisser des liens internationaux au moyen de protocoles d'entente internationaux. Les 60 millions de dollars accordés dans le budget de 2004 serviront à continuer de renforcer la recherche en génomique au Canada.	Accélération continue de l'investissement dans des recherches de pointe en génomique et en protéomique, en insistant dans le concours sur la recherche en génomique appliquée à la santé pour offrir des soins de santé prédictifs, préventifs et personnalisés. Élaboration continue d'une approche fédérale-provinciale-territoriale coordonnée pour la recherche en génomique. Poursuite continue de partenariats publics-privés. Élaboration plus poussée des plates-formes scientifiques et technologiques pour fournir aux chercheurs canadiens l'infrastructure nécessaire, afin que les entreprises canadiennes puissent profiter des découvertes canadiennes.

Institut canadien de recherches avancées

L'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) encourage l'excellence dans la recherche au Canada et renforce la communauté des chercheurs du Canada en réunissant des chercheurs de tout premier ordre qui se penchent sur de grands enjeux de la société humaine et font avancer notre compréhension du monde naturel. (**ciar.ca — en anglais seulement**)

Montant et date du financement accordé	Utilisation prévue des fonds	Résultats attendus
L'ICRA a reçu une subvention de 25 millions de dollars en mars 2002 pour financer ses activités de 2002-2003 à 2006-2007.	Renforcer la préparation, le recrutement et le maintien en poste de personnel hautement qualifié au Canada.	L'ICRA recrutera de nouveaux chercheurs qui seront membres des programmes, élargira la participation des étudiants du deuxième cycle et de niveau postdoctoral aux réunions sur les programmes, et lancera le Réseau des nouveaux chercheurs afin de former et d'encadrer de jeunes chercheurs.

Montant et date du financement accordé	Utilisation prévue des fonds	Résultats attendus
	Stimuler l'investissement du secteur privé et des provinces dans la R-D fondamentale au Canada.	L'ICRA dépassera ses besoins de financement qui sont de 5 millions de dollars et progressera vers l'objectif consistant à obtenir 6,2 millions de dollars de financement.
	Renforcer les capacités de recherche interdisciplinaire dans les domaines qui revêtent une importance particulière pour le Canada.	L'ICRA renforcera et renouvellera ses programmes de recherche interdisciplinaire en cosmologie et en gravité, en évolution du système terrestre, en biologie évolutionniste, en nanoélectronique, en traitement de l'information quantique, en matériaux quantiques et sur les sociétés qui réussissent. L'ICRA lancera un nouveau programme dans un domaine où son financement ferait une différence importante.
	Encourager le resserrement des liens entre les chercheurs canadiens et étrangers.	L'ICRA accroîtra le nombre de nouveaux associés internationaux et la promotion de l'Institut dans les médias canadiens et internationaux.

Fondation Pierre Elliott Trudeau

La Fondation Pierre Elliott Trudeau accorde des bourses à des étudiants canadiens et étrangers prometteurs désireux de poursuivre au Canada des études doctorales en sciences humaines. Elle accorde également des bourses à des chercheurs en milieu de carrière et offre des mentorats à des professionnels chevronnés qui travaillent dans le domaine de la politique publique. La Fondation doit présenter un rapport annuel à Industrie Canada. Elle gère les fonds conformément à des modalités précises. (**fondationtrudeau.ca**)

Montant et date du financement accordé	Utilisation prévue des fonds	Résultats attendus
La Fondation a reçu en mars 2002 une dotation de 125 millions de dollars. Seuls les intérêts sur la dotation peuvent être utilisés pour financer les programmes de bourses et les activités de sensibilisation.	Offrir des bourses individuelles de 35 000 $ et fournir 15 000 $ pour les frais de déplacement et de réseautage.	Porter à 30 le nombre d'étudiants bénéficiant de fonds au niveau du doctorat.
	Offrir des bourses de recherche d'une valeur individuelle de 50 000 $ et fournir 25 000 $ pour les frais de déplacement et de réseautage.	Porter à 12 le nombre de bourses de recherche.
	Offrir des mentorats d'une valeur individuelle de 20 000 $ et fournir 15 000 $ pour les frais de déplacement et de réseautage.	Porter à neuf le nombre de mentorats.
	Informer le public.	La Fondation organisera une grande conférence sur des questions sociales ou relatives à la politique publique.

Tableau 6 : Principaux programmes et initiatives

Industrie Canada s'efforce de réaliser ses plans en exécutant ses grandes initiatives et programmes. L'information sur ces efforts est présentée par résultat stratégique à la section 3.2. Des renseignements supplémentaires, notamment les dépenses prévues et les résultats attendus, figurent dans les tableaux sur les programmes de paiements de transfert, les fondations et les initiatives horizontales de la section 5.4. Pour des renseignements supplémentaires sur tous les programmes d'Industrie Canada, consulter **www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/ICPages/Programmes-et-services**

Un marché équitable, efficace et concurrentiel
Initiative de la réglementation intelligente, Programme de gestion du spectre, Initiative pour l'administration ponctuelle et ordonnée des dossiers d'insolvabilité du Bureau du surintendant des faillites Canada, Passerelle d'information pour le consommateur canadien, Forum sur la prévention de la fraude, Union internationale des télécommunications.
Une économie innovatrice
Programme de R-D et programme des APh2 de PTC, Innovation Excellence H2, Programme d'aide à la recherche industrielle – PTC, Fondation canadienne pour l'innovation, Génome Canada, Quartier de la découverte MaRS, Centre canadien de technologie créative, Institut canadien de recherches avancées, Precarn, Fondation Pierre Elliott Trudeau, Stratégie canadienne de la biotechnologie, CANARIE (CA*net4), Programme d'accès à large bande en régions rurales et éloignées.
Industrie concurrentielle et collectivités durables
Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, programmes d'Entreprise autochtone Canada, Programme d'infrastructures Canada-Ontario, Programme de financement des petites entreprises du Canada, Programme de recherche sur le financement des PME, Initiative d'allégement du fardeau administratif, Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre résineux, Mécanisme de financement structuré, SourceCAN, ebiz.facile, Gouvernement en direct, Collectivités ingénieuses, Francommunautés virtuelles, Programme d'accès communautaire, Rescol, Vision de la prestation des services aux entreprises, Strategis, BizPaL, Étudiants bien branchés, Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord, Initiative nationale de satellite, Télécommunications d'urgence, Stratégie de développement durable, Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs, Shad International, Programme de développement des collectivités, Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement, Efficacité de la production de textiles, Bureau des appareils et accessoires fonctionnels, Web pour tous, Centres de services aux entreprises du Canada, Portail des affaires, Projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement, Initiative des villes durables, Qualité de l'air transfrontalier, Industries de la langue.

Tableau 7 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 2003-2004*	**Recettes prévues 2004-2005**	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Recettes disponibles				
Règlements et services axés sur le marché				
Recherche sur les communications	7,6	**9,7**	9,7	9,7
Développement sectoriel de l'industrie				
Faillite et insolvabilité	29,9	**30,9**	31,9	31,9
Réglementation sur les sociétés	7,3	**7,5**	7,7	7,7
Fonds renouvelable – Office de la propriété intellectuelle du Canada	112,8	**136,0**	145,7	153,1
Droit et politique de la concurrence	8,8	**10,5**	10,5	10,5
	158,8	**184,9**	195,8	203,2
Total partiel des recettes disponibles	166,4	**194,6**	205,5	212,9
Recettes non disponibles				
Règlements et services axés sur le marché				
Supervision des procédures de faillite et d'insolvabilité	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Réglementation des mesures	2,0	**2,1**	2,1	2,1
Réglementation en matière d'étiquetage et de publicité	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Gestion du spectre **	107,7	**211,5**	211,5	211,5
Autre ***	19,0	**0,0**	0,0	0,0
	129,8	**214,7**	214,7	214,7
Développement sectoriel de l'industrie				
Recherche sur les communications	1,5	**1,5**	1,5	1,5
Revenu de placements	13,6	**13,3**	13,1	12,8
Développement	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Frais de service en vertu de la LPPE / LFPEC ****	18,8	**62,8**	62,5	64,7
Rentrées de fonds des contributions remboursables	79,8	**97,7**	118,0	168,0
Autre	1,5	**0,0**	0,0	0,0
	115,2	**175,3**	195,1	247,0
Total partiel des recettes non disponibles	245,0	**390,0**	409,8	461,7
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	411,4	**584,6**	615,3	674,6

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice.

** Facturation de 2003-2004 différée en raison de la mise en œuvre de changements dans le régime d'octroi des licences pour les services de communications personnelles ou cellulaires.

*** Ce montant inclut les amendes et remboursements des dépenses de l'exercice précédent.

**** Les montants pour 2004-2005 et exercices suivants correspondent au regroupement des recettes d'Industrie Canada, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et de Développement économique Canada pour les régions du Québec.

Tableau 8 : Frais d'utilisation externe

Ce tableau présente les activités prévues d'Industrie Canada pour imposer ou modifier des droits, pour la période de planification. Les organisations suivantes ne prévoient pas instaurer de nouveaux frais ni modifier les frais existants :

- Bureau de la concurrence
- Corporations Canada
- Centre de recherches sur les communications Canada
- Bureau du surintendant des faillites Canada
- Direction de financement de programmes aux petites entreprises du Canada

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)
L'OPIC accorde ou enregistre la propriété pour cinq types de propriété intellectuelle, soit les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés. **Type de frais*** : R, **Pouvoir d'établissement des frais**** : RB, RMC, RDI, RDA **Date d'entrée en vigueur du changement prévu :** Deuxième moitié de 2004, lorsque l'OPIC commencera à offrir les nouveaux services. **Raison de l'imposition ou de la modification des frais :** L'imposition de nouveaux droits est requise parce que l'OPIC a été autorisé à devenir une administration chargée de la recherche internationale et une administration chargée de l'examen préliminaire international en vertu du Traité de coopération en matière de brevets. **Processus de consultation et d'examen prévu :** Une série de consultations avec les parties intéressées et les clients a eu lieu à l'automne 2002. Les droits ont été approuvés par le gouverneur en conseil en juin 2003.
Mesures Canada
Programme d'enregistrement — Secteur pétrolier aval **Type de frais*** : D et P, **Pouvoir d'établissement des frais**** : LPM (Accord) **Date d'entrée en vigueur du changement prévu :** Avril 2004 **Raison de l'imposition ou de la modification des frais :** Recommandation consensuelle des intervenants en vue de mettre en œuvre un programme d'enregistrement qui permet aux fournisseurs de services autorisés de mener, au nom de Mesures Canada, des inspections des appareils commerciaux utilisés dans le secteur pétrolier aval. **Processus de consultation et d'examen prévu :** Les consultations des parties visées et des fournisseurs de services éventuels ont débuté en juillet 2003 et ont été menées au moyen du site Internet de Mesures Canada et du Forum canadien sur les mesures commerciales (forum de consultation et d'information hébergé par Mesures Canada et auquel participent des représentants de l'industrie). Les droits du programme d'enregistrement sont alignés sur les programmes d'accréditation existants. Ils sont jugés raisonnables et ne constituent pas un obstacle pour les organisations qui souhaitent devenir fournisseurs de services autorisés.

Gestion du spectre
Renouvellement de licence • Modification du régime de licences pour les systèmes cellulaires et le service de communications personnelles (1995) • Licences du service fixe par satellite et de satellite de radiodiffusion **Type de frais*** : D et P, **Pouvoir d'établissement des frais**** : LR, LMI, LGFP **Date d'entrée en vigueur du changement prévu :** • 1er avril 2004 (période de transition de 2004 à 2011) • Le régime de droits prévu devrait entrer en vigueur le 1er avril 2005. **Raison de l'imposition ou de la modification des frais :** • Être cohérent avec la priorité d'Industrie Canada relative au marché, qui consiste à créer un marché des télécommunications sans fil plus équitable, efficace et concurrentiel, et être conforme à la priorité du Ministère relative à la réglementation intelligente, qui consiste à réduire le fardeau administratif et les coûts pour les entreprises et le gouvernement. • Il y a actuellement peu de rationalisation des droits existants. Les nouveaux droits visent à recouvrer un montant équitable pour l'utilisation des ressources orbitales et du spectre. **Processus de consultation et d'examen prévu :** • Le processus de consultation et d'examen s'est achevé en 2003. Les modifications prévues afin d'abroger les dispositions pertinentes du *Règlement sur la radiocommunication* seront achevées durant l'exercice 2004-2005. • Un document de consultation est en cours de rédaction; le processus de consultation commencera probablement au deuxième trimestre de 2004.
Vente aux enchères du spectre • 2 300 MHz et 3 500 MHz (y compris les fréquences du spectre non attribuées) **Type de frais*** : D et P, **Pouvoir d'établissement des frais**** : LR **Date d'entrée en vigueur du changement prévu :** Automne 2004 **Raison de l'imposition ou de la modification des frais :** Faciliter la croissance des services de communications sans fil dans la bande 2 300 MHz et de l'accès fixe sans fil dans la bande 3 500 MHz, à la fois dans les régions urbaines et rurales, et faciliter également la mise en œuvre de nouveaux services innovateurs. **Processus de consultation et d'examen prévu :** Les consultations sont achevées et l'adjudication a eu lieu en février 2004. Un processus de consultation permettra d'informer les parties intéressées de l'intention du Ministère d'accorder des licences pour les fréquences du spectre non attribuées à l'issue de cette adjudication, sur la base du premier arrivé, premier servi, ou par une autre adjudication, si la demande dépasse l'offre.
Approbation de matériel radio et terminal **Type de frais*** : R, **Pouvoir d'établissement des frais**** : LMI **Date d'entrée en vigueur du changement prévu :** Printemps 2004 **Raison de l'imposition ou de la modification des frais :** Les droits actuels sont désuets et ne sont pas compatibles avec les nouvelles technologies et les procédures d'évaluation de la conformité. **Processus de consultation et d'examen prévu :** La proposition a été présentée à plusieurs réunions du Comité consultatif du Programme de raccordement des terminaux et du comité du Conseil consultatif canadien de la radio. Des observations ont été formulées et prises en considération. Une consultation officielle de 75 jours a commencé lors de la publication d'un avis dans la *Gazette du Canada* en décembre 2003 - janvier 2004. Après examen des commentaires et prise en considération des commentaires négatifs, le cas échéant, le décret sur les droits proposés sera présenté pour approbation en vertu de la LMI et le décret actuel en vertu de la LGFP sera abrogé.

* **Type de frais :** Droit et privilège (D et P), Service réglementaire (R).

** **Pouvoir d'établissement des frais :** *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), *Loi sur le ministère de l'Industrie* (LMI), *Loi sur la radiocommunication* (LR), *Loi sur les poids et mesures (LPM)*, *Règles sur les brevets* (RB), *Règlement sur le droit d'auteur* (RDA), *Règlement sur les dessins industriels* (RDI), *Règlement sur les marques de commerce* (RMC).

Tableau 9 : Coût net du ou des programmes pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	Industrie Canada
Dépenses prévues nettes	1 702,5
Plus :	
Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	47,5
Cotisations visant la part de l'employeur pour les primes d'assurance des employés et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	22,7
Protection des accidents du travail assurée par Développement social Canada	0,5
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de la Justice Canada	4,3
Total partiel	**75,0**
Coût total du Programme	**1 777,5**
Moins : Recettes non disponibles	390,0
Coût net du Programme pour 2004-2005	**1 387,5**

Tableau 10 : État financiers de fonds renouvelable — États des résultats du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)

(en millions de dollars)	Prévisions 2003-2004	**Prévues 2004-2005**	Prévues 2005-2006	Prévues 2006-2007
Recettes disponibles	95,7	**122,3**	134,3	149,9
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	62,4	**79,1**	89,8	99,3
Dépréciation	15,0	**19,3**	19,6	19,4
Réparations et entretien	1,1	**1,0**	1,0	1,1
Services administratifs et de soutien	13,9	**14,9**	15,9	16,5
Services publics, matériel et fournitures	7,8	**10,8**	11,5	11,8
Marketing	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Intérêts	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total des dépenses	100,2	**125,1**	137,8	148,1
Excédent (déficit) partiel	(4,5)	**(2,8)**	(3,5)	1,8
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	6,4	**6,4**	6,4	6,4
Excédent (déficit)	1,9	**3,6**	2,9	8,2

Tableau 11 : Fonds renouvelable — État de l'évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévisions 2003-2004	**Prévues 2004-2005**	Prévues 2005-2006	Prévues 2006-2007
Excédent (déficit)	1,9	**3,6**	2,9	8,2
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation ou amortissement	15,0	**19,3**	19,6	19,4
Amortissement d'assistance immobilisation reporté	(6,4)	**(6,4)**	(6,4)	(6,4)
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(2,5)	**(14,0)**	(13,0)	(11,0)
Changement des actifs et des passifs à court et à long terme	8,7	**14,3**	12,5	3,8
Excédent de trésorerie*	16,7	**16,8**	15,6	14,0

* L'excédent de trésorerie dans la colonne des prévisions 2003-2004 diffère du montant publié dans les Comptes publics. Cette différence provient d'une surévaluation de 9,6 millions de dollars de l'autorité de l'OPIC dans les Comptes publics.

Tableau 12 : Fonds renouvelable — Utilisation prévue des autorisations

(en millions de dollars)	Prévisions 2003-2004	**Prévues 2004-2005**	Prévues 2005-2006	Prévues 2006-2007
Autorisations*	5,0	**5,0**	5,0	5,0
Prélèvements :				
Solde au 1er avril	57,5	**74,8**	91,6	107,2
Crédit 5 du CT	0,6	**0,0**	0,0	0,0
Excédent prévu (prélèvement)	16,7	**16,8**	15,6	14,0
	74,8	**91,6**	107,2	121,2
Solde projeté au 31 mars**	79,8	**96,6**	112,2	126,2

* Au plus 5 millions de dollars peuvent être prélevés sur le Trésor à un moment donné.
** L'excédent cumulatif des autorisations dans la colonne des prévisions 2003-2004 diffère du montant publié dans les Comptes publics. Cette différence provient d'une surévaluation de 9,6 millions de dollars de l'autorité de l'OPIC dans les Comptes publics.

Tableau 13 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Développement sectoriel de l'industrie				
Paiement conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	-	**0,3**	0,3	0,3
Prêts conformément à l'alinéa 14(1)*a* de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	-	**0,5**	0,5	0,5
Total	-	**0,8**	0,8	0,8

Tableau 14 : Diversification des modes de prestation des services

Direction générale de la réglementation des radiocommunications et de la radiodiffusion **Améliorer l'efficacité des services en ligne du spectre**
Contribution à l'organisation : Le spectre électronique en direct (SEED) a été élaboré dans le cadre de Gouvernement en direct. Il est renforcé afin d'améliorer l'efficience du service. La vision du SEED consiste à améliorer les services aux clients, à répondre à leurs besoins et à réduire les coûts au minimum en simplifiant, en rationalisant et en informatisant les processus. La mise en œuvre de cette initiative assurera un accès en ligne à toute l'information et permettra une interaction électronique avec les clients pour tous les services clés, au besoin. **État de la proposition :** En cours **Date de mise en œuvre :** Décembre 2005 **Personne-ressource :** Brian McManus (613) 998-3521
Direction générale du génie du spectre **Permettre l'automarquage du matériel terminal au lieu de faire apposer une étiquette fournie par Industrie Canada**
Contribution à l'organisation : Le recours à l'automarquage réduira les coûts qu'assume l'industrie pour marquer son matériel terminal conformément aux exigences réglementaires. À l'heure actuelle, même si l'automarquage est permis, l'exploitant doit conclure une entente avec Industrie Canada et acquitter un droit pour chaque appareil marqué. C'est pourquoi la mise en œuvre de l'étiquetage et de l'automarquage représente encore un lourd fardeau administratif pour l'industrie. **État de la proposition :** En remplaçant les droits de marquage à l'unité par un droit d'enregistrement à tarif unique, il ne sera plus nécessaire de payer Industrie Canada pour les produits automarqués. La nouvelle structure de frais devrait être mise en place à l'automne 2004. L'industrie pourra alors profiter pleinement de tous les avantages de l'automarquage en pouvant marquer ou graver efficacement les numéros d'Industrie Canada sur tous les appareils fabriqués. **Date de mise en œuvre :** Automne 2004 **Personne-ressource :** Claude Beaudoin (613) 990-4714
Direction générale du génie du spectre **Rationalisation du processus d'homologation pour le matériel radio**
Contribution à l'organisation : Les accords et ententes de reconnaissance mutuelle rationalisent les processus d'évaluation de la conformité et permettent de procéder localement aux évaluations. Ces ententes sont utiles à l'industrie du matériel de radiocommunication, car elles lui permettent d'économiser temps et argent en retenant les services d'organismes de certification du secteur privé pour assurer localement la mise à l'essai (phase I) et l'homologation (phase II) de leurs produits. L'homologation, qui était auparavant faite uniquement par Industrie Canada, est maintenant confiée à des organismes de certification du secteur privé. Les certificats délivrés par ces derniers sont reconnus comme étant équivalents à ceux d'Industrie Canada. Les organismes de certification seront reconnus et en mesure d'homologuer le matériel conformément aux exigences de nombreux autres pays. **État de la proposition :** Toutes les procédures requises ont été publiées. Des organismes de certification en Europe, aux États-Unis et au Canada ont été reconnus pour homologuer les produits en fonction des exigences canadiennes. Onze organismes de certification ont été reconnus jusqu'ici par Industrie Canada. Des demandes d'autres organismes de certification éventuels ont été reçues et sont examinées actuellement. Ces organismes sont surveillés afin de s'assurer que la qualité de leur travail est à la hauteur des attentes d'Industrie Canada. **Date de mise en œuvre :** En cours **Personne-ressource :** Claude Beaudoin (613) 990-4714

Direction générale du génie du spectre **Procédures d'enregistrement du matériel terminal et de déclaration de sa conformité**
Contribution à l'organisation : Le matériel terminal auparavant assujetti au processus d'homologation est maintenant soumis à un processus d'enregistrement reposant sur une déclaration de conformité. La partie déclarante fait sa déclaration en s'appuyant sur un rapport présenté par un laboratoire d'essais reconnu. Cette façon de procéder simplifie l'accès au marché. On utilise des mécanismes similaires en Europe et aux États-Unis. **État de la proposition :** Le nouveau processus est en place depuis janvier 2002. **Date de mise en œuvre :** Fait **Personne-ressource :** Claude Beaudoin (613) 990-4714

Tableau 15 : Principales initiatives réglementaires

***Loi sur les brevets* et *Loi sur les aliments et drogues* — Règlement sur l'usage de brevets à des fins humanitaires internationales en matière de problèmes de santé publique**	
Règlement	**Résultats prévus**
Un cadre réglementaire est élaboré pour tenir compte des modifications apportées au projet de loi C-9, *Loi modifiant la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues* (*Loi sur l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*), qui permettra l'exportation de certains produits pharmaceutiques fabriqués en vertu d'une licence obligatoire, conformément à la décision du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce prise le 30 août 2003.	Mettre en œuvre les modifications à la *Loi sur les brevets* proposées dans le projet de loi C-9, *Loi sur l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*. Le règlement stipulera les formulaires et les droits relatifs à la demande et au renouvellement des licences obligatoires. Il stipulera également l'information que les titulaires de licence devront afficher dans un site Web au sujet du paiement des redevances relatives à la licence.
Modification au règlement précisant quels sont les organismes d'enquête, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*	
Règlement	**Résultats prévus**
Modification au règlement afin de préciser quels sont les organismes d'enquête, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*.	La modification prévoit l'ajout de quelques organismes d'enquête à ceux dont le nom figure déjà dans le règlement. Le règlement permet aux organismes indiqués d'utiliser et de communiquer les renseignements personnels sans le consentement des personnes visées, aux fins d'enquête relatives aux infractions à la loi.
Décret excluant certaines organisations assujetties à la *Personal Information Protection Act* de la Colombie-Britannique de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*	
Règlement	**Résultats prévus**
Décret excluant certaines organisations assujetties à la *Personal Information Protection Act* de la Colombie-Britannique de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* fédérale.	Puisqu'il a été établi que la loi de la Colombie-Britannique est assez semblable à la loi fédérale, le décret exclura les organisations assujetties à la loi provinciale de l'application des dispositions de la loi fédérale relatives à la collecte, à l'utilisation et à la communication de renseignements personnels dans le cours des activités commerciales, dans la province.

Décret excluant certaines organisations assujetties à la *Personal Information Protection Act* de l'Alberta de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*	
Règlement	**Résultats prévus**
Décret excluant certaines organisations assujetties à la *Personal Information Protection Act* de l'Alberta de l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* fédérale.	Puisqu'il a été établi que la loi de l'Alberta est assez semblable à la loi fédérale, le décret exclura les organisations assujetties à la loi provinciale de l'application des dispositions de la loi fédérale relatives à la collecte, à l'utilisation et à la communication de renseignements personnels dans le cours des activités commerciales, dans la province.
Modification de la *Loi sur la radiocommunication* afin de mieux combattre le piratage des services de radiodiffusion directe à domicile par satellite	
Règlement	**Résultats prévus**
Modifications législatives à la *Loi sur la radiocommunication* (projet de loi C-2) afin de mieux combattre le piratage des services de radiodiffusion directe à domicile par satellite.	Les modifications visent à renforcer le contrôle des importations afin d'empêcher l'entrée au Canada de matériel de radiocommunication illégal, à alourdir les sanctions pour qu'elles soient plus dissuasives et à renforcer le droit de poursuite civile de l'industrie de la radiodiffusion en lui permettant de réclamer des dommages-intérêts légaux.
Règlement sur l'administration de la propriété intellectuelle — Modernisation	
Règlement	**Résultats prévus**
Une série de modifications administratives mineures aux *Règles sur les brevets* et au *Règlement sur les dessins industriels* est prévue afin de simplifier les exigences administratives.	Les modifications mettront en place des mesures administratives simplifiées. Certaines modifications apportées aux *Règles sur les brevets* permettront d'aligner les pratiques du Canada sur celles de ses partenaires commerciaux.
Examen des restrictions à l'investissement étranger dans les télécommunications	
Règlement	**Résultats prévus**
Le gouvernement a reconnu qu'il y a des avantages à éliminer les restrictions à l'investissement étranger dans les entreprises de télécommunications et qu'il faut aussi se pencher sur les restrictions à l'investissement dans les entreprises de distribution de radiodiffusion. Le gouvernement a entrepris de déterminer comment concilier les recommandations opposées des comités parlementaires sur cette question.	Un examen devrait être achevé en 2004, afin que des solutions possibles puissent être envisagées.

Tableau 16 : Initiatives horizontales

Industrie Canada participe à plusieurs initiatives horizontales, en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, d'autres paliers d'administration, des organisations non gouvernementales et des organisations du secteur privé. La participation à ces initiatives contribue à la réalisation des objectifs stratégiques du Ministère.

En plus de l'information fournie dans le présent document, le site Web du SCT (**www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_f.asp**) fournit des renseignements détaillés sur les initiatives horizontales suivantes, pour lesquelles Industrie Canada est le ministère directeur :

- Stratégie canadienne de la biotechnologie;
- Rescol.

Industrie Canada est également partenaire du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Infrastructure Canada est le ministère directeur pour cette initiative.

En raison des modifications apportées au gouvernement, qui ont été annoncées le 12 décembre 2003, Industrie Canada n'est plus le ministère directeur pour Équipe Canada inc et Partenaires pour l'investissement Canada. L'information relative à ces deux initiatives horizontales sera fournie par le nouveau ministère, Commerce international Canada.

Section 6

Renseignements supplémentaires

6.1 Programme de développement industriel et régional

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le développement industriel et régional*, un rapport annuel sur l'administration du Programme de développement industriel et régional (PDIR) doit être présenté au Parlement au plus tard le 1er juin suivant la fin de chaque exercice. Comme il n'y a aucun engagement nouveau à signaler en ce qui concerne le PDIR, Industrie Canada s'acquitte de son obligation aux termes des dispositions relatives au *Rapport sur les plans et les priorités* au lieu de produire un rapport annuel distinct.

Le PDIR a pris fin le 30 juin 1988 et aucune autre demande d'aide en vertu de ce programme n'a été acceptée depuis. Tous les engagements financiers pris par Industrie Canada dans le cadre du PDIR ont déjà été entièrement assumés.

La *Loi sur le développement industriel et régional* demeure en vigueur pour permettre le remboursement continu, dans les années à venir, de l'aide financière accordée auparavant en vertu du PDIR.

Index

A

Administration ponctuelle et ordonnée des dossiers d'insolvabilité 16, 57

Article 41 de la *Loi sur les langues officielles* 35

B

BizPaL 27, 30, 31, 57

Bureau d'accessibilité au Web 28

Bureau de la concurrence 11, 12, 13, 16, 40, 41, 59

Bureau de la consommation 11, 15, 23, 39, 40

Bureau du surintendant des faillites Canada (BSF) 11, 13, 15, 16, 31, 57, 59

C

CA*net4 18, 26, 57

CANARIE 18, 26, 57

Cartes routières technologiques sur les changements climatiques 20

Centre de recherches sur les communications Canada 16, 17, 19, 40, 59

Centre canadien de technologie créative (Shad International) 54, 57

Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) 27, 29, 57

Collectivités ingénieuses 57

Commercialisation de la recherche subventionnée par le gouvernement dans les universités et les hôpitaux de recherche 47

Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST) 17

Corporations Canada 11, 15, 59

E

ebiz.facile 28, 57

Économie sociale – Financement 41, 50

Écoefficacité 10, 17, 28, 36

Équipe Canada inc 66

Équipes sectorielles commerciales 22

Entreprise autochtone Canada 25, 38, 44, 57

Étudiants bien branchés 27, 41, 57

F

Fondation canadienne pour l'innovation 36, 42, 54, 57

Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs (FCJE) 53, 57

Fondation Pierre Elliott Trudeau 56, 57

G

Génome Canada 18, 41, 42, 55, 57

Gestion du spectre 13, 14, 15, 57, 58, 60

Gouvernement en direct (GED) 27, 28, 29, 30, 31, 57, 63

I

Initiative canadienne pour le commerce électronique (ICCe) 28

Initiative des villes durables 28, 38, 57

Initiative d'adaptation économique industrielle et communautaire pour le secteur du bois d'œuvre 42, 50, 57

Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario (FedNor) 25, 26, 31, 41, 48, 50

Institut canadien de recherches avancées 55, 57

L

Loi sur l'enregistrement des lobbyistes 12

Loi sur la concurrence 12, 13

Loi sur la faillite et l'insolvabilité 13, 16

Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) 12, 64

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada 46

Loi sur les brevets 64

M

Mécanisme de financement structuré 42, 51, 57

Mesure du rendement 35, 38

Modernisation de la fonction de contrôleur 29, 35

O

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) 11, 14, 59, 61, 62

P

Partenariat technologique Canada 17, 18, 39, 40, 41, 42, 52
Passerelle d'information pour le consommateur canadien 15, 57
Petites et moyennes entreprises (PME) 1, 18, 19, 23, 24, 25, 27, 28, 48, 51, 54, 57
Portail des affaires 27, 29, 30, 57
Programme des adhérents pionniers h2 (APh2) 20, 52
Programme d'accès communautaire 41, 42, 47, 49, 57
Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-CNRC) 18, 57
Programme d'assurance-prêt pour les entreprises autochtones 44
Programme de développement des collectivités 25, 41, 48, 57
Programme de développement des entreprises autochtones 38, 44
Programmes d'entreprise autochtone Canada 44, 57
Programme d'infrastructures Canada-Ontario 25, 42, 45, 57
Programme de développement industriel et régional (PDIR) 67
Programme pilote des services à large bande pour le développement rural et du Nord 20, 26, 42, 45, 57

Q

Quartier spécialisé dans les découvertes médicales et les sciences connexes (MaRS) 44, 57

R

Recherche-développement (R-D) 2, 7, 9, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 36, 52, 53, 57
Réglementation intelligente 8, 11, 12, 14, 57, 60
Rescol 41, 42, 49, 57, 66

S

SourceCAN 28, 57
Stratégie de développement durable (SDD III) 7, 8, 23, 35, 38, 57
Stratégie canadienne de la biotechnologie 17, 41, 57, 66
Stratégie emploi jeunesse 41, 49
Strategis 7, 13, 24, 25, 28, 30, 35, 46, 51, 57

T

Technologies de l'information et des communications (TIC) 10, 18, 20, 21, 22, 26, 27, 38, 47, 48, 49

U

Union internationale des télécommunications (UIT) 14, 43, 57